LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 5 — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 26 FEVRIER 1969 — PRIX 10c

D'une semaine à l'autre

Le nouvel évêque de St-Paul, Alberta

CITE DU VATICAN — Sa Sainteté le Pape Paul VI a nommé évêque du diocèse de Saint-Paul, Alberta, M. l'abbé Edouard Gagnon, supérieur provincial de la Compagnie de Saint-Sulpice au Canada.

Né à Port-Daniel, en Gaspésie, le 15 janvier 1918, et ordonné prêtre le 15 août 1940, M. Gagnon est supérieur des Sulpiciens du Canada, depuis juillet 1966.

M. Gagnon est bien connu dans les milieux ecclésiastiques de l'Ouest. Il fut supérieur du Grand Séminaire de St-Boniface de 1954 à décembre 1960 où il fut nommé supérieur du Grand Séminaire de Manizales en Colombie. En 1965, il revenait au Grand Séminaire de St-Boniface, de nouveau à titre de supérieur. Durant ce temps, il servit également comme expert au Concile de Vatican II.

Le nouvel évêque de Saint-Paul détient un doctorat en droit et en théologie.

☆ ☆ ☆

La publicité rapporte

OTTAWA — Des ventes s'élevant à près d'un quart de million de dollars et des ventes prévisibles pour un million d'ici un an: c'est ce que rapportent 18 fabricants canadiens de bateaux de plaisance qui ont exposé leurs produits au Salon du bateau Mid-America à Cleveland, du 17 au 26 janvier.

En outre, quatre sociétés canadiennes exposant en dehors du stand officiel patronné par le gouvernement canadien ont vendu des bateaux et des accessoires pour $38,000 et prévoient des ventes pour $650,000 d'ici un an.

C'était la première fois que le Canada participait au Salon du bateau Mid-America sous l'égide des ministères de l'Industrie et du Commerce.

☆ ☆ ☆

Le bilinguisme dans l'armée canadienne

QUEBEC—"Il faudra compter encore quinze ans avant que les structures des forces armées du Canada garantissent aux francophones du pays le respect complet de leurs droits ethniques et leur accès sans obstacle aux postes de commande." C'est ce que nous a déclaré le 13 février le chef de l'état-major de l'armée canadienne, le général J.-V. Allard, au cours d'un entretien privé qu'il accordait au quotidien l'ACTION de Québec.

"Bien que défavorisés pendant très longtemps, les Canadiens français, a souligné le général, doivent aujourd'hui savoir que des efforts entrepris depuis trois ans pour modifier cette situation commencent à porter des fruits. Pour ma part, je ne quitterai pas mes fonctions avant d'avoir mis sur pied les structures nécessaires au plein épanouissement des francophones au sein des trois armes". Pour ce faire, le général Allard a lancé un appel aux jeunes Canadiens français afin qu'ils joignent les forces canadiennes. "Il me faut 3,000 officiers de langue française d'ici six ans, c'est indispensable si l'on veut poursuivre la réforme," a précisé avec énergie le chef de l'état-major canadien.

☆ ☆ ☆

Guerre des nerfs autour de Berlin

BERLIN — La guerre des nerfs s'accentue autour de Berlin depuis que la République démocratique d'Allemagne (communiste) a décidé de bloquer l'accès par terre aux 1,036 délégués de l'Assemblée fédérale qui ont choisi de se rendre à Berlin-Ouest le 5 mars prochain pour y élire le nouveau président de la République fédérale d'Allemagne. Le blocus terrestre imposé par les autorités de l'Allemagne de l'Est n'affecte pas cependant l'espace aérien.

☆ ☆ ☆

La Familiale annonce une remise sur les intérêts

A sa neuvième assemblée annuelle, jeudi dernier, 20 février, la caisse populaire La Familiale de Saint-Boniface a annoncé une remise aux membres emprunteurs d'une partie des intérêts payés durant l'année précédente.

En outre, le gérant, M. Joseph Beaulieu, a fait connaître les progrès accomplis au cours de l'année 1968, soit: un roulement de fonds de plus de $1 million, dont une augmentation de l'actif de $20,000 pour atteindre $155,000. Se basant sur l'intérêt actuel de ses membres, La Familiale prévoit atteindre un actif de $200,000 en 1969. Par ailleurs, elle avait en cours au 31 décembre dernier un total de $125,412 en prêts.

Parmi les nouveaux officiers qui furent élus ou réélus aux divers comités, on remarque: Mmes Nettie Lévêque et Yvette Pelletier et MM. Léo-Paul Fluet, Maurice Laberge et Léon Pelletier à la Direction; MM. Donald Pujo et Louis Boisjoli à la Surveillance; M. Alexis Gendron au comité de Crédit.

Invité à prendre la parole, le gérant du département de perception de League Services Ltd., M. Alfred Bonomo, souligna le mérite des nombreux services que La Familiale assure à ses clients: "3½% de boni, ce n'est pas beaucoup, fit-il remarquer, mais si l'on considère les services, c'est beaucoup. Tous vos argents sont assurés, vous recevez de l'intérêt sur vos épargnes, votre bureau vous reçoit le soir et le samedi. Tout cela, d'ajouter M. Bonomo, c'est du service que vous êtes à même d'apprécier."

☆ ☆ ☆

Incident diplomatique Franco-Britannique

Dans les milieux français autorisés on déclare que, contrairement à ce que laissent entendre des informations présentées avec un caractère sensationnel, le Président de la République n'a pas, au cours d'un récent entretien accordé à l'Ambassadeur du Royaume Uni, exprimé des orientations différentes de celles qui ont été publiquement et constamment définies par lui au cours des dernières années.

On indique qu'aujourd'hui comme hier, la France, qui demeure attachée au bon fonctionnement de la Communauté économique européenne, constate que tout élargissement de celle-ci par des adhésions nouvelles, et spécialement celle de la Grande-Bretagne, entraînerait un changement complet de la Communauté et, en pratique, sa disparition. La Communauté pourrait alors être remplacée par un système différent.

On rappelle, en outre, que l'Europe ne pourra prendre forme sur le plan politique que si les nations la composant s'accordent sur une politique d'indépendance européenne.

☆ ☆ ☆

Les droits linguistiques au Québec

QUEBEC — Tout indique maintenant que le fameux bill 85 sur les droits linguistiques ne reviendra pas dans sa forme actuelle devant l'Assemblée nationale, si jamais le gouvernement de l'Union nationale ne décide pas tout simplement de le laisser mourir de sa belle mort.

L'opinion de plusieurs membres du Comité parlementaire sur l'éducation qui ont entendu une soixantaine de mémoires depuis le début des audiences publiques, le 14 janvier dernier, donne la quasi-certitude que le bill 85 est voué à disparaître.

Le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, devait lui-même constater, au cours d'une entrevue télévisée, "qu'il est clair que le projet de loi 85 ne satisfait, ni les anglophones ni les francophones".

En effet, le schéma habituel des séances publiques du Comité parlementaire sur l'éducation depuis qu'il siège sur le projet de loi des droits linguistiques a de nouveau alimenté la reprise des audiences publiques du comité: les groupements francophones continuent de prôner, avec toutes sortes de nuances, l'instauration de "l'unilinguisme" au Québec, tandis que les organismes représentant les anglophones ou se disant "bilingues" tentent de démontrer la nécessité du bilinguisme.

☆ ☆ ☆

Une deuxième "fondue"

Malgré le petit incident "flamboyant" qui faillit gâcher leur première soirée de "fondue bourguignonne", la SFM, le Centre Culturel et le Cent Nons annoncent qu'ils tiendront une deuxième "fondue" le 1er mars prochain. Les billets sont en vente à la SFM.



M. Gildas Molgat a annoncé ce matin qu'il démissionnera comme chef du parti libéral provincial dès que le parti lui aura choisi un successeur. M. Molgat avait été choisi comme chef du parti libéral du Manitoba en 1961. On ne sait pas encore à quelle date les Libéraux choisiront son successeur.

Trois commissions scolaires à majorité francophone font front commun contre la Commission des Frontières

Si jamais le gouvernement manitobain approuve le remaniement des frontières des divisions scolaires actuelles de la Rivière-Seine, de la Rivière-Rouge et de la Montagne tel que proposé récemment par la Commission des Frontières, c'est la fin de toute éducation française pour 7,500 jeunes Franco-Manitobains sur 12,500!

Voilà ce qu'a affirmé en substance le Dr F. P. Doyle, président de la Commission scolaire de la Rivière-Seine, au cours d'une interview accordée hier par téléphone à La Liberté et le Patriote.

Quant aux autres 3,500 jeunes Canadiens français, a ajouté le Dr Doyle, même si, théoriquement, les nouvelles frontières leur permettaient de se prévaloir des avantages du bill 59, ce serait en pratique chose irréalisable puisqu'il n'y aurait plus personne de suffisamment intéressé dans les nouvelles commissions scolaires anglophones pour faire respecter les règlements du bill 59.

Les nouvelles frontières scolaires proposées par la Commission des Frontières entraîneraient une telle dispersion des jeunes Canadiens français qu'on n'a pu s'empêcher de la comparer à celle des Acadiens!

D'après les projets de ladite Commission, la division scolaire de la Rivière-Seine perdrait toute la partie ouest de son territoire (La Salle, St-Norbert, Ile-des-Chênes, St-Adolphe) qui serait annexée à Fort Garry et à St-Vital; la division de la Montagne serait morcelée et partagée entre les divisions scolaires environnantes; dans la division de la Rivière-Rouge, les régions de St-Jean-Baptiste, Letellier et Ste-Agathe seraient en grande partie intégrées dans Morris. Des écoles secondaires polyvalentes seraient établies à Steinbach et Morris.

Un mémoire sera présenté

Devant l'effritement qui les menace, les commissions scolaires de la Rivière-Seine, de la Rivière-Rouge et de la Montagne ont décidé de faire front commun et de demander au gouvernement de ne rien changer à l'état actuel des divisions scolaires en question.

Les commissaires de la division de la Montagne viennent d'adresser à cet effet une lettre au ministre de l'Education, M. D. Craik, et au président de la Commission des Frontières, M. R. G. Smellie.

Pour sa part, la Commission scolaire de la Rivière-Seine a préparé un mémoire très détaillé qu'elle se propose de présenter à la Commission des Frontières, à St-Pierre, le 12 mars prochain.

Le mémoire fait remarquer à la Commission des Frontières que la division de la Rivière-Seine réalise dans son plan d'action actuel exactement tous les objectifs que ladite Commission prétend atteindre en changeant l'ordre établi.

La division de la Rivière-Seine souligne notamment qu'elle fait plein usage de toutes ses installations scolaires, qui sont d'ailleurs toutes de construction très récente; qu'elle possède tout le personnel enseignant nécessaire et qu'elle n'a aucune difficulté à le remplacer ou le renouveler (en 1968, elle reçut 150 demandes de plus qu'elle n'avait d'emplois disponibles!); que sa population scolaire reçoit présentement tous les services requis sans préjudice pour aucun groupe ni aucune région; que les élèves du cours primaire n'ont pas à voyager plus de dix milles par jour, et ceux du cours secondaire, pas plus de quinze milles.

Si le mémoire de la Rivière-Seine prend soin de noter tous ces points, c'est justement parce que la Commission des Frontières se sert des mêmes critères pour essayer de prouver que ses projets atteindront les mêmes objectifs.

Interrogé au sujet des statistiques de la Commission des Frontières sur la population scolaire d'ici 1976, le Dr Doyle a dit qu'il ne voyait pas comment la Commission pouvait se prononcer avec certitude sur une diminution de la population dans certaines régions quand les chiffres des dernières années indiquent plutôt une fluctuation cyclique.

La Commission des Frontières

La Commission des Frontières, dont le nom officiel est "Local Government Boundaries Commission", a été établie par le gouvernement manitobain en 1967 dans le but d'étudier la meilleure façon de structurer ou diviser les territoires en vue d'un gouvernement local plus viable et partant plus efficace.

Cette commission est composée de M. R. G. Smellie, C.R., président, Me Rémi Lafrenière, de St-Boniface, vice-président, et M. C. N. Kushner, C.R., conseiller spécial. Elle compte en outre parmi ses membres, qui sont au nombre de onze, M. Zéph. Audet, d'Otterburne.

Cette Commission n'est pas à confondre avec celle dirigée en 1961 par le juge Alfred Monnin et qui a présidé à la formation des grandes divisions scolaires actuelles, en tenant compte le plus possible des caractéristiques ethniques et religieuses des diverses régions.

Réaction de la population

Un peu partout, la population manifeste de plus en plus d'opposition aux nouveaux chambardements scolaires que la Commission des Frontières veut leur imposer.

A St-Norbert, la semaine dernière, plus de 200 personnes ont donné leur appui à la Commission scolaire de la Rivière-Seine et ont demandé fortement que les frontières actuelles soient maintenues.

La même réaction se rencontre de plus en plus dans la Rivière-Rouge.

Le prix de $100 du 2e concours annuel de "l'enfant le plus photogénique de l'année", lancé en janvier dernier par le studio Perrin du Manitoba, a été remporté par la petite Lyne Mulaire, fille de M. et Mme Gilles Mulaire, de Saint-Pierre. Les juges de ce concours étaient les lecteurs de La Liberté et le Patriote. Des quelque 525 votes qui ont été reçus, 203 étaient en faveur de la petite Lyne, que l'on voit ci-dessus en compagnie de sa mère et du photographe Louis Perrin, de Saint-Boniface.

(Photo Perrin du Manitoba)

La francophonie maintenant dotée d'une agence de coopération

NIAMEY — La conférence internationale de la francophonie, réunie dans la capitale du Niger du 17 au 21 février, a adopté une résolution qui annonce la création d'une agence de coopération multilatérale des pays entièrement ou partiellement de langue française.

Un secrétariat exécutif provisoire a été créé et placé sous la direction de M. Jean-Marc Léger, journaliste au "Devoir" depuis 1955, secrétariat dont le siège sera établi à Paris et qui est chargé, dans un délai de six mois, de présenter au président du Niger, M. Diori Hamani, un projet de statuts ainsi que des propositions d'action concrètes. Le président du Niger soumettra alors aux pays membres ces textes qui constitueront un premier test de l'efficacité du nouvel organisme.

La prochaine conférence se réunira au début de 1970 et c'est alors que les pays intéressés — dont le Canada — seront appelés à ratifier la charte de la nouvelle agence.

Le président Hamani, qui fait campagne en faveur de ce projet depuis trois ans, a été chargé par la Conférence de "diriger et d'orienter tous les travaux et démarches dont la première session de la Conférence a fait apparaître la nécessité", particulièrement l'étude des statuts et l'établissement définitif de l'agence. M. Hamani s'emploiera notamment à des consultations auprès de chacun des pays participants. Sur ce point M. Gérard Pelletier, chef de la délégation canadienne, a déclaré à la presse que ces consultations, pour ce qui touche le Canada, devront se faire par l'intermédiaire du ministère des Affaires étrangères. Pour sa part, M. Marcel Masse, chef de la délégation québécoise, a précisé qu'on devra également consulter son gouvernement.

Commentant la décision de la conférence, M. Jacques Trorial, chef de la délégation française, secrétaire d'Etat à l'éducation francophone, a déclaré qu'elle était "un tournant dans l'histoire de la francophonie" et que celle-ci "entre dans les faits".

Au chapitre du financement, les modalités de la participation des gouvernements n'ont pas été arrêtées. Mais le texte de la résolution adoptée fait état de l'offre spontanée de contributions financières faite par certains pays et invite les autres Etats membres à participer aux frais de fonctionnement de la phase préparatoire.

La France contribuerait aux charges à concurrence de 45 pour cent, et le Canada, de 30 pour cent, les 25 pour cent restant se répartissant entre les autres pays. Le budget définitif s'élèverait à $1,300,000 selon certaines sources.

Le choix du pays destiné à devenir le siège du secrétariat exécutif provisoire a donné lieu à une longue discussion. Le texte de la résolution proposait la France mais les représentants du Congo Kinshasa et du Togo s'y sont opposés, faisant valoir "la réaction de l'opinion publique". Les délégués de ces deux pays rappellent que les adversaires de la francophonie ont qualifié l'entreprise d'amorce vers un impérialisme culturel; c'est pourquoi, il serait préférable d'éviter, selon eux, d'établir le siège dans la capitale française.

Mais ce point de vue n'a pas été retenu, du moins pour l'instant.

Les langues officielles

M. Turner espère éviter une confrontation en Cour suprême

OTTAWA — De retour de Vancouver où il a rencontré au début de la semaine dernière les procureurs généraux des provinces de l'Ouest, le ministre de la Justice, M. J. Turner, a exprimé l'espoir qu'on réussira à éviter une confrontation devant la Cour suprême au sujet de la légalité du projet de loi du gouvernement fédéral sur les langues officielles.

Le projet de loi sur les langues

Rien, dans les propos qu'a tenus le ministre au sujet de ses rencontres dans l'Ouest n'indique qu'il a obtenu la moindre garantie qu'on ne porterait pas devant la Cour suprême le projet de loi sur les langues. Et bien que M. Turner ait fait preuve d'un certain optimisme devant les journalistes, on est porté à croire que l'opinion des procureurs généraux de l'Ouest n'a guère évolué au cours de cette rencontre.

La réunion a duré six heures et les ministres ont étudié ensemble chacun des articles du projet de loi. M. Turner s'est gardé de préciser quels articles du projet de loi sont contestés quant à leur légalité et quels articles de loi sont contestés pour d'autres motifs.

Le ministre a cependant précisé que le gouvernement fédéral ne modifiera pas les principes du projet de loi mais que de part et d'autre on a suggéré à Vancouver des façons d'en modifier la formulation afin qu'elle soit plus explicite et que la portée en soit plus claire à première vue.

M. Turner a dit que les procureurs généraux avaient fait preuve d'une réelle bonne volonté et que tous ceux qui ont participé à la réunion ont indiqué qu'il serait souhaitable d'éviter un affrontement devant les tribunaux. M. Turner a formulé le voeu que les provinces attendent, avant de faire un geste en ce sens, la seconde lecture du projet de loi et son renvoi pour étude au comité de la Chambre. Il a ainsi indiqué que le gouvernement fédéral proposerait vraisemblablement des amendements à cette étape de la procédure. Ayant dit cela, le ministre a ajouté que son gouvernement est prêt à défendre vigoureusement son projet de loi contre toute action prise devant les tribunaux.

Le ministre a confié aux journalistes qu'il s'attend de rencontrer M. Bertrand au sujet du projet de loi d'ici deux semaines. Les provinces Maritimes et l'Ontario étant d'accord avec l'ensemble du projet de loi, M. Turner n'a pas l'intention de rencontrer les chefs de gouvernement de ces provinces.

Résultat des élections partielles de jeudi 20 février

(Entre parenthèses, le résultat de 1966)

WOLSELEY		
Leonard Claydon (PC)	2,161	(3,132)
Julius Koteles (L)	1,530	(1,780)
Archie Stone (NPD)	944	(1,495)
MORRIS		
Warner Jorgenson (PC)	2,146	(1,518)
Ralph Rasmussen (L)	841	(1,288)
Bill Loftus (NPD)	276	(370)
BIRTLE-RUSSELL		
Harry Graham (PC)	2,117	(2,078)
Ed Shust (L)	1,406	(2,223)
Don Kostesky (NPD)	1,034	(446)
CHURCHILL		
Joe Borowski (NPD)	2,628	(2,192)
Dr Blain Johnston (Ind.)	2,605	(—)
Garry Walsh (L)	1,767	(—)
Mike Klewchuk (PC)	1,128	(3,159)

Répartition des sièges en Chambre

Progressistes conservateurs	31
Libéraux	13
Néo-démocrates	12
Crédit Social	1
TOTAL	57

Le Conseil de la Coopération se choisit un nouveau président

Le Conseil de la Coopération du Manitoba a tenu sa 22e assemblée annuelle mercredi dernier, 19 février, au Centre Culturel de St-Boniface. Vingt des trente-deux Caisses populaires membres du CCM étaient représentées.

A cette occasion, MM. P.-A. Frossais et Jacques Molicard ont été réélus au conseil de direction pour des mandats de deux et trois ans respectivement, et le Dr A. Lachance a été élu pour un mandat de trois ans en remplacement de M. Gilbert Mignot qui avait démissionné de son poste.

Les directeurs ont par la suite désigné M. Jacques Molicard comme leur président. M. Molicard, qui est directeur général de la Société Franco-Manitobaine, succède à M. P.-A. Frossais qui demeure membre du conseil de direction du CCM.

Le colloque d'animation pour les Caisses populaires à Gimli les 28 février, 1er et 2 mars, ainsi que la nécessité d'un propagandiste-animateur social, ont été parmi les principales questions discutées par l'assemblée de 75 personnes.

La direction du CCM a en effet annoncé que dorénavant, à cause de son surcroit de travail à la Caisse Centrale, M. René Toupin ne pourra plus assurer les mêmes services de propagandiste que jadis au bénéfice du CCM. Cependant la Caisse Centrale continuera à assister les caisses dans leurs travaux de secrétariat.

Les directeurs du CCM ont toutefois proposé de préparer entre-temps un propagandiste ou animateur social à plein temps au service exclusif des Caisses. L'assemblée a semblé approuver en principe un tel projet.

Quant au colloque d'animation sociale pour les Caisses populaires, les participants lui ont donné leur appui entier.

(Au moment d'aller sous presse, on apprend que plusieurs caisses n'avaient pas encore désigné leurs délégués à ce colloque.)

Les délibérations au sujet du taux de cotisation à exiger des caisses ont été plus ardues. Selon le rapport du président, les caisses les plus fortes sont les plus hésitantes à payer leur pleine cotisation. Pour l'année 1968, quatre d'entre elles ont des arrérages se chiffrant globalement à près de $1,000.

Les vingt caisses présentes à la réunion ont cependant approuvé un budget de $9,280.28 pour l'année 1969 et un taux de cotisation fixé à un septième de 1 pour cent du capital social et épargne. Il a été également approuvé qu'advenant l'entrée des 42 Caisses Populaires du Manitoba dans le CCM, le taux de cotisation sera diminué d'autant jusqu'à concurrence du budget approuvé pour 1969. En conséquence, un rabais sera crédité au compte des caisses ayant payé le plein montant fixé au début de 1969.

Présentement, il n'y a que 32 caisses qui sont membres du Conseil de la Coopération du Manitoba.



M. Jacques Molicard

Perception de L'Oeuvre des Bourses du Collège de St-Boniface

à la campagne le 2 mars — **en ville les 3-4-5-6 mars**

ÉDITORIAL

Danger imminent d'un "melting pot" scolaire

Il n'y a plus d'illusion à se faire: si les projets de nouvelles régions scolaires préparés depuis quelques mois par la Commission des Frontières ("Local Government Boundaries Commission") sont approuvés par le gouvernement manitobain, ce sera l'établissement officiel d'un "melting pot" scolaire et la fin à plus ou moins brève échéance de la communauté française au Manitoba. C'est aussi simple et aussi grave que cela! Et le bill 59 et la commission B. et B. auront été autant d'illusions irrévocablement sabotées par la naïveté monumentale, pour ne pas dire la monstrueuse supercherie, d'une poignée d'hommes.

Comme l'on sait, — et contrairement à ce que nous avions écrit précédemment — les propositions de la Commission des Frontières tiennent si peu compte des caractéristiques linguistiques, ethniques et même géographiques des divisions scolaires actuelles de la Rivière-Seine, de la Rivière-Rouge et de la Montagne, que celles-ci se trouveraient soit privées de leurs meilleurs effectifs scolaires (ce serait le cas de la Rivière-Seine), soit morcelées et absorbées par les divisions anglophones environnantes (ce qui arriverait en particulier dans la Montagne).

L'on comprend alors que les commissions scolaires se soient soulevées devant une façon aussi cavalière de traiter tous les efforts accomplis ces dernières années pour mettre sur pied un système d'éducation scolaire profondément renouvelé à l'intérieur des frontières judicieusement remaniées il y a à peine dix ans. Quand on pense, par exemple, au magnifique plan d'ensemble que la Commission de la Rivière-Seine vient d'élaborer avec les encouragements des autorités gouvernementales, mais que la Commission des Frontières s'amuse (aux frais des deniers publics) à saccager de toutes parts!

La population manitobaine tant anglophone que francophone, sans distinction d'allégeance politique, se doit d'appuyer les commissions scolaires dans leurs protestations et de réclamer du gouvernement le maintien des divisions actuelles qui commencent vraiment à atteindre leurs objectifs. Pourquoi alors changer ce que l'on vient à peine de mettre en oeuvre? En vertu de quels principes humains un organisme gouvernemental peut-il se permettre de manipuler les populations et de déplacer impunément les jeunes comme s'il s'agissait de cheptel que l'on déménage chaque printemps d'un pâturage à l'autre?

Quand on lit attentivement les critères avancés par la Commission des Frontières pour motiver ces chambardements, qu'elle ose appeler "alternative provisional plans for education", on se met à douter fortement de sa philosophie et de sa compétence en matière d'éducation. Ses arguments sont tellement vagues et superficiels qu'ils ne peuvent résister à toute critique sérieuse. Le mémoire préparé par la Commission de la Rivière-Seine relève adroitement toutes les arguties de la Commission des Frontières.

Celle-ci prétend par ailleurs ne pas agir avant d'avoir consulté la population. En réalité, elle a une façon de consulter qui ressemble beaucoup plus à une propagande subtile et sournoise par le truchement d'illustrations et de statistiques fort impressionnantes mais qui taisent tout du facteur humain. Cela fait penser à l'affaire de South Indian Lake!

Il nous semble donc très important que la population franco-manitobaine se lève en bloc — de grâce, pas d'esprit de clocher! — et supplie les représentants de tous les partis de ne pas devenir les pantins d'une poignée de technocrates qui voudraient mener notre système d'éducation comme si nos jeunes n'étaient que des numéros ou des machines à enregistrer! Et sachons que ce que nous obtiendrons pour nous-mêmes nous l'obtiendrons également pour les autres groupements tels que les Mennonites qui ont eux aussi un sens profond du respect des personnes et des valeurs spirituelles et culturelles.

J.-P. A.

L'usage de la cigarette chez les écoliers

Vaut mieux prévenir que corriger

La Fédération canadienne des Foyers-écoles et parents-maitres (Canadian Home and School and Parent-Teacher Federation), de concert avec le ministère fédéral de la Santé et du Bien-être, vient de lancer une campagne pour empêcher les enfants de fumer... avant qu'ils ne commencent. Une brochure a été préparée à cet effet.

En lançant cette campagne, la Fédération voudrait arriver à former une nouvelle génération qui ne fumera pas et qui, par conséquent, ne sera pas affligée des maladies et des infirmités qui résulte de l'habitude de la cigarette.

Cette campagne pourrait s'avérer la plus grande croisade de sauvetage de tous les temps. De nos jours, la moyenne des enfants commencent à fumer dès l'âge de douze ans. Il y en a même qui fument à six ans! Malheureusement les parents ne se rendent pas assez compte du danger que cela implique: C'est un fait reconnu que plus l'on est jeune quand on commence à fumer, plus le risque de cancer de poumons, de maladie de coeur et d'emphysème est grand.

Chaque jour, quelque 300 enfants canadiens goûtent à leur première cigarette. Au terme de leurs études secondaires, la moitié des adolescents du pays sont des habitués du tabac. Ne pourrait-on pas dire qu'il s'agit là d'une véritable épidémie? Les parents ne devraient-ils pas s'en inquiéter et prendre les moyens de l'enrayer?

La Fédération des foyers-écoles et parents-maitres demande donc aux parents de s'interroger sur les points suivants: le magasin du coin n'enfreint-il pas la loi en vendant des cigarettes à des enfants? ne devrait-on pas avoir une loi qui ne permettrait aux enfants d'acheter des cigarettes que sur billet de leurs parents? doit-on interdire la réclame des cigarettes à la radio et à la télévision? Les parents ne devraient-ils pas faire pression auprès du gouvernement et l'amener à prendre des décisions sur cette question?

L'habitude de la cigarette est tellement répandue chez les enfants qu'elle est devenue un problème qui doit préoccuper toute la société. La Fédération aimerait gagner l'appui de tous les moyens de communications, des groupes de jeunes et d'adultes, du personnel enseignant et des chefs religieux pour faire de cette campagne un succès. Elle désire surtout intéresser un demi-million de parents et les engager à plein dans sa croisade de sauvetage.

Ayez confiance en vous-même

Avoir confiance en vous-même dès maintenant, c'est là la condition essentielle de votre succès et de votre bonheur futurs. Vos études actuelles, votre travail actuel, vos projets actuels sont d'une importance capitale pour votre avenir.

La vie est une lutte perpétuelle, et il serait manifestement peu sage de compter que les choses iront toutes seules. Rappelez-vous ce que disait Richard Plantagenet, duc de York: "Je ne peux pas être votre roi avant d'être couronné."

Ce qui est très encourageant, c'est de penser que vous ne mériterez pas votre place dans la vie par la faveur des autres, mais uniquement par l'orientation intelligente de vos efforts.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man. 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443)**.

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415)**.

ABONNEMENT ANNUEL

(Tarif en vigueur jusqu'au 31 mars 1969)

Canada: $4.00

Ajouter $2.00 par année pour abonnement aux Etats-Unis et $3.00 par année pour abonnement aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.



La guerre, où qu'elle se produise dans le monde, en plus des victimes qu'elle fait et des souffrances qu'elle amène, arrête impitoyablement le développement de la région où elle sévit et même le fait reculer à zéro. A cause de l'ampleur du conflit Nigéria/Biafra, Développement et Paix a accordé des secours d'urgences particulièrement importants à cette région en 1968.

Un message clair et net adressé aux directeurs de nos Caisses Populaires

N.D.L.R. — Lors de la réunion annuelle de la Centrale des Caisses Populaires à Saint-Boniface, le 31 janvier dernier, M. Philippe Jubinville, inspecteur des Caisses, a tenu des propos très opportuns qui méritent d'être connus de toute notre population franco-manitobaine en un temps où elle s'interroge sur l'orientation à donner à ses caisses. Voici de larges extraits de ce discours:

"Que notre maison soit en ordre". La gérance et l'administration nonchalantes et souvent périlleuses de nos Caisses Populaires devront définitivement disparaitre. Les directeurs devront disposer de beaucoup plus de temps et démontrer beaucoup plus de compétence dans la direction générale et l'administration de leur Caisse. Les concours de popularité, lorsqu'il s'agit d'élections, devront cesser. Il est grand temps que les qualifications des individus soient considérées d'un peu plus loin que la couleur de leurs cheveux ou de leurs yeux.

Les Caisses Populaires ne peuvent plus se permettre de faire l'élection de "bons hommes" au Comité de Crédit; des "bons hommes" qui assumeront sans dire un mot la responsabilité d'accorder des prêts sur recommandation du gérant, sans se soucier de garanties nécessaires ou du mode de remboursement. Il est de plus en plus important que les bureaux de direction analysent fréquemment les qualifications de leur gérant, s'assurent de sa compétence et de sa capacité d'adaptation continuelle aux affaires de sa Caisse. Ceci n'est pas une critique générale de la gérance des Caisses Populaires au Manitoba. Je ne veux surtout pas que les directeurs prennent l'attitude que demain le gérant sera congédié parce que quelque chose ne va pas dans la Caisse Populaire. Il se pourrait bien que ce soit le bureau de direction qui devrait être congédié, puisqu'en fait il n'établit pas les politiques et les normes qu'un gérant responsable pourrait suivre.

Inspection annuelle

Je ne sais trop comment m'exprimer pour vous faire comprendre que la prudence et la discrétion concernant les opérations d'une Caisse Populaire sont toujours de rigueur. En aucun temps, on ne doit prendre des risques inutiles avec l'argent des autres. Vous êtes en quelque sorte des syndics et, de plus, nous vivons dans des temps incertains.

Beaucoup de gens empruntent plus qu'ils ne peuvent, et il faudrait que nos Caisses Populaires soient en mesure de conseiller à leurs sociétaires de ne pas s'endetter inutilement. Je ne veux pas dire que le pourcentage des prêts en retard, au Manitoba, est à un niveau dangereux, cependant, un certain nombre de Caisses Populaires ont du mal à maintenir les retards en échec. L'inspection annuelle de votre Caisse Populaire ne peut, en toute justice, satisfaire au besoin actuel de surveillance. J'ai peur toutefois que beaucoup d'administrateurs dépendent trop sur notre rapport d'inspection pour découvrir les lacunes, et même certains l'ignorent complètement.

Les bureaux de direction et les comités de surveillance ont la responsabilité quotidienne de voir au bon fonctionnement de la Caisse Populaire. Il n'y a plus de raison maintenant pour qu'un comité de surveillance dise que le travail est trop considérable. La loi prévoit qu'un comité de surveillance peut s'adjoindre du personnel qualifié pour l'aider et même faire tout le travail, sauf, écrire le rapport à envoyer au bureau de direction.

La plupart des Caisses Populaires ont maintenant le service de chèques qui apporte avec lui un accroissement de risques. Si les Caisses Populaires ne sont pas capables d'administrer ce service consciencieusement, elles se verront obliger de le retirer.

...Le rapport d'un inspecteur est une critique non pas négative mais positive des affaires de votre Caisse Populaire. Nous avons pu constater en plusieurs circonstances que les directeurs, trop souvent, ne se préoccupent même pas de lire le rapport, ou s'ils le font, essaient d'oublier le plus tôt possible les commentaires qu'il contient.

Je puis affirmer sans hésitation que l'attitude de tels directeurs conduit toujours à des difficultés. Cela peut prendre 6 mois ou 6 ans, mais tôt ou tard, ces mêmes commentaires et directives viendront les hanter.

Nous en avons aujourd'hui des exemples très concrets. A maintes reprises nous avons averti contre l'accroissement d'intérêt sur prêt. L'un après l'autre, ceux qui n'ont pas suivi ce conseil font aujourd'hui face à la musique; et la musique n'est pas plaisante.

L'examen annuel des affaires de votre Caisse Populaire prend toujours la forme d'une critique. Nous le voulons ainsi afin de vous donner un bilan réaliste des erreurs. Nous admettons toutefois que nous ne sommes pas infaillibles, et que notre jugement pourrait, selon votre opinion, être erroné. C'est alors que nous vous suggérons de communiquer avec l'inspecteur en chef afin de trouver la solution aux divergences apparentes.

Les grèves au Québec et en Ontario, en 1968

QUEBEC — Il y a eu 289 grèves en Ontario comparativement à 137 au Québec, au cours de 1968.

Près de quatre fois plus de travailleurs ont fait la grève en Ontario qu'au Québec l'an passé. En effet, 131,155 ont débrayé en Ontario et 34,421 au Québec. Le nombre de jours-hommes perdus à cause des grèves est de 1,006,721 au Québec et de 2,480,113 chez sa voisine.

Il convient de souligner que le nombre de travailleurs ontariens est de 2,518,000 au regard de 1,809,000 Québécois.

En 1967, le Québec avait connu 152 grèves et l'Ontario, 229. Le nombre des travailleurs ayant fait la grève s'était alors élevé à 98,781 dans l'Etat québécois et à 61,347 dans l'autre. Les jours-hommes perdus étaient de 1,625,359 dans le premier cas et 1,779,268 en Ontario.

(O.I.-2, 234-69)

Une taxe volontaire pour le développement

par Roméo Malone, directeur général de Développement et Paix

L'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix travaille à bâtir la paix par le développement. L'une de ses tâches essentielles est de percevoir, spécialement à l'occasion du Carême, la "taxe volontaire" de ceux qui ont atteint un haut niveau de vie pour aider ceux qui sont en train d'en gravir les pentes. Comme le dit le vieux proverbe chinois: "Il est bon de donner un poisson à un homme affamé, mais il est encore mieux de lui apprendre à pêcher". La paix passe par le chemin du développement, c'est-à-dire par le transfert des connaissances, de l'expérience et des ressources des régions développées vers celles qui sont au début de leur développement. Les sacrifices des nantis doivent en quelque sorte aller compléter les sacrifices et les privations des pauvres. Chaque année, à l'occasion de la campagne "Carême de Partage", les chrétiens de tout le pays sont appelés à sacrifier une part, infime en réalité, de leur richesse pour le développement.

Seul, cet esprit de sacrifice, cette privation de carême avec un sens renouvelé, cette "taxe volontaire" pour nos frères moins bien partagés sera le pont qui permettra de franchir le fossé entre les riches et les pauvres.

"Développement et Paix" est le canal qui permettra aux ressources ainsi créées par les "taxes volontaires" des Chrétiens du pays d'aller directement vers des projets de développement. Bien que le développement socio-économique soit notre principal objectif, une provision de 20 pour cent des fonds recueillis est aussi faite pour le secours d'urgence. Une grande partie de ces fonds ont été orientés cette année vers le secours aux victimes de la guerre civile au Nigéria. Les demandes d'aide ont commencé à être reçues dans le sens de la parole évangélique: "Demandez et vous recevrez".

Des projets de développement de différents types et de divers endroits nous ont été présentés et plusieurs ont déjà été examinés par un comité de sélection composé de personnes compétentes. Un bon nombre ont déjà été approuvés et se sont vus octroyer des fonds.

Et ils continuent à venir. C'est la tâche de "Développement et Paix" de canaliser votre "taxe volontaire" du carême vers un projet de développement. Dans la poursuite de cette tâche, nous n'agissons pas seul. Nous travaillons en effet de concert avec Misereor (Allemagne), le Comité Catholique contre la Faim pour le Développement (France), Entraide et Fraternité (Belgique), Bisschoppelijke Vastenactie — Nederland (Hollande), et d'autres organismes semblables au nôtre.

L'Eglise se lance avec vigueur dans cette tâche du "Développement des Peuples". Lorsque le Seigneur dit: "Donnez à boire à celui qui a soif et à manger à celui qui est affamé", Elle comprend l'application de ce message à notre temps et le traduit ainsi: "Là où existe la soif, creusons un puits, là où la faim fait ses ravages, mettons en place une agriculture moderne".

Et ainsi, l'amour du prochain pourra encore épouser la forme de notre 20e siècle.

Qu'est-ce qui coûte le plus cher dans la construction d'une maison?

Quelle est la proportion des frais de main-d'oeuvre dans le prix de vente d'une maison?

De 40% à 55%? Si c'est ce que vous croyez, vous partagez l'avis de la moyenne des personnes qui ont pris part à un récent sondage à ce sujet.

De 25% à 35%? Si c'est ce que vous croyez, vous pensez comme un menuisier, parce que c'est ce que la moyenne des menuisiers ont répondu à ce sondage.

Mais vous avez tort. Car les frais de main-d'oeuvre représentant 13.8% du prix de vente. C'est le pourcentage qui a été calculé par le Conseil national de recherche du Canada.

L'étude faite par le Conseil sur cette question montre que ce qui coûte le plus cher dans la construction d'une maison, ce sont le terrain, les services (l'équipement social), les matériaux de construction et les frais de financement.

. Le profit réalisé sur la vente du terrain et les frais de financement représentent 41.2% du coût de la maison. Et les matériaux de construction représentent, à eux seuls, 43.9% du coût total.

Le Conseil a employé les services d'experts pour évaluer le coût de la main-d'oeuvre dans la construction d'une maison de $18,000. Leur étude a démontré que les frais encourus sur les lieux pour la construction de la maison représentent 59% du prix de vente. La balance de 41% est composée du coût du terrain, du coût des services, des profits et des frais d'administration.

Dans le calcul du coût de la main-d'oeuvre, les auteurs de l'étude ont inclus les salaires et toutes les autres primes et allocations comme la paie de congé annuel, l'indemnisation des accidents du travail, l'assurance-chômage et les coûts qui peuvent être attribués au travail fait sur le chantier.

Du 13.8% que représente le coût total de la main-d'oeuvre, une proportion de 3.3% est attribuable au temps pendant lequel il ne se fait pas de travail, soit le temps pris pour les pauses pendant la journée de travail, le temps passé à attendre ou à recevoir des ordres ou directives, et les délais causés par le mauvais temps et l'absence des matériaux voulus au moment où on en a besoin.

Le véritable obstacle à la construction de maisons à prix modique n'est pas le coût de la main-d'oeuvre; ce sont les coûts entraînés par l'achat du terrain et les frais de financement.

Tant que l'on ne freinera pas la spéculation immobilière et tant que l'on ne réduira pas les taux d'intérêt, les prix des maisons resteront relativement élevés.

Les taux d'intérêt élevés ne font pas qu'augmenter substantiellement le coût d'érection d'une maison: ils augmentent aussi énormément le coût d'achat d'une maison par prêt hypothécaire. Une hypothèque de $20,000 pour 30 ans à 6% d'intérêt représente un coût de $120 par mois ou $43,200 pour toute la durée de l'hypothèque.

Une hypothèque de $20,000 pour 30 ans à 7% d'intérêt coûte $133 par mois et 47,880 pour toute la durée de l'hypothèque. Une augmentation de 1% seulement du taux d'intérêt représente ici une somme additionnelle de $4,680.

Il est alors évident que l'achat d'une maison restera hors de la portée des personnes qui ont un revenu modeste tant que les taux d'intérêt ne seront pas abaissés à un niveau raisonnable.

(Extrait du "Réseau", janvier 1969)

Péripéties de voyage d'un Canadien errant

Voyage en Grande-Bretagne (III)

LONDRES, la nostalgique!

En Grande-Bretagne, tous les chemins mènent à Londres. A mesure qu'on y approche, la population devient de plus en plus dense. A Reading, ce sont déjà les faubourgs, pourtant les panneaux indicateurs nous annoncent: "London, 20 miles". Déjà, ce sont les rues aux maisons interminables. La ville a quatre fois la population de Montréal; elle est composée de plusieurs "bourgs": Westminster, Chelsea, Kensington, etc. C'est la plus grande ville de l'Europe.

Je dois admettre que ma visite a été superficielle: j'y suis demeuré huit jours. On m'a dit qu'il y a des gens qui habitent Londres depuis des années et qui n'ont jamais vu Trafalgar Square: c'est comme si on disait qu'il y a des gens à Winnipeg qui n'ont jamais vu le carrefour des rues Portage et Main. Pourtant, à Londres, c'est croyable.

Londres est une ville aux visages multiples. Il est impossible de les connaitre tous en si peu de temps. Il y en a deux qui sont assez frappants. D'abord, Londres la magnifique, avec tous les monuments, les parcs et les palais. Tout cela, c'est un peu le mémorial du défunt empire britannique. On ne saurait ignorer ce visage puisqu'il offre tant de richesses culturelles, artistiques et historiques.

Par exemple, il y a des musées et des galeries d'art d'une richesse incomparable... la National Gallery, la Tate Gallery, le Victoria and Albert Museum, le Musée d'histoire naturelle, le British Museum, la Tour de Londres. Ensuite, il y a les théâtres et les salles de concert... A Londres, on paie souvent moins cher pour aller au théâtre que pour aller au cinéma. On peut voir une pièce de théâtre de toute première qualité pour 5 shillings, soit 60 cents. Et au cinéma, il est permis de fumer...

Il y a ensuite les églises. La cathédrale "St. Paul's", construite au XVIIe siècle, et selon toute vraisemblance, il s'agissait de donner à Londres une église dans le style de St-Pierre de Rome. Il y a aussi l'Abbaye de Westminster (XIIIe siècle), une église gothique qui est un véritable mausolée, car tous les grands hommes anglais y sont enterrés: hommes de sciences, de lettres, musiciens, rois, reines, aristocrates, militaires, ainsi qu'un bon nombre d'illustres inconnus... Evidemment, chacun des trépassés a son monument ou sa plaque commémorative, et tout ça à l'intérieur de l'église!

Ce qui nous frappe dans les églises anglaises, c'est la profusion de plaques funéraires, de monuments de leurs victoires, victoires très fréquemment remportées grâce à des alliés de l'Inde, de l'Australie, du Canada et d'ailleurs. Evidemment, ce sont toujours des victoires "anglaises"... Les églises sont aussi "ornées" de drapeaux de régiments. On a vraiment l'impression que la patrie (king and country) fait partie de la religion anglicane, et les guerres du passé prennent forcément l'allure de croisades qu'on a menées contre l'ennemi français, hollandais, espagnol, portugais, allemand, autrichien, bref, à peu près tous les autres pays de l'Europe et du Moyen Orient.

C'est sous le règne de Victoria (1837-1901) que le défunt empire britannique a connu ses plus beaux jours. Même si on ignore l'histoire, on s'en rend compte en se promenant dans les rues de Londres, car Londres a la nostalgie de sa gloire de naguère. Mais ces jours-là ne sont plus. Le soleil s'est à jamais couché sur cet empire, et dans les édifices qui servaient autrefois au gouvernement de toutes ces colonies se sont installées des banques australiennes ou africaines, ou encore des départements du Foreign Office ou enfin des bureaux de renseignements pour l'immigration vers l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Canada. Et le petit air qu'on entend quelquefois sur les orgues de barbarie à Picadilly ou ailleurs prend une nouvelle signification: "Those were the days my friend, we thought they'd never end..."

Mais Londres est une ville qui n'est pas moribonde. Elle a connu d'autres bons moments assez récemment, grâce à la mode de Carnaby Street, à la musique des Beatles, etc. Pourtant, cette ville, qui arborait il y a trois ans de nouvelles couleurs et qui s'attirait encore une fois tous les regards de la jeunesse du monde, retrouve aujourd'hui, peu à peu, le gris et le brouillard. Certes, la mode de Carnaby et ses variantes demeurent toujours, et les cheveux longs aussi. Ce dernier phénomène, qui fait encore parler les gens au Manitoba, est chose courante à Londres. C'est même un peu banal, car c'est devenu la coupe des commis des grands magasins, des employés de banque et des jeunes professionnels. On rencontre même des policiers ("bobbies") qui portent la moustache mongole ou des barbes bien taillées. Pourtant, les "bobbies" sont toujours aussi chics et fidèles à la réputation qu'on leur connait.

La mini-jupe règne toujours, mais les mini-jupes de Londres sont certes les plus "mini" que j'ai vues jusqu'à ce jour! Il est très agréable d'aller à Picadilly le midi ou vers cinq heures et de voir les secrétaires sortir des bureaux... Mais qu'il soit vêtu de tweed traditionnel ou à la mode de Carnaby, qu'il ait les cheveux courts ou lui recouvrant les oreilles, l'Anglais est toujours élégant et vêtu avec un goût impeccable.

Nous allons donc quitter la Grande-Bretagne, nous y sommes depuis trois semaines, c'est-à-dire le temps requis pour comprendre le système monétaire anglais. Les Anglais ont vraiment l'art de compliquer les choses. Alors que tous les pays d'Europe et des Amériques divisent leur unité monétaire selon le système décimal, en Grande-Bretagne la livre sterling (argot: "quid") est divisée en vingt unités, soit les shillings (argot: "bob"), Le shilling se divise en douze "pence". Les notes utilisées couramment sont d'une livre, de cinq livres et de dix shillings. Les pièces de monnaie sont le "half-crown" (2 shillings et "sixpence"), le "florin" (2 shillings), le shilling, le "sixpence", le "thruppence", le "penny" et le "halfpenny". Si le prix est donné en "guineas", n'essayez surtout pas de trouver un billet de cette appellation, il s'agit tout simplement de 21 shillings, soit une livre et un shilling.

Et pour compliquer la situation, les Anglais ont décidé d'adopter en 1970 le système décimal. Donc, on a déjà commencé à mettre en circulation des nouvelles pièces de monnaie. La première, "10 new pence", vaut deux shillings. La seconde, "5 new pence", vaut un shilling, soit 12 "pence" actuels. Certains prix sont donnés en shillings, d'autres en livres et shillings et d'autres encore en "guineas". Un prix donné comme suit: "5/6/6" se traduit ainsi: cinq livres, six shillings et "sixpence". Et si vous rencontrez "66/6", c'est exactement la même chose que "5/6/6"!

Petit problème pour vous distraire sur le train entre Londres et Paris: si la livre sterling vaut $2.60 et s'il y a 4½ francs dans un dollar, combien de francs aurez-vous en France si vous voulez changer 3 livres et 10 shillings en arrivant à la gare du Nord de Paris? Moyennant 1½% de commission au bureau de change évidemment... Vous serez probablement à Paris avant de trouver la réponse!

Roger-H. Boulet

Nos lecteurs nous écrivent

"De la poudre aux yeux?"

Dans le numéro du journal (12 février), page 2, sous le titre ci-haut, on peut y lire que les francophones de la Saskatchewan qui ont entendu leur ministre du Travail, M. Coderre essayer de s'adresser en français (etc.), n'ont pas dû être fiers du spectacle.

A ce sujet, nous pouvons dire que les francophones du nord de la Saskatchewan, qui ont écouté les débats, n'ont rien entendu du français de M. Coderre ni de celui des autres ministres qui pouvaient s'exprimer en français. Du moment que ceux-ci disaient "Monsieur le Président", vite la traduction en anglais commençait sur un ton fort et monotone effaçant complètement le français qui y était parlé.

Comment blâmer M. Coderre du français qu'il a employé à cette conférence, alors que les Canadiens français, depuis la conquête il y a plus de deux cents années, l'emploient ordinairement pour eux-mêmes et leurs enfants.

A part du Québec, M. Coderre est le seul ministre provincial (exception faite pour M. Robichaud du Nouveau-Brunswick) des 9 provinces à majorité anglaise qui s'exprima en français.

Dans les limites d'une discussion amicale entre personnes d'une même race, on pourrait peut-être faire siennes les parole suivantes: "Avec malice envers personne" — "Avec charité pour tous."

R. Courteau, J.P.
Zenon Park, Sask., 19-2-69

• • •

N.D.L.R.—L'intervention de M. Coderre fut également diffusée au cours du bulletin d'information du réseau français de Radio-Canada.

★ ★ ★

Au sujet d'un éditorial

Vos éditoriaux sont souvent de bon goût, et j'en ai lu d'excellents; ceux qui se rapportent à la Saskatchewan attirent d'autant plus l'attention qu'ils se distinguent par leur rareté.

Celui paru dans votre édition du 12 février ,et intitulé: "De la poudre aux yeux?" aurait toutefois pu, très avantageusement, présenter l'intervention du ministre, M. Lionel Coderre, à la conférence fédérale-provinciale sur la Constitution, sous un aspect plus positif et plus constructif.

Vous auriez pu, par exemple, souligner que la délégation de la Saskatchewan fut la seule, de toutes les provinces de l'ouest, à comprendre un ministre bilingue, et qui ait eu le courage, même s'il n'est pas académicien, de prononcer un discours en français. Vous auriez pu souligner que ce discours apportait des précisions fort intéressantes, en mentionnant le passage du discours de M. Coderre qui faisait état de l'attitude favorable du gouvernement de la Saskatchewan à appuyer les amendements nécessaires, à supprimer les obstacles constitutionnels qui pourraient éventuellement subsister en vue de l'adoption du Bill C-120, sur le statut des langues officielles au Canada.

Vous auriez pu mettre en exergue le fait que le gouvernement de la Saskatchewan est celui, de toutes les provinces de l'ouest, qui a voté les lois les plus favorables, non seulement à l'enseignement du français, mais à celui des autres matières du curriculum, en français.

L'A.C.F.C., Monsieur le Rédacteur, regrette les propos contenus dans votre éditorial à l'endroit du ministre Lionel Coderre; celui-ci, qui s'exprime d'ailleurs généralement beaucoup mieux en français que votre éditorial ne semble vouloir l'affirmer, reconnait lui-même bien sincèrement qu'il n'est pas un "maitre" en français, mais nous devons reconnaître que M. Coderre, et ceci ne date pas d'aujourd'hui, croyez-le bien, a été, et est, un ami précieux de l'A.C.F.C. dans ses démarches auprès du gouvernement de la Saskatchewan.

Votre éditorial du 12 février risque donc de discréditer aux yeux de vos lecteurs, et tout spécialement des francophones de la Saskatchewan, un membre du gouvernement de la Saskatchewan qui nous est très sympathique, et nous regrettons amèrement votre intervention, à tout le moins, inopportune.

Nous souhaitons qu'à l'avenir, en de telles circonstances, vous preniez d'abord en considération le point de vue de l'A.C.F.C. avant de publier des éditoriaux qui risquent de nous faire plus de tort que de bien.

René Rottiers,
secrétaire général.
Regina, Sask., 16-2-69

★ ★ ★

L'émission "Le temps s'ouvre"

Permettez-nous par le moyen de votre journal de remercier au nom du poste CBWFT, de l'Office de la Catéchèse et de l'Office des Communications sociales tous ceux qui ont bien voulu adresser des commentaires ou des suggestions concernant l'émission "Le temps s'ouvre". Leur geste dans ce cas a plus d'importance qu'ils ne le croient.

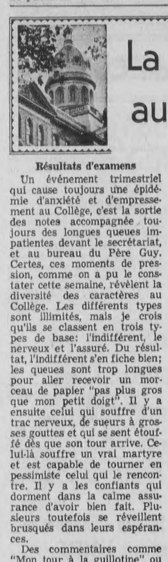
L'émission "Le Temps s'ouvre" est une initiative et une production de la station CFTM-TV, canal 10 de Montréal qui est reconnu comme étant le rival de Radio-Canada. Malgré cela l'une et l'autre de ces stations ont bien voulu accéder à notre requête. Radio-Canada a assumé les frais encourus pour la reproduction des copies, pour la diffusion de l'émission pour la publicité enfin pour le port des rubans magnétoscopiques.

Nous aimerions ici souligner également la générosité de notre poste CKSB qui, reconnaissant l'importance de ce programme, lui accorde une bonne publicité.

Après tant de louables initiatives, les responsables se demandent jusqu'à quel point ces émissions sont suivies, appréciées. De plus, l'on s'interroge pour savoir si, à l'avenir, un tel projet vaudra la peine d'être repris. La réponse ne peut venir que des téléspectateurs.

C'est pourquoi, Monsieur le Rédacteur, nous avons apprécié fortement tous les commentaires qui nous furent adressés notamment ceux par lettre. Nous souhaitons que d'autres correspondants se joindront aux premiers et nous glisseront leurs remarques ne fut-ce qu'une ligne nous disant si l'émission "Le temps s'ouvre" les intéresse ou non, etc.

Maria Prénovault, S.N.J.M.,
Département des Communications sociales,
Centre de Pastorale,
Saint-Boniface, Manitoba.
14-2-69



La Semaine au Collège

Résultats d'examens

Un événement trimestriel qui cause toujours une épidémie d'anxiété et d'empressement au Collège, c'est la sortie des notes accompagnée toujours des longues queues impatientes devant le secrétariat, et au bureau du Père Guy. Certes, ces moments de pression, comme on a pu le constater cette semaine, révèlent la diversité des caractères au Collège. Les différents types sont illimités, mais je crois qu'ils se classent en trois types de base: l'indifférent, le nerveux et l'assuré. Du résultat, l'indifférent s'en fiche bien; les queues sont trop longues pour aller recevoir un morceau de papier "pas plus gros que mon petit doigt". Il y a ensuite celui qui souffre d'un trac nerveux, de sueurs à grosses gouttes et qui se sent étouffé dès que son tour arrive. Celui-là souffre un vrai martyre et est capable de tourner en pessimiste celui qui le rencontre. Il y a les confiants qui dorment dans la calme assurance d'avoir bien fait. Plusieurs toutefois se réveillent brusqués dans leurs espérances.

Des commentaires comme "Mon tour à la guillotine" ou "Je me demande combien de 'fraises' (faillites inscrites en rouge) cette fois-ci?" sont communs. Après la révélation, il y a les déçus qui croyaient avoir mieux fait, et les exaltés qui, au lieu d'avoir eu une faillite, ont passé par un point. C'est l'attitude qui compte, et le salut ne repose que dans les résolutions prises à la suite des résultats.

En parlant de résultats, il y a toujours les premiers de classe et bien sûr, les derniers. Parmi ceux qui firent "Pas trop mal" et qui réussirent à se classer à la tête, nous trouvons en Philo II: Gérald Allard, suivi de Jacques Chamberland; en Philo I: Claude Boux et Michelle Picton, suivis de Gilles Lesage, et en Rhétorique: Léo Teillet, suivi de Raymonde Vermette. Félicitations à ces heureux qui savent unir travail et talent, et aux autres, bon courage et bon succès pour un dernier gros coup de coeur.

Jocelyne Labossière

• • •

Crise politique à l'A.U.

La vénérable institution de l'Association des Universitaires ressemble au parti libéral manitobain: crise de conscience et crise de confiance. Les candidats veulent tous gagner, mais cette année, miracle... ou crise de confiance ou de manque de confiance, tous gagnent... faute d'opposition. Et alors crise de conscience! A plus tard pour plus de détails.

Voyageurs I

Les nouveaux porte-couleurs du Collège, membres nouveaux de la ligue Hanover-Taché, sont actuellement aux prises avec les Braves de St-Pierre dans la série demi-finale.

St-Pierre gagna la première partie au compte de 5 à 3. Certains petits trucs, à la Gordie Howe, inaperçus d'arbitres indolents, aidèrent les vigoureux et rapides Braves.

Dans la deuxième partie jouée à Lorette, les Voyageurs l'emportèrent au compte de 4 à 3 en supplémentaire. Michel Bouvier se révéla le héros de la partie en comptant à une minute de la fin, grâce à un boulet de la ligne bleue. Les arbitres, toujours nouveaux, envoyés par la M.A.H.A., s'occupèrent sérieusement de leur besogne et nos Voyageurs bombardèrent constamment le tenace gardien Morissette, de St-Pierre. C'était pour les Voyageurs la meilleure partie de l'année et les supporters collégiens éclatèrent à la fin en un assaut d'enthousiasme et de joie. Outre Bouvier, C. Provost, O. Fontaine et R. Larivière comptèrent pour le Collège.

Lundi dernier, troisième partie, à St-Pierre. Compte final: Braves 6, Voyageurs O. Ce fut une partie où les Braves profitèrent des occasions et où le gardien Morrissette et certaines mesquineries étouffèrent les élans de nos Voyageurs.

La rivalité est vive entre le Collège et St-Pierre depuis des années et il faut dire que les Braves savent mieux profiter de l'indolence d'arbitres "certifiés" mais parfois inférieurs à la tâche. Certains spectateurs, non de St-Pierre, manifestèrent leur mécontentement de façon vulgaire en lançant des oeufs sur la patinoire. Un malheureux apprenti au système des haut-parleurs s'acharnait à faire les annonces en anglais seulement, ce qui n'aidait pas à l'atmosphère. Et les joueurs des deux côtés ne ménageaient pas les occasions de riposter aux provocations.

Il serait dommage si ces deux équipes intéressantes ne se maintenaient pas dans les bornes de belles compétitions sportives.

La prochaine partie: jeudi soir 27 février, à l'aréna de Lorette.

G. L.

• • •

Nos ambassadeurs

Aux Etats généraux du Canada français (non seulement du Québec français), Raymond Gauthier et Martial Fontaine seront nos représentants.

Au séminar de l'Université de Winnipeg qui porte sur les affaires canadiennes, nous aurons six délégués, Rino Ouellet, Donald Foidart, Martial Fontaine, Gérald Wanlin, Raymond Gauthier et Jean Hébert, qui iront écouter, admirer ou ...contester les dires de MM. Grégoire, Lévesque et autres.

Visiteur de marque

M. Roméo Maione, organisateur du Mouvement catholique pour la paix et le développement, est venu nous parler de la pauvreté dans le monde en ce début de carême, devenu... volontaire.

Et ce vivace bonhomme et apôtre à la fois nous a vivement stimulés à nous intéresser aux pauvres. Dans un langage où l'italien et l'anglais ajoutaient au coloris d'un français canadien, M. Maione nous a fait une magistrale leçon combinée d'histoire, de sociologie et de christianisme.

La faim des pays sous-développés actuels fut causée curieusement par la médecine qui permit l'accroissement rapide de la population. La conséquence fut la fuite vers les villes. Les premiers pays qui connurent ces problèmes purent y répondre par l'industrie et l'émigration.

Mais les pays les premiers développés, ceux d'Europe et d'Amérique du Nord, profitèrent de leur avance technique pour exploiter les autres pays. Un système de dégoûtant colonialisme économique, qui fonctionne encore, rend les pays pauvres plus pauvres et les pays riches plus riches.

Les différents gestes d'aide des gouvernements sont fondamentalement gâtés par l'égoïsme et l'hypocrisie. L'Eglise est encore seule à prêcher et à pratiquer la vraie charité, la vraie civilisation, celle de s'occuper de tous les humains en état de besoin. Les sommes recueillies par le mouvement sont certes minimes mais sont bien utiles et surtout servent à témoigner de l'idéal chrétien.

Et puis...

Comme au martyrologe, nous omettons les peines et les péripéties, les mérites et les espoirs de nombreux autres étudiants ou étudiantes, mariés ou prévoyant le mariage, de cours du soir ou du jour, qui cherchent un peu de bonheur en étudiant ou entre les études ou malgré les études et les... travaux!

L'Association des Anciens du CSB

"Parodies et jus de fruits" au Collège

L'Association des Anciens du Collège de Saint-Boniface a le plaisir d'annoncer que la soirée annuelle "Parodies et jus de fruits" aura lieu cette année le vendredi 7 mars.

La soirée, qui consiste en une série de "sketchs" ordinairement comiques, se déroulera dans la salle académique du Collège à partir de 8 h du soir.

Cette année, les dames sont aussi invitées alors pourquoi ne pas amener votre épouse ou votre amie?

Nous soulignons que la soirée est pour tous les anciens et leurs amis. Venez donc rigoler et vous amuser le vendredi 7 mars au Collège de St-Boniface.

L'on pourra se procurer des billets à la porte au prix de $3.50 la personne.

Le publiciste

Auditions des jeunesses musicales du Canada

Auditions

Les pianistes, violonistes et violoncellistes qui ont l'intention de participer aux auditions des Jeunesses Musicales de Saint-Boniface sont priés de noter que la date limite d'inscription est le 10 mars. Comme par les années passées, le grand prix de ces auditions est un séjour de trois semaines au camp musical JMC au Mont Orford, dans le Québec. Pour plus de renseignements, s'adresser à Auditions JMC, 234, rue La Vérendrye, Saint-Boniface ou téléphoner à 247-2547.

Récital

C'est également le 10 mars qu'aura lieu au Collège de St-Boniface le dernier concert de la saison 1968-69 alors que les JMC présenteront deux jeunes musiciens européens, Montserrat Alavedra, soprano espagnole, et Jeanpierre Faber, pianiste luxembourgeois. Ils interpréteront un programme aussi varié qu'intéressant dont la première partie sera consacrée au répertoire traditionnel tandis que la deuxième offrira des oeuvres de compositeurs espagnols. Selon Gilles Potvin, le critique de "La Presse" de Montréal, "Monserrat Alavedra possède une voix de soprano des plus agréables et interprête différents styles avec beaucoup de compréhension et de musicalité."

Inscription aux Jardins d'enfants

Les dates d'inscription pour les enfants devant entrer aux Jardins d'enfants de la Division scolaire de St-Boniface no 4 seront du 5 au 9 mai 1969. On doit inscrire les enfants à l'école élémentaire la plus rapprochée pendant les heures de classes au cours de la semaine. On doit présenter les certificats de naissance ou autres preuves de l'âge de l'enfant au moment de l'inscription. Tous les enfants nés en 1964 sont éligibles pour l'inscription.

Plan de Sécurité familiale

Anniversaire

M. Roger Brunel, rue Horace, St-Boniface, du 24 février.

M. Romain Labossière, St-Léon, du 24 février.

M. Raymond Thuot, rue Dumoulin, St-Boniface, du 24 février.

M. Léon-Pierre Prévost, rue Hébert, St-Boniface, du 25 février.

M. Rhéal Labossière, St-Léon, du 26 février.

M. Lionel Laurin, avenue Beach, Winnipeg, du 26 février.

M. Lucien Thioux, avenue Braemar, St-Boniface, du 26 février.

M. Alphonse Nadeau, Somerset, du 27 février.

M. Norbert Bosc, Notre-Dame-de-Lourdes, du 28 février.

Le Père Alfred Ducharme, Trois-Rivières, Qué., du 1er mars.

M. Paul Dufault, Somerset, du 1er mars.

M. Antonin Nadeau, La Broquerie, du 2 mars.

Des romans parus en France en 1968

L'ère du roman n'est pas terminée.

En 1968, la moisson des prix littéraires a toujours été aussi abondante que les années précédentes. Mieux encore de nouveaux prix littéraires ont été créés pour "réparer quelques oublis".

L'examen du palmarès de l'année peut donc, sans grands risques, servir de fil conducteur à travers la production de l'année.

Celle-ci a été dominée, une fois encore, par l'affrontement à l'intérieur du roman de deux littératures de conceptions opposées: le roman intellectuel contre le roman du peuple, l'engagement contre la tradition. On en prendra pour preuve la bataille du Goncourt où François Nourissier ("Le Maître de Maison", Grasset) et Bernard Clavel ("Les Fruits de l'hiver", Laffont) n'auront été, en somme, que les champions de ces deux tendances.

Derrière l'une des bannières on a retrouvé des écrivains déjà confirmés: Giono avec "Ennemonde" publié chez Gallimard, Chamson avec "Suite Cévenole" (Plon), Luc Estang avec "L'Apostat" (Le Seuil), Jules Roy avec "Les chevaux du soleil" (Grasset), Guilloux avec "La Confrontation" (Gallimard), Cesbron avec ses "Enfants aux cheveux gris" (Laffont), Ph. Hériat avec "Le Temps d'aimer" (Gallimard), Marguerite Yourcenar avec "L'Oeuvre au Noir" (Gallimard), R. Queneau avec "Le Vol d'Icare" (Gallimard), Elsa Triolet avec "Ecoutez-voir" (Gallimard), A. Bosquet avec "Les tigres de papier" (Grasset) étaient, en effet, attendus par leurs fervents.

Il y eut aussi des débutants très prometteurs ou ceux que la critique découvrit à leurs premiers essais. L'entrée la plus frappante a été, peut-être, celle de Yambo Ouologuem, dont "Le Devoir de violence" (Le Seuil), sorte de cri authentique et sincère, l'a classé d'emblée au premier rang. Anne Loesch ("La Prochaine", Ed. Plon) et Catherine Guérard ("Renata n'importe quoi", Ed. Gallimard) ont eu aussi leurs lecteurs enthousiastes, tout comme François Nérault ("Les Vigiles des eaux", Le Mercure de France) ou Georges Buis ("La Barquue", Ed. Grasset) ou Simone Balazard ("L'Histoire d'Emile", Flammarion) et P. Sylvain ("Zacharie blue", Mercure de France).

Nombreux furent aussi tous ceux qui ont confirmé leur savoir-faire. Dans cette cohorte des noms déjà connus se sont encore imposés: Roger Vrigny ("Fin de journée", Ed. Gallimard), Albert Cohen ("Belle du Seigneur", Ed. Gallimard), Roger Bésus ("Le Maître", Ed. Plon), Pierre Bourgeade ("La Rose rose", Ed. Gallimard) et tout le jeune roman canadien avec Réjean Ducharme ("L'Océantume", Ed. Gallimard), J. Basile ("Le Grand Khan", Ed. Grasset) et Marie-Claire Blais ("Les manuscrits de Pauline Archange", Ed. Grasset), qui en sont les auteurs vedettes.

Parmi les écrivains moins facilement classables, on a pu lire les "Almagestes" d'Alain Badiou (Le Seuil), le "Drame" de Philippe Sollers (Le Seuil), "Entre la Vie et la Mort" (Gallimard) de Nathalie Sarraute ou "Le mendiant de Jérusalem" (Le Seuil) d'Elie Wiesel ou "La petite marche du Telengana" (Albin Michel) de M. Larneuil.

Et cependant, après la lecture des palmarès et des listes réparatrices, on s'aperçoit qu'il y a encore des "laissés pour compte" de la foire aux prix. Ce sont tous ceux qui, souvent à une petite voix près, n'ont pas eu droit à la bande publicitaire pour cette fois-ci, et qui sans doute seront en bonne place au cours de l'année qui s'ouvre et parmi lesquels on retiendra encore les noms de Daniel Apruz ("La Baleine", Buchet Chastel), de Thérèse de Saint-Phalle ("Le Tournesol", Gallimard), de Maurice Pons ("La Passion de Sébastien N..., Denoël), de M. Londeix ("L'inondation", Aubin Michel), de Pierre Blanche ("Les Pagodes", Flammarion).

Le bilan de la saison, on le voit, est abondant et positif: il y a bien de quoi occuper, en effet, les longues soirées d'hiver avant le retour de la vague littéraire que ne manquera pas d'apporter l'année 1969.

(BNF 1-2-69)



Ci-dessus l'ensemble musical du "Cent Nons" qui accompagnera les jeunes interprètes franco-manitobains qui paraîtront à deux émissions musicales au poste CBWFT (canal 3), les 4 et 12 mars prochain. De gauche à droite sur la photo: Gérald Lavoie, guitare; Philippe Kleinschmit, batterie; Bernard Brunet, guitare-basse, et Randy Raban, guitare. Gérard Jean (ne paraît pas sur la photo) sera au piano.

Très peu de films remarquables en 1968

L'Office des Communications sociales vient de publier son relevé annuel des films présentés en primeur à Montréal au cours de l'année 1968.

Concernant la valeur artistique des films, selon les normes adoptées par l'équipe d'appréciation de l'Office, 11 ont été jugés remarquables, 42 très bons, 120 bons, 201 moyens, 129 médiocres et 13 pauvres. Voici la liste des films jugés remarquables: Baisers volés, Barberousse, La Bataille d'Alger, Le Deuxième Souffle, Elvira Madigan, Falstaff, Hour of the Wolf, In Cold Blood, Petulia, Romeo and Juliet, 2001: a Space Odyssey.

Jean-Pierre Guezec Promotion Symphonique Grand Prix de la de la SACEM

Le Grand Prix de la Promotion Symphonique institué par la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de musique (SACEM) vient d'être attribué pour la première fois, en 1968, à Jean-Pierre Guezec. Ce prix consiste en une somme de 10,000 francs mise à la disposition d'un jeune compositeur de musique symphonique pour assurer la promotion de ses oeuvres.

Jean-Pierre Guezec est né le 29 août 1934 à Dijon. Parmi ses oeuvres: **Suite pour Mondrian** (1962); **Architectures colorées** (1964) pour 15 solistes; **Ensembles multicolores 65** (1965); **Textures enchaînées** (1967) pour 12 instruments à vent, 1 harpe et trois groupes de percussion; **Assemblages** (1967) pour 14 bois, 11 cuivres et 3 percussions; et **Successif simultané** (1968), pour 12 instruments à cordes.

Ses oeuvres sont avant tout, dit-il lui-même, "des oeuvres de contrastes de couleurs, de contrastes de matériaux sonores. Elles ne sont cependant pas seulement décoratives et j'aimerais qu'on y trouvât un certain reflet de l'agitation et de l'inquiétude du monde dans lequel nous vivons".

(BNF.7-12-68)

Chronique de CBWFT

Jeudi 27 février

Ni oui ni non, à 5 h 30: Invités: Jean Rafa, Monique Saintonge et Anton Valéry.

Vendredi 28 février

Du feu s.v.p., à 8 h 30: Animateurs: Françoise Lemieux et Guy Boucher. Invités: Michel Pagliaro, Chantal Pary, Serge Turbide et Zouzou de Paris.

Les années 80, à 10 h 30: "Le milieu 80-85". Comment l'homme d'aujourd'hui voit-il son avenir? Comment les experts le voient-ils? Animatrice: Jeanne Sauvé.

Samedi 1er mars

Cent millions de jeunes, à 3 h: "La petite Reine Blanche". Film de la R.T.B. La petite Reine Blanche, c'est la balle d'un jeu aussi populaire en Belgique qu'ici le baseball.

Atome et Galaxies, à 6 h 05: "Cerveaux électroniques et machines biologiques". Les ordinateurs.

Dimanche 2 mars

Si jeunesse pouvait, à 6 h: "Le jeune et l'alcool".

L'envers des hommes, à 10 h 30: "Omer Gratton, végétarien". Cet homme suit depuis 9 ans, avec la plus entière rigueur, le régime végétarien.

Lundi 3 mars

Les belles histoires, à 7 h 30: "Une démission tragique". Le curé Labelle démissionne de son poste de sous-ministre de la Colonisation.

Dossier, à 10 h: "La publicité". Son importance, son évolution, la façon la plus rationnelle de la concevoir, l'industrie qui en découle.

Mardi 4 mars

A propos, à 7 h 10: Deuxième émission d'une série de trois, filmée au Cent Nons. En vedette: Suzanne Jeanson: "Hymne à l'amour", "Pourquoi pas nous" et "Tout le monde"; David Dandeneau: "Le Draveur", "Céline", "Pourquoi pas nous" et "Tout le monde".

Moi et l'autre, à 9 h 30: M. Lavigueur décide que dorénavant, la salle à laver sera fermée à 9 heures. Denise et Dominique contestent et occupent le hall d'entrée.

Mercredi 5 mars

Sébastien, à 7 h 30: "Le dernier cheval de l'écurie Maréchal". Poursuivi par ses créanciers, Pierre doit vendre Lancelot. Les écuries Maréchal ne sont plus peuplées que par Monseigneur.

Mise en marche d'un Service d'information et de documentation à L'ACELF

L'Association canadienne d'éducation de langue française (l'ACELF) créait en décembre dernier un service d'information et de documentation à l'usage de ses membres et du public en général. Le rôle de ce Centre en est un d'initiateur et de catalyseur: d'initiateur, pour découvrir ou accueillir des projets et organiser des recherches; de catalyseur, pour utiliser principalement les ressources qu'offrent et les organismes et les universités.

Comme objectifs, le Centre s'est fixé la recherche de la documentation sur la culture et l'éducation au Canada français, la diffusion des renseignements obtenus, l'analyse de tous documents importants qui pourraient impliquer une prise de position de la part de l'ACELF.

La direction de ce Centre a été confiée à M. Pierre Gosselin. M. Gosselin est bachelier ès arts et maître ès arts de l'université Laval. Il a été, durant quinze ans, professeur de français tant dans le secteur privé que dans le secteur public de l'enseignement.

Les bureaux de ce nouveau service offert par l'ACELF se trouvent situés à Québec, 3 Place Jean-Talon, chambre 338, Québec.

A l'Alliance Française

Conférence le 5 mars par un musicien de marque

Mercredi prochain, 5 mars, l'Alliance Française recevra le grand saxophoniste classique français Georges Gourdet à l'"University Women's Club", 54 Westgate. M. Gourdet parlera des "Trois âges d'or de la musique française". La conférence se tiendra à 8 h 30 du soir. L'entrée individuelle est de 50c.

Georges Gourdet, conférencier

Premier prix d'histoire de la musique au Conservatoire de Paris, membre de la Société Française de Musicologie, concertiste (l'un des principaux saxophonistes classiques actuels), Georges Gourdet a donné depuis 1951 de nombreuses conférences et principalement sous les auspices des Jeunesses Musicales de France, soit pour les Instituts ou Centres culturels français à l'étranger.

Il vient de terminer un volume sur les instruments à vent pour la collection "Que sais-je?" (Presses universitaires), a fait de nombreux travaux musicologiques, a écrit ou traduit de l'allemand, de l'anglais et de l'italien de nombreux textes de présentation de disques ainsi que de nombreux articles sur la musique.

Conseiller artistique du Festival franco-allemand de la Jeunesse de Cap d'Ail (amphithéâtre Jean Cocteau), il participe lui-même soit en tant que musicien, soit en tant que conférencier. Il a, par ailleurs, écrit et réalisé plusieurs séries d'émissions pour l'ORTF.

Trois âges d'or de la musique française

Par trois fois pilote musical de l'Europe, la France a donné à l'art d'inestimables joyaux, souvent inconnus à l'étranger — partiellement du moins. Situer les maîtres principaux qui ont illustré ces époques, entendre, en guise d'exemples, des fragments de leurs oeuvres essentielles, et finalement dégager les grandes lignes esthétiques qui régissent la musique française, tels sont les moyens et l'objet de cette conférence.

Film du 16 mars

Le dimanche 16 mars, conjointement avec le Ciné-club du Collège de Saint-Boniface, l'Alliance Française présentera "Orfeu-Negro", une réalisation de Marcel Camus. La présentation aura lieu en la salle académique du collège à 8 h du soir.

Le "vieux Manitoba" au musée

Le mercredi 26 mars, à 8 h 30 du soir, M. Marius Benoist, curateur du Musée de Saint-Boniface, fera visiter les salles du musée à tous les amis de l'Alliance Française ainsi qu'au public intéressé. A cette occasion, M. Benoist parlera du "vieux Manitoba".

Radio-Canada coûtera $8.30 aux Canadiens

OTTAWA — Radio-Canada coûtera à chaque Canadien environ $8.30 au cours de la prochaine année fiscale, alors que cette année, les mêmes frais étaient d'environ $7.55. C'est ce qui ressort des prévisions budgétaires rendues publiques le 4 février.

Au poste CBWFT

JEUDI 27 FEVRIER

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Pirate Maboule (C)
5.00—Bidule de Tarmacadam
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Au point
8.00—Les grands films: "Don Camillo, Monseigneur". Comédie de Carmine Gallone avec Fernandel, Gino Cervi et Gina Rovère. Suite des inénarrables aventures de Don Camillo et de Peppone. Eloignés de leur cher petit village par leurs autorités respectives qui les trouvaient trop turbulents, Don Camillo est devenu Monsignore et Peppone Senatore. Heureusement, car ils s'ennuient loin de Brescello, une affaire particulièrement épineuse les ramène au pays. (Français 1961)
9.45—Tirez au clair
10.45—Cours universitaires
11.20—Cinéma: à communiquer

VENDREDI 28 FEVRIER

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—La Ribouldingue (C)
5.00—Yogi (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Voyage au fond des mers (C)
8.30—Du feu SVP (C)
9.00—Des agents très spéciaux (C)
10.00—Mon pays mes chansons (C)
10.30—Les années 80 (C)
11.00—Cinéma: "Chasseurs d'espions" (C). Policier de Jon Sukuda, avec Mie Hamad et et Akira Takarda. Un inconnu arrive à Tokyo à la recherche d'un certain Glassfinger qui dirige un trafic d'armes. Ce dernier agit par personnes interposées. Une bande rivale est aussi dans le coup. L'inconnu et un policier tombent plusieurs fois aux mains de leurs ennemis, mais parviennent chaque fois à s'en tirer grâce à l'aide d'une jolie fille. (Japonais 1965)

SAMEDI 1er MARS

1.30—Miroirs de l'art (C)
2.15—Cours universitaires
3.00—Cent millions de jeunes
3.30—Robin-Fusée (C)
4.00—Roquet Belles Oreilles (C)
4.30—La vie qui bat (C)
5.00—L'heure des quilles (C)
6.00—Le téléjournal
6.05—Atome et Galaxies (C)
7.05—Cher oncle Bill (C)
7.35—Jinny (C)
8.00—Cinéma: "Dans la gueule du loup". Film policier de Robert Parrish, avec Broderick Crawford, Betty Buehler et Richard Killey. Un inspecteur ayant assisté à un crime et laissé échapper le meurtrier, ses chefs le chargent de retrouver l'assassin. Il s'engage comme docker et soupçonne bientôt un de ses camarades, qui n'est autre qu'un collègue. Des gangsters enlèvent sa fiancée. (Américain 1951)
10.00—A communiquer
10.30—Les couche-tard (C)
11.00—Cinéma: "Le voyage du père". Mélodrame réalisé par Denys de la Patelière, avec Fernandel, Lilli Palmer et Laurent Terzieff, d'après le roman de Bernard Clavel. Pour accéder au désir de sa femme, un homme se rend à Lyon chercher sa fille qui n'a pas donné signe de vie depuis deux ans. Rendu à destination, il apprend qu'elle est devenue prostituée. (Français 1966)

DIMANCHE 2 MARS

1.30—L'univers des sports
2.30—Cinq D
3.30—Partout
4.00—D'hier à demain
5.00—Le temps s'ouvre (C)
5.30—Langue vivante
6.00—Si jeunesse pouvait
6.30—Walt Disney présente (C)
7.30—Zoom (C)
8.30—Les Beaux Dimanches
10.30—A communiquer
11.00—Cinéma: "Chaque pays fête son grand homme: Guillaume Tell" (C). Reportage réalisé par J. Brissot. Célébration nationale de la fête du héros suisse: Guillaume Tell. — Cinéma Roumain: créateur". Film réalisé par E. Henceval avec Ian Popesco Gopo.

LUNDI 3 MARS

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Picolo (C)
5.00—M. Surprise présente (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Golf
7.10—A propos
7.30—Les belles histoires des pays d'en haut (C)
8.30—Ma sorcière bien-aimée (C)
9.00—A la seconde (C)
9.30—Le paradis terrestre (C)
10.00—Dossier
11.00—Cinéma: "Les condamnés". Drame psychologique avec Pierre Fresnay, Yvonne Printemps, Roger Pigault et Jeanne Fusier-Gir. Un homme et une femme fêtent leurs vingt ans de mariage. L'homme aime toujours sa femme, mais celle-ci lui préfère un médecin beaucoup plus jeune. (Français 1948)

MARDI 4 MARS

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—A communiquer
4.00—Bobino (C)
4.30—Sol et gobelet (C)
5.00—Linus (C)
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Cinéma du mardi: "La chaîne". Drame raciste de Stanley Kramer, avec Tony Curtis, Sidney Poitier, Theodore Biket et Lon Chaney. Deux prisonniers, l'un noir et l'autre blanc, s'évadent d'une voiture pénitentière à la faveur d'un accident. Mais ils sont enchaînés l'un à l'autre. Le blanc, imbu de préjugés raciaux, et le noir, fermé et hostile, se trouvent obligés de s'allier, s'ils veulent échapper à la meute qui leur donne la chasse. (Américain 1958)
9.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un (C)
10.30—Les Martin (C)
11.00—Ciné-club: "Une leçon d'amour". Comédie psychologique d'Ingmar Bergman, avec Eva Dalhbeck, G. Bjornstrand, Harriet Anderson et Y. Lombard. Un gynécologue, marié et père d'un fils de 12 ans et d'une fille de 15 ans, trompe sa femme avec une cliente. Pour se venger, l'épouse trompée renoue avec son ancien fiancé. (Suédois 1954)

MERCREDI 5 MARS

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Fanfreluche (C)
5.00—Fourmi atomique (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Sébastien parmi les hommes (C)
8.00—Cinéma du mercredi: à communiquer
9.30—Caméra 69
10.00—Les incorruptibles
11.00—Cinéma: "Lulu Belle". Drame musical de Leslie Fenton, avec Dorothy Lamour, George Montgomery et Albert Dekker. L'histoire de Lulu Belle, qui, bien qu'aimant son mari, n'hésitait pas à tomber dans les bras d'autres hommes. (Américain 1948)

"Le temps s'ouvre" à CBWFT le dimanche à 5 h.

Synopsis des émissions

2 mars

Parce qu'il avait la passion de l'homme réussi, on peut dire parallèlement que Jésus a dit **oui aux "tentations" qui grandissent l'homme:** il a dit oui au besoin de se refaire dans le silence, au besoin d'un sain amour de soi, au besoin d'authenticité face à toute hypocrisie, au désir d'être-pour-les-autres, au désir de gratuité, au souci de fidélité jusqu'au bout!

Nancy Greene, nouvelle présidente de la campagne pour l'Association contre la Dystrophie musculaire

TORONTO — Monsieur J. J. C. Evans, président de l'Association Canadienne contre la Dystrophie Musculaire, a annoncé aujourd'hui que Nancy Greene, championne du monde de ski, sera présidente honoraire de la campagne 1969 de l'ACDM (l'Association Canadienne contre la dystrophie musculaire).

"Nancy Greene force l'admiration des jeunes Canadiens", a dit M. Evans, "et sa participation à la lutte pour vaincre la dystrophie musculaire accomplira des prodiges pour le moral des nombreux garçons et filles qui sont atteints de cette maladie paralysante. Son intérêt sincère pour la santé physique de la jeunesse canadienne ,et spécialement de nos athlètes amateurs, a été souligné lorsque M. Trudeau, premier ministre, lui a demandé d'accepter la présidence d'un comité spécial du gouvernement fédéral sur les sports."

L'Association Canadienne contre la Dystrophie Musculaire fut fondée en 1954 pour combattre une maladie génétique qui, jusqu'alors, avait été largement négligée par la médecine et qui, sous sa forme la plus fréquente, est mortelle. Au cours des cinq dernières années, un certain nombre de découvertes importantes dans le domaine de la génétique (la plus récente étant la synthèse réalisée le mois dernier de l'enzyme ribonucléase) a permis un renouveau d'activité à ceux qui cherchent un moyen de guérir la dystrophie musculaire, ainsi que d'autres maladies génétiques comme l'hémophilie, le diabète et certaines formes d'anémie et d'arriération mentale.



Souvent appelée "la tigresse" sur les pistes de ski, Nancy Greene est tout aussi active pendant ses moments de détente. La championne du monde, grande voyageuse, sera présidente honoraire de la campagne de l'Association Canadienne contre la Dystrophie Musculaire cette année.

Jasper Park Lodge exploité à l'année longue

MONTREAL — Le Jasper Park Lodge, réputé centre de villégiature du Canadien National dans les Rocheuses canadiennes, sera dorénavant exploité à l'année longue.

Voilà ce qu'annonce M. Stanley Chambers, directeur général des hôtels du CN, en précisant que la décision d'exploiter l'hôtel l'année durant avait été prise par suite du nombre croissant des vacanciers intéressés et, aussi, de l'expansion considérable du centre de ski Marmot Basin. Le centre de ski aménagé au coût de $4,000,000 offre la plus longue saison de ski dans les Rocheuses.

Le Jasper Park Lodge qui s'affirme depuis 45 ans la mecque de milliers de touristes, ouvrira ses portes le 15 mai prochain.

Le populaire hôtel et ses dépendances continueront d'être exploités à pleine capacité durant la saison estivale. Le nouveau pavillon de golf deviendra toutefois le centre principal de service de novembre à mai. Ce pavillon inauguré l'année dernière possède son propre bar-salon et une salle à manger de 200 places.

Le Jasper Park Lodge offre à sa clientèle des chalets pouvant recevoir plus de 200 personnes à l'année longue.

Selon M. Chambers, le fait d'exploiter le Jasper Park Lodge 12 mois par année intéressera les compagnies et autres organismes qui projettent de tenir des réunions.

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

Seals	6	0	8
Marion	6	0	8
Western Paint	5	1	7
Medo-Land	4	2	6
Club Belge no 2	4	2	5
Twin Cities Painting	3	3	4
Club Belge no 1	2	4	3
Chez Huot	2	4	3
The Blues	2	4	2
Can. de Naissance	2	4	2
CKSB	0	6	0
Cercle Ouvrier	0	6	0

Haute partie: Canadiens de Naissance, 894.

Hautes 3 parties: Marion, 2,614.

Haute partie: G. Léveillé, 226.

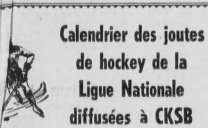
Hautes 3 parties: M. Marion, 594.

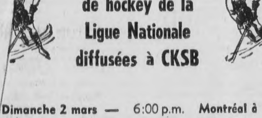
Réunion de la Commission scolaire de Saint-Boniface

La Commission scolaire de Saint-Boniface tiendra sa réunion régulière du mois de mars, le 18 mars 1969, à 7 h. 30 du soir, dans les bureaux de la commission, au 191, boulevard Provencher, Saint-Boniface.

Communiqué

Calendrier des joutes de hockey de la Ligue Nationale diffusées à CKSB





Dimanche 2 mars	—	6:00 p.m.	Montréal à Detroit
Jeudi 13 mars	—	7:00 p.m.	Minnesota à Montréal
Jeudi 20 mars	—	7:00 p.m.	Pittsburgh à Montréal
Dimanche 30 mars	—	6:30 p.m.	Montréal à Boston



Ci-dessus, une scène des "Fourberies de Scapin", de Molière, que les Manitobains pourront voir au Centre Culturel de Saint-Boniface les 9, 10 et 11 mars prochain. Il s'agit d'une représentation par une troupe d'acteurs professionnels de France, le Théâtre de Bourgogne. (Photo Théâtre de Bourgogne)

☆ ☆ ☆

"Les Fourberies de Scapin" au Centre Culturel de Saint-Boniface

Voilà quelques années, le public franco-manitobain avait le plaisir de goûter au théâtre professionnel français alors que Les Tréteaux de Paris venaient lui présenter "Les Femmes Savantes" de Molière. Bientôt il aura l'occasion de renouveler ce plaisir. Cette fois, cependant, c'est le Théâtre de Bourgogne qui lui rend visite avec "Les Fourberies de Scapin" de Molière également.

Le Théâtre de Bourgogne fut fondé à Beaune en 1955 par quatre jeunes comédiens dont Jacques Fornier, son actuel directeur. Dès ses débuts, la compagnie s'engagea à offrir à son public, alors principalement rural et scolaire, des spectacles de qualité nationale mais qui devaient se distinguer résolument des spectacles parisiens. La troupe se voulut "théâtre populaire" au service de la "culture pour tous". A maints égards, le Théâtre de Bourgogne est l'un des exemples les plus significatifs de la décentralisation théâtrale en France. Les efforts de ses fondateurs et de ses collaborateurs furent éventuellement reconnus par l'opinion publique, et en 1960 le Théâtre de Bourgogne devint "Troupe permanente nationale". Depuis 1964 la troupe eût de grands succès à Paris, à Venise, en Algérie, en Suisse, ainsi qu'au Maroc. Enfin, au début de 1968, le Théâtre de Bourgogne devint le neuvième "Centre dramatique national".

Présentement, la troupe en est à sa première tournée en Amérique du Nord, sous le patronage officiel du gouvernement français. Après un bref circuit aux Etats-Unis, le Théâtre de Bourgogne doit rendre visite à la Colombie-Britannique, à l'Alberta, au Manitoba, au Québec (sous les auspices du ministère des Affaires culturelles du Québec); enfin il doit terminer son voyage chez les Acadiens, en passant par le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse. Nous avons la chance, ici au Manitoba, de recevoir cette troupe de théâtre par l'entremise de la Société Franco-Manitobaine en collaboration avec le Cercle Molière qui a bien voulu accepter de voir aux préparatifs nécessaires.

"Les Fourberies de Scapin" est une oeuvre qui met particulièrement en relief le génie de son illustre auteur. Farceur déjà vieux de trois cents ans, Scapin épanche un humour caustique qui régale le spectateur d'aujourd'hui aussi bien qu'il piquait les contemporains de Molière. "J'ai découvert en Scapin, dit le metteur en scène, Jacques Fornier, une intelligence aiguë, un sens profond de la psychologie, un sang froid étonnant. Tout au long de la pièce, il étale son génie de super-homme au milieu de problèmes inextricables pour des hommes de notre dimension".

La pièce sera représentée au Centre Culturel de Saint-Boniface les 9, 10 et 11 mars 1969, à 20 h 30. Les billets seront bientôt en vente Chez Huot, 200, avenue Provencher. C'est à ne pas manquer.

Le publiciste du Cercle Molière

Chronique sportive

La grève des joueurs de baseball pourrait affecter leur rendement!

par Jacques LEMOYNE

Il y a des joueurs de baseball qui ne sont pas au camp d'entraînement, au moment où j'écris ces lignes, mais qui ont quand même commencé à se préparer physiquement pour une saison qui pourrait bien être funeste pour plusieurs. C'est que, de plus en plus, je crois à la préparation physique de l'athlète et je demeure de plus en plus convaincu que pour bien exercer cette profession il faut s'y consacrer à l'année longue. On se souvient de Don Drysdale se rapportant en retard au camp d'entraînement et connaissant une saison désastreuse. Qui pourra dire que plusieurs joueurs qui profitent de la grève comme s'il s'agissaint d'une vacance prolongée ne verront pas leur rendement diminuer au cours de l'été? Et une diminution de rendement dans un domaine où la performance d'hier détermine votre salaire d'aujourd'hui, c'est très important.

Je ne m'y connais pas assez en relations ouvrières pour discuter de façon intelligente le conflit qui oppose les joueurs aux propriétaires. Il ne s'agit pas d'une dispute au sujet des salaires mais bien d'un conflit impliquant l'avenir. Les joueurs réclament une plus large part des revenus de la TV en affirmant que ce sont eux qui donnent le spectacle. Les propriétaires ripostent que ce sont eux qui permettent aux joueurs de donner le spectacle et ils ont raison tous les deux. Si les proprios ne s'entendent pas avec les joueurs, il n'y a pas de joutes, et si les joueurs ne veulent pas jouer... pas de joutes non plus. Espérons qu'on en viendra à un modus vivendi acceptable par tous et que la première saison d'une équipe canadienne dans le baseball majeur ne sera pas gâtée par une grève qui, en se prolongeant, affectera peut-être le rendement des joeurs. Une seule bonne chose pourrait en découler: un retard de deux semaines dans les activités du baseball majeur.

Exit Bernard!

Il est fort douteux que Bernard Geoffrion reprenne son poste d'instructeur des Rangars. Le Boomer est malade et les médecins lui ont recommandé de changer de travail: il s'en fait trop. Il restera dans l'organisation des Rangers où il pourra rendre de grands services, car c'est un gars spectaculaire qui a le sens de la publicité et qui sait, par son style, plaire aux Américains. Le problème des Rangers demeure donc insoluble, car Emil Francis ne suffira pas à la tâche. Ce qui nous étonne le plus, c'est qu'on ne mentionne aucun nom pour la succession de Geoffrion. Tout ce que j'ai pu savoir, c'est que Francis finirait probablement l'année à la tête de l'équipe, mais mon informateur n'était même pas certain de cela. "Harry Howell sera probablement le gars qui va accéder à ce poste l'an prochain, mais là encore personne ne veut parler", m'a-t-on dit de New York où j'ai de bons amis. "Et Toe Blake?" Un long moment de silence. "C'est une bonne idée, je vais en parler avec les gars." C'est tout ce que j'ai pu savoir.

Je suis à peu près convaincu que Blake n'ira pas à New York. Red Kelly peut-être mais pas Blake. Et durant ce temps, à Montréal, Claude Ruel commence à vaincre la résistance de ses critiques les plus acharnées. Les rédacteurs de langue anglaise qui n'ont jamais accepté Claude trouvent que ce dernier se débrouille bien, en dépit de toutes les malchances de son équipe. Ruel a survécu à la crise Worsley, à la blessure de Vachon, à celle, terrible pour l'équipe, de Terry Harper, à la léthargie de Jean-Claude Tremblay et de Ralph Backstrom. Il a trouvé qu'il savait être autoritaire et si on lui reproche d'être trop près de Sammy Pollock, reproche très justifié du reste, espérons qu'il finira bien par se débarrasser de l'emprise de Sam. Ruel est un gars capable et la direction lui prouverait toute sa confiance en lui laissant la paix. Mais c'est trop exiger de Sammy . . . même Blake n'a pu obtenir cela.

La conservation

On m'excusera de prendre prétexte d'un incident qui vient de se produire aux Etats-Unis pour parler de conservation de notre capital naturel: l'eau, la forêt et le gibier. Des compagnies qui cherchent du pétrole ont commis un crime épouvantable en polluant les eaux de la mer sur la côte du Pacifique. Les plages ne seront pas mises en état avant plusieurs années; la pêche tant professionnelle qu'amateur est compromise pour longtemps. Personne ne fait rien, peu de gens protestent contre ce crime. C'est peut-être que nous n'avons pas la conscience bien en paix nous aussi. Le problème de la pollution de nos eaux ne nous empêche pas de dormir, mais il devient tellement aigu qu'il va falloir qu'on investisse des millions, pris dans la poche du payeur de taxes, pour assainir nos eaux. Et nos forêts? Des études démontrent que même si certaines grandes compagnies prennent des mesures pour assurer le reboisement de la forêt, les abus sont nombreux.

Il est bien difficile, c'est certain, d'empêcher les villes de grandir, de s'étendre. Chaque pied que nous gagnons pour la construction domiciliaire dans les banlieues, c'est du terrain que nous enlevons au petit gibier, lièvres, perdrix, canards, faisans. Et même dans les provinces où il y a du plus gros gibier, comme l'orignal et le chevreuil, la destruction systématique de la forêt, les excès des chasseurs et les ravages de braconniers sont en train de créer des situations désespérées. L'ours polaire est lui aussi menacé de destruction, sans parler des phoques et des pingouins. Une grande campagne de conservation devrait être lancée dans tout le pays. Vous pouvez tous y participer en enseignant à vos enfants le respect des animaux, des lois régissant la chasse et la pêche. Le respect de l'eau aussi. Un lac, ce n'est pas un dépotoir mais le croirait-on quand on visite certains emplacements de villégiature? Nos richesses naturelles sont à chacun de nous: protégeons notre capital.

A l'Affiche

Un grand mime donne un spectacle à St-Boniface

Nous vous prions de bien retenir cette date: le vendredi 28 février, à 2 h. 30 de l'après-midi, car au Collège de Saint-Boniface sera présenté un récital de poésie, spectacle original d'un mime professionnel, Pierre Viala.

Un journal de New York écrit à son sujet: "Il passe du dramatique au comique, il frise le cabaret, variant les effets et les climats. De chaque poème il donne la pure essence". "Le Droit" d'Ottawa dit de son côté: "Qu'un seul homme réussisse à créer autant d'action et de mouvement est un phénomène que l'on ne peut passer sous silence".

Formé à l'école de Charles Dullin et des théâtres du Cartel, ayant joué à Paris, en province et à l'étranger quarante pièces classiques et modernes, Pierre Viala a choisi de faire entendre les poètes français dans le monde entier: plus de 2,000 récitals en Europe, Asie, Afrique, Amérique et Australie, de New York à Tokyo, de Rome à Sydney, de Dakar à Buenos Aires et aussi dans les plus petites villes.

Un vaste répertoire du Moyen-Age à nos jours lui permet d'adapter le choix des textes aux publics les plus divers, en tenant compte de leur niveau de culture et de leur connaissance de la langue.

Le 28 février, il présentera un programme intitulé "Humour et poésie de Hugo et Ionesco". Les textes ne sont ni lus ni récités, mais interprétés par un acteur qui leur donne vie tout en respectant le climat de chaque auteur.

Alors, ne manquez pas ce spectacle unique et venez en grand nombre apprécier et goûter un grand talent.

Communiqué

Galerie des Beaux-Arts

OK America, une exposition d'oeuvres d'art dit "POP" se continuera jusqu'au 4 mars prochain.

Jusqu'au 19 mars, on pourra voir les oeuvres de deux artistes de Saskatoon: Dorothy Knowles et Otto Rogers. Rogers est un paysagiste et Knowles peintre et sculpteur.

Pendant un mois, soit du 26 février au 26 mars, des gravures mezzo-tinto, dites gravures à la manière noire, provenant du Musée Metropolitan de New York, révéleront les techniques en usage au dix-septième siècle. Cette méthode a longtemps servi à la reproduction des oeuvres de maîtres tels que Keller, Dean et Reynolds.

Dernier film

Le dernier programme du film du jeudi de la saison "The Arts Today", deuxième partie, et "Ballet" de Degas sera présenté à l'heure habituelle.



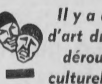
Le célèbre frappeur Ted Williams a consenti, pour la somme de $1 million, à devenir gérant et co-propriétaire des Sénateurs de Washington qui n'ont guère brillé de nombre d'années dans le monde du baseball. (Photo TTS)

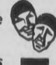
AVIS
Du Centre Culturel de St-Boniface

La soirée sociale qui devait avoir lieu le 8 mars a été contremandée.



Le Centre incite plutôt les Franco-Manitobains à se rendre aux **FONDUES** qui auront lieu **les 1er, 15 et 29 mars**





Il y a aussi le Festival d'art dramatique qui se déroulera au Centre culturel les 6, 7 et 8 mars

L'Oeuvre des Bourses du Collège de Saint-Boniface

RAPPORT FINANCIER

pour l'année terminée le 31 mai 1968

BILAN

Actif		Passif	
Argent en banque	$ 1,142.20	Fonds intangible	$ 6,000.00
Placements	10,000.00	Fonds, Bourse Loyola	4,600.00
Prêts d'honneur recevables	1,300.00	Fonds, Prêts d'honneur	1,300.00
Divers	446.51	Fonds courant	1,588.71
	$12,888.71		$12,888.71

Etat des Recettes et Déboursés

Revenus		Dépenses	
Perception générale	$ 6,423.01	Administration	$ 185.76
Perception des conventums	3,297.00	Perception générale	718.47
Intérêts — placements	590.00	Perception des conventums	438.69
		Bourses octroyées	7,920.00
			9,262.92
		Surplus pour l'année	1,047.09
	$10,310.01		$10,310.01

Ce rapport a été vérifié par Forest, Guenette et Cie, comptables agréés.

Crise de la jeunesse, crise des droits de l'homme

par René Maheu, directeur général de l'Unesco

Qu'il existe une crise générale de la jeunesse, c'est ce dont je suis, pour ma part, persuadé. Cette crise affecte d'ores et déjà les pays en voie de développement aussi bien que les pays industrialisés, et nombreux sont les signes qui montrent, par-delà la diversité des circonstances et des réactions, qu'elle n'est nullement l'apanage d'un système économique ou d'un régime politique déterminé. Mon intention n'est point d'analyser, fût-ce schématiquement, les caractéristiques de cette crise. Je voudrais seulement formuler une observation et une profession de foi.

Mise en cause de la société

L'observation, c'est que l'expression même dont je me suis servi, par habitude de langage, de "crise de la jeunesse", est impropre. Ce dont il s'agit essentiellement — et c'est là, à mon sens, ce qui est nouveau et ce qui est grave — c'est une **crise de la société**, dont les jeunes, par leur comportement de refus — que ce soit l'évasion, la contestation ou la révolte — sont en train de forcer les adultes à prendre conscience. La jeunesse met en cause, met en crise la société — et non l'inverse.

La profession de foi, c'est que je suis convaincu que, pour confuses qu'elles puissent être, excessives souvent et parfois égarées — en particulier lorsqu'elles sont exploitées par des éléments qui n'ont rien de jeune et d'innocent — les attitudes et réactions de la jeunesse, fût-ce la plus contestataire — je dirais surtout la plus contestataire — procèdent pour une large part d'une authentique générosité. Cette générosité, nous les adultes, nous ne devons en aucun cas la méconnaître, la décevoir, ni, pis encore, la réprimer. Parce qu'elle constitue une force et un élan créateurs dont on ne peut se passer pour la construction d'un monde meilleur.

Quant à la crise des droits de l'homme, elle non plus n'est pas contestable. C'est une crise qui affecte à la fois les actes et les pensées.

Sur le plan des faits, on ne peut manquer de constater que les droits de l'homme sont en maints endroits ouvertement violés, parfois par ceux-là même qui les prônent avec le plus d'ostentation. D'une manière générale, on observe que, dans notre civilisation technicienne où la productivité, d'un côté, la consommation, de l'autre, constituent les préoccupations dominantes, ces droits sont de plus en plus l'objet d'une désaffection dont on ne mesure pas assez la gravité. Comment expliquer autrement qu'aucun gouvernement n'ait encore ratifié les deux pactes internationaux concernant l'un les droits civils et politiques, l'autre les droits économiques, sociaux et culturels, que l'Assemblée générale des Nations unies a adoptés il y a plus de deux ans, le 16 décembre 1966, et dont l'élaboration avait exigé de longues années de travail minutieux?

Quant au plan des idées, la confusion est manifeste dans la conception même des droits. Force est de reconnaitre que les termes les plus essentiels sont loin d'avoir partout le même sens et que l'accord qui semble se faire sur certaines notions est souvent plus apparent que réel, car il comporte des motivations et des finalités différentes. Significative à cet égard a été la Conférence que les Nations unies ont convoquée au mois d'avril 1968 à Téhéran pour faire le point de la situation vingt ans après l'adoption de la déclaration. Si on a pu noter, avec l'universelle aspiration des peuples à l'émancipation et à la dignité, la généralisation d'un certain vocabulaire pour traduire et animer ce mouvement irrésistible, il s'est par contre révélé que, sous ce vocabulaire essentiellement revendicatif, il n'existe pas d'idéologie cohérente des droits de l'homme qui soit vraiment commune et claire à tout le monde.

Ainsi donc, crise spectaculaire dite de la jeunesse, crise profonde des droits de l'homme. Si j'ai placé l'une et l'autre en parallèle, c'est parce que je pense qu'il existe entre elles des connexions qui méritent d'être mises en lumière.

Une certaine conception de l'homme

Je crois en effet que, dans une large mesure, la contestation de la société par la jeunesse procède du sentiment qu'ont les jeunes que l'homme n'a pas, dans la civilisation actuelle, la place et la condition qui devraient être les siennes. C'est au nom de l'homme que nos enfants nous interrogent.

Le besoin d'absolu de la jeunesse s'accommode moins que jamais des injustices et du désordre du monde. Elle n'en a jamais été autant informée et avec si peu de ménagements. Il suffit de tourner un bouton pour que, sur l'écran brutalement révélateur ou par une voix dont l'impassibilité même est une offense, la guerre, la misère, l'oppression, la violence et la haine envahissent le foyer, le club, la salle commune de travail ou de loisirs. Comment, dans ces conditions, la jeunesse ne révélerait-elle pas l'écart tragique qui existe entre les principes que nous proclamons et la réalité des faits? Si l'on veut éviter que se creuse entre les générations un fossé d'incompréhensions et de méfiance, il est indispensable que, dans le domaine des droits de l'homme plus que dans tout autre, les adultes, et en particulier ceux qui assument des responsabilités publiques, fassent constamment la preuve à la fois de leur sincérité et de leur efficacité. Sinon, nous courons le risque que ce qu'il y a de plus précieux dans l'héritage spirituel que nous voulons léguer à nos enfants, à savoir une certaine conception de l'homme, soit refusé avant même tout inventaire critique ou tout essai pratique, comme mensonges et faux-semblants.

Il y a plus. Pour certains, ce n'est pas seulement notre sincérité, notre courage et notre capacité à réaliser notre idéal qui sont en cause; il est des jeunes qui croient que l'Homme, comme être libre et responsable, n'existe pas ou qu'il s'élabore et s'affirme par de toutes autres voies que celles de l'idéologie de droits natifs universels.

Aux uns comme aux autres, à ceux qui s'égarent dans l'évasion comme à ceux qui s'enferment dans la négation, il importe d'offrir constamment le dialogue et la participation — j'entends, bien sûr, la réalité de ces choses, et non l'apparence.

Certes il s'en faut que les jeunes aient toujours raison. En fait, sauf pour les problèmes concrets propres à leur condition particulière, comme ceux concernant l'éducation ou l'organisation des loisirs, ils comprennent. Comment d'ailleurs en serait-il autrement? Et c'est pour cela que rien ne serait plus absurde que d'abdiquer nos responsabilités à leur égard.

Aux jeunes maintenant de réagir...

Mais alors que la jeunesse représente plus du tiers de l'ensemble de la population du monde — voire près de la moitié dans certains pays — et que le processus de sa formation intellectuelle est devenu beaucoup plus précoce, il est d'autant plus naturel et nécessaire de l'associer à nos réflexions et à nos recherches, dans un domaine aussi fondamental et aussi réel que celui des droits de l'homme, qu'elle recèle des trésors d'enthousiasme et d'invention. Dans le passé, les adultes ont trop souvent considéré que les jeunes devaient attendre leur tour, sauf bien entendu lancer dans des guerres nées de conflits d'intérêts au règlement desquels ces jeunes, précisément, n'avaient pas été invités à contribuer par des moyens pacifiques.

Pour ma part, j'ai choisi d'ouvrir aux jeunes les portes de l'Unesco, afin de les faire participer le plus possible aux activités de l'Organisation, tant au stade de la conception qu'à celui de l'exécution, et la Conférence générale, à sa session qui vient de s'achever, a bien voulu approuver les propositions que je lui avais soumises dans ce sens. A la jeunesse maintenant de réagir aux diverses possibilités d'action qui vont lui être offertes dans le vaste champ de la coopération intellectuelle internationale.

(Information Unesco)



La contestation étudiante retient d'autant plus l'attention qu'elle se fait parfois violente et destructrice. Pour trop de gens, ce qui les préoccupe, c'est la perte de millions. Mais le véritable problème, celui qui cause le plus de dommage, réside au niveau des personnes, dans les relations entre groupes et individus. (Photo TTS)

Six semaines de volontariat

Quand un médecin prend des "vacances" aux Antilles

OTTAWA — Les vacances de six semaines, toutes dépenses payées, que le Dr Joe Samis a passées dans les Antilles l'été dernier, ont été une occasion de travail plutôt que de loisirs. Professeur adjoint de chirurgie à l'Université d'Ottawa, ce médecin de soixante ans n'a trouvé que très peu de temps pour s'étendre sur les plages ensoleillées de l'île Saint-Vincent.

Bien au contraire, il a dû faire 155 opérations, dont deux césariennes. S'il était demeuré à Ottawa, il n'en aurait eu qu'une trentaine à faire à l'hôpital municipal.

De fait, le docteur Samis inaugurait un programme aux termes duquel des médecins canadiens se rendront aux Antilles pour des séjours d'un ou deux mois, afin de permettre aux médecins de la région, surchargés de travail, de s'accorder des vacances.

L'Association médicale canadienne a mis ce programme sur pied avec la collaboration du Service administratif canadien outre-mer.

Le plan a été lancé après que des médecins canadiens, en vacances dans les Antilles, eurent découvert que les médecins de la région étaient surchargés de travail. Ils les aidaient à l'occasion, encore qu'ils n'avaient pas le droit d'exercer dans ces pays.

Pour surmonter les divers obstacles créés par cette situation, l'Association et le SACO ont dressé un plan, de concert avec les gouvernements des Antilles.

Ce sont maintenant les gouvernements qui font parvenir leurs demandes de médecins et qui paient leurs frais de subsistance. Parmi ses 20,000 membres, l'Association recrute les médecins demandés et le SACO, qui reçoit l'appui de l'Agence canadienne de développement international, paie le coût du voyage par avion des médecins qui se rendent aux Antilles.

L'Association médicale canadienne espère pouvoir créer une "banque" de médecins de relève, prêts à remplacer un collègue quand on le leur demandera. Les médecins des Antilles desserviraient, dit-on, jusqu'à 90,000 personnes chacun.

Le docteur Samis ne croit pas que les médecins canadiens rencontrent des problèmes médicaux bien différents de ceux qu'ils ont connus au Canada. "On retrouve à peu près les mêmes maladies là-bas que chez nous. Il n'y a pas de cas de paludisme ni de maladies tropicales".

Déjà en 1961, le docteur Samis avait passé quelques semaines au Ghana et au Nigéria, en vue de trouver comment les Canadiens pourraient venir en aide aux pays africains. Cette mission lui avait été confiée par l'ACDI, alors appelée Bureau de l'aide extérieure.

(Développement International, novembre 1968)

La guerre contre la faim... sur roues

OTTAWA — Un organisme bénévole canadien, le **Canada plus Un**, doit fournir huit laboratoires mobiles en technologie alimentaire en vue d'aider la population affamée des pays à faible revenu à résoudre leurs problèmes en matière d'alimentation.

Persuadé que la production alimentaire est loin d'être ce qu'elle pourrait être dans les pays pauvres, en raison de pertes et, d'une connaissance insuffisante des techniques d'utilisation et de préservation des aliments, le **Canada plus Un** a lancé une campagne de souscriptions dont l'objectif a été fixé à plus d'un million de dollars. Le but de cette campagne est de fournir des unités mobiles pour fins d'enseignement, de tests et de démonstration, en vue d'appuyer le travail de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Une fois amassée une première somme de $22,000, on a envoyé au Chili une unité mobile tout équipée, qui est maintenant entre les mains d'un directeur de programme de la FAO au service de l'Institut de technologie alimentaire, organisme subventionné par le PNUD. Munie d'appareils permettant une première vérification des aliments et d'aides à l'enseignement, notamment des appareils de petit format pour la mise en conserves, l'unité permettra à l'Institut de faire des démonstrations dans des villages et des petites usines, dans le cadre de ses programmes de formation, et d'atteindre ainsi un plus grand nombre d'employés des industries alimentaires à travers le pays.

Ces cours, qui seront donnés par un spécialiste de l'Institut et par un Chilien diplômé en agriculture d'une université, traiteront de sujets de grande importance, soit le contrôle de la qualité, les méthodes d'assainissement, la mise au point des produits et l'efficacité générale de l'exploitation.

Selon M. George Metcalfe, président de **Canada plus Un**, l'organisme prévoit fournir des unités semblables à d'autres programmes d'exploitation de la production alimentaire au Brésil, en République de Chine et en Malaysia. En tout, huit unités seront accordées.

A l'heure actuelle, le PNUD subventionne neuf instituts de technologie alimentaire, leur versant une somme globale de 5.6 millions de dollars.

(Développement International, novembre 1969)

TON NOM

Je le soufflais déjà, au réveil, ce matin,
Puisqu'il était resté sur mes lèvres au déclin
De ce jour précédent comme pour tous les autres —
Il ne me quitte pas, il me suit comme l'ombre
Je le crie dans ma joie, le sanglote au jour sombre,
C'est lui qui te remplace lorsque tu n'es pas là.
Eclatant synonyme de ma vive tendresse,
Au besoin il châtie, plus souvent il caresse,
Je le cherche toujours comme sécurité
Le dire est un serment de ma fidélité.
Ton nom c'est ton appui, la douceur, l'espérance
Le vivant souvenir d'une unique romance —
De cette décision je ne veux changer rien
En échange d'amour, il est devenu mien.

Manie Tobie
(Janvier 1969)

A la retraite? Voyez SACO

Si vous êtes à votre retraite et ne savez que faire de vos dix doigts, le Service administratif canadien outre-mer (SACO) peut vous aider. C'est un Organisme privé sans but lucratif, qui recrute des hommes à leur retraite, hommes d'affaires, de profession, techniciens, prêts à aller travailler à titre de bénévoles pour des affectations de courte durée dans les pays en voie de développement.

La survie de cette organisation est assurée par des subventions accordées par des firmes canadiennes et par l'Agence canadienne de développement international.

Les pays en voie de développement font parvenir leurs demandes d'aide au SACO et cet organisme part alors à la recherche de l'homme qu'il lui faut pour le projet. Le programme du SACO a des ramifications sur toute l'étendue du pays, de sorte que l'homme choisi peut provenir de n'importe quelle partie du Canada. Une fois qu'on a trouvé l'homme d'affaires à la retraite dont on a besoin pour le projet, il suit un cours destiné à lui fournir une foule de renseignements sur le pays où il sera affecté et sur les usages et coutumes de ses habitants.

Quoique le travail ne comporte pas de rémunération — le SACO n'est pas un bureau de placement pour les gens à leur retraite, — l'organisme se charge tout de même de tous les frais de déplacement qu'entraine l'affectation de l'homme d'affaires, et ceux de sa femme, s'il désire l'emmener avec lui. En outre, le SACO paiera la note de remboursement pour les dépenses que l'homme d'affaires aura soldées de sa poche.

L'affectation peut durer de un à six mois, tout dépendant du genre de programme entrepris. Pour la durée du séjour du bénévole dans le pays en voie de développement, les autorités locales se chargent de lui trouver un logement convenable.

Bien que le SACO soit toujours à la recherche d'un personnel de direction à l'échelon supérieur, il a de plus en plus besoin d'un personnel intermédiaire, rompu aux usages des techniques ou ayant des qualifications spéciales, qu'il soit capable non seulement de donner des directives sur ce qui doit être fait, mais qu'il puisse retrousser ses manches et montrer comment cela doit être fait.

Pour de plus amples renseignements, veuillez écrire à SACO, suite 420, 1010 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.

La greffe du coeur

Il y a un an un jeune chirurgien d'Afrique du Sud réussissait la première transplantation cardiaque du monde. Depuis, 96 greffes du coeur ont eu lieu dans 16 pays. Mais seuls deux hommes vivent depuis plus de six mois avec un coeur greffé: un dentiste du Cap, M. Blaiberg, et un ecclésiastique français, le R. P. Boulogne. Celui-ci explique dans l'interview que nous publions, les raisons qui l'ont fait désirer cette grave intervention qui pose des problèmes non seulement scientifiques mais moraux.

Une oeuvre collective

Le nombre des centres mondiaux aptes à mener à bien, avec quelques chances de succès, une transplantation cardiaque n'atteint pas, à l'heure actuelle, la douzaine. Cette intervention, qui garde encore chez l'homme un caractère expérimental, exige en effet la présence simultanée d'équipements techniques perfectionnés, de laboratoires hautement spécialisés, et d'une pléiade de médecins, chirurgiens ou biologistes rompus aux méthodes les plus modernes de la chirurgie cardiaque, de la réanimation ou de l'immunologie, et dotés d'une longue expérience en matière de recherche, animale en particulier. Ces circonstances se trouvent réunies dans plusieurs centres hospitalo-universitaires français, au premier rang desquels Paris et Lyon, et les facilités offertes à ce titre par l'équipe de l'hôpital Broussais sont particulièrement remarquables.

La clinique de chirurgie cardiaque de cet hôpital est en effet l'une des plus modernes et des mieux équipées qui soient et elle bénéficie de la proximité de centres de recherche de grande réputation; celui du docteur B. Halpern, professeur au Collège de France, où se poursuivent des travaux renommés sur les mécanismes immunologiques concernant notamment le rejet des transplants et sur le sérum antilymphocytaire qui contribue à les enrayer; celui aussi, de l'Hôpital Saint-Louis, que dirige le professeur Jean Dausset et où fut identifié le système complexe des groupes tissulaires qui détermine la parenté entre les individus, et partant l'acceptabilité des greffes pratiquées d'un être humain à un autre. Les équipes de l'hôpital Necker et du centre d'Immunogénétique de Villejuif, rompues de longue date aux problèmes divers et généraux posés par les transplantations du rein, pour la première, de moelle osseuse pour la seconde, apportent pour leur part, le fruit d'une expérience de recherche expérimentale approfondie. Trente-trois spécialistes participèrent ainsi au succès de la transplantation entreprise le 12 mai dernier sur la personne du Père Boulogne: 6 chirurgiens qui, sous la direction des professeurs Dubost et Cachera, se partageaient l'ablation du coeur du donneur, un homme de 37 ans mort d'hémorragie cérébrale, et la greffe au receveur; cinq anesthésistes, trois spécialistes des problèmes de circulation extracorporelle et huit réanimateurs qui eurent pour mission délicate de faire supporter à un patient fragilisé par une longue histoire de troubles cardiaques graves une intervention importante et une anesthésie de cinq heures pratiquée sous refroidissement; quatre immunologistes chargés, qui de déterminer le degré de comptabilité, du donneur et du receveur, et qui de surveiller le traitement immunodépresseur suivant l'intervention et destiné à amoindrir la réaction de rejet de la greffe; un bactériologiste assumant de façon permanente la surveillance des locaux stériles, spécialement construits, où se trouvait l'opéré et ceux qui le soignaient; deux hémobiologistes chargés en particulier des prélèvements, effectués selon des conditions exceptionnelles, des quantités considérables de sang nécessaire à l'établissement des circuits extracorporels durant l'intervention.

Un radiologiste, deux neurologistes et deux spécialistes de l'électrocardiographie complétaient cette équipe à laquelle s'ajoutait naturellement un personnel infirmier particulièrement préparé et dont une partie assumait la permanence auprès de l'opéré au sein de l'unité stérile.

La conjugaison de tous ces moyens, de tous ces talents et de toutes ces compétences si diverses, a sans nul doute joué un rôle important dans l'issue plus que satisfaisante de l'intervention ainsi entreprise chez un homme qui, depuis dix ans, était atteint d'une coronarite très grave, dont l'évolution, jalonnée d'infarctus myocardiaques répétés et de douleurs quasi permanentes d'angine de poitrine, conduisait, lorsqu'il fut hospitalisé à Paris, à une issue fatale à brève échéance.

Grabataire le 12 mai, incapable de tout effort même minime, privé de toute activité intellectuelle, le R. P. Boulogne mène aujourd'hui, six mois après son opération, une vie quasiment normale. Il a repris le cours de ses travaux, et la rédaction des ouvrages philosophiques ou théologiques qu'il avait dû interrompre.

Deux hommes seulement, dans le monde, vivent depuis plus de six mois grâce au coeur d'un autre. Que l'opéré français soit l'un de ces deux hommes, l'un des premiers succès réels de la greffe cardiaque, constitue, pour les équipes françaises, un remarquable encouragement.

Dr Escoffier-Lambotte

* * *

Une interview du Père Boulogne

— Père Boulogne, est-ce qu'il y a un problème particulier dans l'actualité qui vous intéresse actuellement?

— Oh, vous savez tout est malheureusement intéressant mais péniblement.

— Vous suivez régulièrement dans votre chambre les nouvelles, les informations.

— Oui.

— Alors, je voudrais vous poser la question que tout le monde se pose. Comment se sent-on avec un coeur greffé?

— Eh bien écoutez, c'est un grand changement avec le passé, avant l'opération. J'en suis à mon 117e jour. Et évidemment, je ne sens plus le coeur et pratiquement, c'est comme si je n'étais plus cardiaque.

— Comment vous sentez-vous avant?

— Oh, avant c'était très pénible, j'allais de crise en crise, et je ne pouvais rien faire.

— Je dois préciser qu'en ce moment le Père Boulogne fume une cigarette. Voyez-vous, on l'autorise à fumer. Je dois également vous prévenir qu'à tout moment, cette interview pourra être interrompue si un médecin s'y oppose ou si le Père Boulogne est fatigué mais pour l'instant, je crois que tout va bien, mon père?

— Ça va très bien, rassurez-vous.

— Alors Père Boulogne, quand avez-vous eu l'idée d'une greffe possible?

— Après l'opération de Blaiberg, je l'ai proposée au professeur Dubost et dès qu'il y a eu un donneur, il m'a fait signe.

— Aviez-vous conscience du risque de la greffe?

— Oh parfaitement mais il fallait le faire.

—Pour quelle raison?

— J'étais dans une impasse, je n'avais rien à perdre et il y avait malgré tout des raisons disons apostoliques, donner l'exemple un peu et encourager les autres.

— Est-ce que vous aviez conscience que vous frôliez la mort?

— Parfaitement.

— Est-ce que cette greffe pose un problème moral pour un chrétien?

— Pas du tout, d'abord on greffe le coeur d'un donneur qui est déjà mort ensuite on a le devoir de se soigner et la greffe cardiaque fait partie des médications qui s'imposeront. Pour ceux qui sont dans mon cas il s'agit presque d'une obligation morale. On a le devoir de sauvegarder sa vie autant que faire se peut.

— Je voudrais demander au Père Boulogne si la foi était d'un grand secours pour lui pendant toutes ses épreuves?

— Enorme, c'est le moteur principal et il y a une énorme différence entre quelqu'un qui n'a pas la foi et quelqu'un qui l'a. C'est un stimulant considérable. Il sait pourquoi il risque et pour qui il risque.

— Est-ce que vous avez souvenir de l'opération elle-même?

— Oh l'opération elle-même non, on dort, vous savez, et quand on fait des examens sous anesthésie, on ne se rappelle pas. Pendant le séjour en salle stérile évidemment, on a des souvenirs sporadiques.

— Vous êtes resté un certain temps sans recevoir de visite dans votre chambre.

— Oui. Je suis resté dans le bloc jusqu'au 6 juin et puis après dans cette chambre jusqu'au début juillet même presque la mi-juillet sans pouvoir recevoir qui que ce soit.

— Vous parliez déjà?

— Oui, dès le début je tenais des conversations. L'esprit est très distinct de l'état du corps, vous savez, et c'était presque une conversation normale.

— Vous vous entreteniez uniquement avec les médecins.

— Je ne voyais qu'eux et les infirmières. Ils étaient là continuellement, par équipe de trois et se succédaient. Ils restaient 8 heures après une préparation de 45 minutes pour éviter les microbes et ça c'était évidemment très pénible pour tout le monde.

— Et à cette époque-là, comment vous nourrissiez-vous?

— Au début, c'était très pénible parce que je mangeais très difficilement du liquide et des vitamines concentrées. Mais après, maintenant, tout est réglé au centigrade.

— Je suppose que vous avez reçu beaucoup de courrier Père Boulogne?

— Oh oui. Ce qui m'a beaucoup touché, ça a été le nombre de gens que je ne connaissais pas et qui vraiment avec sympathie écrivaient. Ça m'a montré que les gens s'intéressaient aussi aux jolies choses, avec beaucoup de noblesse, et ça c'est un grand stimulant.

— Est-ce que vous avez reçu beaucoup de visites depuis votre opération, depuis que les médecins autorisent les visites?

— Des visites d'amis, oh oui certainement.

— Et vous ne pouvez pas serrer la main de vos amis, je crois.

— A l'heure actuelle si. On leur impose quelques conditions. C'est presque normal.

— Il faut préciser que le Père Boulogne a pu célébrer la messe dans sa chambre.

— Depuis dix jours, je redis la messe.

— Et vous le faites quotidiennement?

— Oui, je m'assieds au début, puis après je continue debout.

— Et vous ne ressentez pas à la fin de la journée de fatigue particulière?

— Pas spécialement non, c'est-à-dire que quelquefois dans la journée je prends un petit repos mais ça n'est pas considérable comme fatigue. Il faut encore rééduquer les muscles bien sûr, parce que depuis deux ans je n'étais pas sorti du lit et évidemment les muscles sont ankylosés.

— Quelle est votre vie à l'heure actuelle? Pouvez-vous nous parler d'une journée type?

— Une journée type commence d'abord par les examens. On me fait un électro tous les jours.

— A quelle heure?

— Mettez vers 8 h ½.

— Vous êtes déjà réveillé à cette heure-là?

— Oui. Après l'électro, deux fois par semaine, il y a les examens de sang et des prélèvements. Autrefois c'était tous les jours et même plusieurs fois par jour, maintenant vous voyez c'est devenu tout à fait humain et puis, il y a des remèdes à prendre. Je fais du courrier, je travaille, j'écris et je reçois.

— Vous êtes assis?

— Oh, je circule, je monte trois étages.

— Par les escaliers?

— Oui, il y a 60 marches.

— Et vous ne ressentez aucune fatigue?

— Un petit peu d'essoufflement qui disparait très vite.

— En tout cas, les médecins considèrent qu'il n'y a pas de risque à grimper ces trois étages?

— Non. C'est sur leur conseil que je l'ai fait. C'est une vie normale. Les journées sont trop courtes.

— On nous disait que vous fumiez à l'heure actuelle.

— Oui, on me l'a autorisé très tôt. C'est une distraction. C'est la seule chose qui soit à peu près libre. Pour le reste, je suis très encadré, on ne me laisse pas faire n'importe quoi. Tout est minuté, tout est réglé on surveille tout, le sucre, le sel, c'est incroyable. Mais enfin, c'est la seule condition pour que ça réussisse.

— Est-ce que vous mangez tout à fait normalement?

— Oui. Tout cela est assuré par les médecins. C'est diététique. Je ne dis pas que ce soit des repas de chez Maxim's mais enfin!

— Et quels sont vos projets à l'heure actuelle? Est-ce qu'on a déjà fixé la date de sortie?

— Mes projets? Je pense que je passerai quelque temps dans une maison des environs de Paris pour des contrôles, ensuite j'irai probablement dans un couvent de religieuses cloitrées, j'assurerai un peu de service et puis, je continuerai peut-être à écrire, je verrai.

— Est-ce que vous avez déjà été en contact avec d'autres opérés du coeur comme vous, je pense notamment au docteur Blaiberg?

— Non, il ne m'a pas écrit. Celui qui m'a télégraphié c'est l'opéré du Canada. Il m'a envoyé un télégramme de félicitations, de souhaits et je lui ai répondu.

— Père Boulogne, est-ce que vous considérez que c'est un très grand espoir pour l'humanité la greffe du coeur?

— Ah! énorme, et je dirai presque que c'est une des raisons qui m'ont poussé à faire cela, à rendre service, parce qu'une fois qu'il y en a un qui est passé, vous savez, tout le monde suit. Seulement, le problème c'est celui des donneurs, qui évidemment pose des problèmes familiaux; il faut le consentement. Il y aurait beaucoup de choses à faire. Et puis, il y a les donneurs de sang; je crois qu'on ne fait pas assez campagne à ce sujet. Grâce à eux, grâce à ces anonymes qui sont très généreux, on peut pratiquer les opérations et j'en profite pour remercier ceux qui ont donné les 16 à 20 litres de sang qui m'ont été nécessaires. J'espère que les gens comprendront ce que signifie ce geste qui n'altère pas du tout la santé, mais qui conditionne tellement celle des autres. C'est le plus beau don qu'on puisse faire, ça vaut plus que de l'argent.

— Est-ce que des raisons morales peuvent, d'après vous s'opposer à ce que quelqu'un lègue un organe?

— Non. Parce que, ou bien les organes sont doubles, alors ça ne pose pas de problème, ou bien il est simple comme le foie, le coeur et dans ce cas-là le donneur est mort et mort médicalement car on a des critères extrêmement fondés. Ensuite au point de vue moral, du côté du receveur, il a l'obligation de se soigner et dans la mesure où la technique le peut, où des installations sont faites, eh bien, on doit avoir le courage de cela. C'est un risque mais c'est la dernière chance, vous comprenez.

(Interview accordée par le Père Boulogne à l'O.R.T.F. le 2 octobre 1968.)

(Informations de France, no 11)



Au 100 Nons

amedi 22 février. A l'affi au "100 Nons": Paul Ré ard, Joanne Gosselin, Gé Allard et deux débutantes omerset. Salle comble.

ur ouvrir la soirée, Paul llard: apparence soignée. être pouvons-nous lui fai reproche de manquer de personnel. Il devra élar répertoire.

bel effort de la campa nos débutantes Joanne ière et Irma Labossière. belles voix, mais trop assurance. Il faudrait gestes et de nouvel nsons.

nne Gosselin impression Une voix toujours belle et puissante. Ses gestes sont venus plus naturels. Par con e, elle pourrait nous présen er plus de variétés dans ses chansons.

Gérald Allard — à son meilleur — a donné un spectacle très solide. Expression prenante, excellente variété, présentation originale. Gérald est accompagné de Norman Paul, une nouvelle découverte à surveiller...

A l'occasion du retour de Gérald Paquin, le "100 Nons" présentera deux spectacles dimanche, 2 mars, à 8 heures et à 10 heures du soir. On y sera.

Comité de publicité

Les Officiers de la Centrale des Caisses pour l'année 1969

Direction: MM. Guy de Margerie, président élu pour 3 ans; Denis Maynard, vice-président; Gaston Bohémier, élu pour 3 ans; J.-A. Leclerc, élu pour 2 ans; Gérard Tétreault, Raynald Labossière, Aurèle Desaulniers, élu pour 3 ans.

Comité de Crédit: Roger Sabourin, président; Guy Carrière, Gustave Lévesque, Olivier Beaudette, élus pour 3 ans.

Comité de Surveillance: Maurice Therrien, président; P.-E. Désilets, Pierre Marcon, Gérard Dupuis.

Secrétaire-trésorier et gérant: René Toupin.

Thé-rencontre

A l'occasion du départ du Frère Maurice Toupin, P.B., pour l'Afrique le 12 mars, un thé-rencontre, organisé par ses parents, se tiendra à la salle de la paroisse St-Eugène, chemin Ste-Marie, le dimanche 2 mars, de 2 h à 7 h p.m.

Le Frère Toupin sera heureux de rencontrer tous les parents, amis et connaissances, ainsi que toutes les personnes intéressées à sa mission et dont une visite personnelle lui a été impossible. Donc, ne manquez pas ce rendez-vous dimanche prochain.

La vie au Petit Séminaire

Vie religieuse

Le dimanche 16 février, M. l'abbé Fernand Desjardins représentait le séminaire comme concélébrant à une messe folklorique à l'occasion du festival d'hiver du Collège.

Le mercredi 19 février, nous soulignions le début du carême par une messe concélébrée par les trois prêtres de la maison et aussi par la cérémonie de l'imposition des cendres.

Dimanche dernier, Mgr Antoine Hacault nous faisait l'honneur de venir célébrer avec nous notre "journée de glace". Il était le célébrant principal à notre grand-messe, assisté à l'autel de M. l'abbé F. Desjadins.

Vie culturelle

Dimanche dernier, plusieurs étudiants du Petit Séminaire se rendaient au Collège pour y voir le film que présentait le Ciné-club, "Chercher l'idole".

Vie sportive

Le mardi 11 février avait lieu ici une partie régulière de hockey entre notre deuxième club et celui de Goulet afin de déterminer la deuxième position de la ligue "Bantam". Ce fut une victoire précieuse pour les nôtres au compte de 2 à 0. Nos compteurs furent Paul Campeau et Denys Vermette avec un but chacun. Des assistes allèrent à Jean Bilodeau et Rémi Bisson.

Le samedi 15 février, notre premier club rencontrait celui du Collège. La partie s'est terminée par une victoire en faveur du Collège, soit 4 à 1. Notre unique but fut enregistré par Guy Lafond, assisté de René Hacault.

Le dimanche 16 février, nous participions activement au festival du Collège, alors que notre club PS2 affrontait celui du Collège. Ce fut une belle victoire pour notre club au compte de 3 à 1. Nos buts furent marqués par Jean-Pierre Dubé, Jean Bilodeau et Joël Gosselin; Paul Campeau, Guy Comeault et J.-P. Dubé, un assiste chacun.

Le mardi 18 février commençaient les semi-finales de la ligue "Bantam", alors que notre club PS2 recevait le club Goulet. Ce fut une lutte serrée jusqu'à la fin, alors qu'on a dû terminer la partie au pointage de 1 à 1. Notre compteur fut Paul Campeau, assisté de Rémi Bisson.

Le jeudi 20 février, les deux mêmes clubs s'affrontaient de nouveau. Là encore, aucun des deux clubs ne voulait céder. Résultat: 2 à 2. Nos deux buts furent marqués par Jean-Pierre Dubé, assisté de Jean Bilodeau et Normand Gautron.

Le même soir, notre premier club se rendait à l'aréna St. John's livrer une partie avec le club St. John's. Ce fut une humiliante défaite pour les nôtres au compte de 7 à 0.

Journée de glace

Grâce au bel esprit du groupe et à l'énorme somme de travail accompli par les gars, surtout durant la dernière semaine, le dimanche 23 février nous pouvions envisager notre journée de glace avec confiance. La présence d'un grand nombre de parents, d'amis et de visiteurs, la participation enthousiaste de ceux-ci, le programme varié et bien réalisé, enfin les magnifiques monuments de glace admirés par tous ont bien répondu à notre attente.

Notre journée de glace a officiellement commencé à 1 h 30 alors que M. l'abbé Raymond Roy, supérieur, mit la rondelle au jeu dans une partie de hockey qui mettait aux prises notre deuxième club et celui de Goulet. Victoire pour les nôtres au compte de 4 à 0. Nos compteurs furent Denys Vermette 2 buts, Rémi Bisson et Jean-Pierre Dubé 1 but chacun, Roger Bilodeau 1 assiste.

A 3 h, une autre partie de hockey était au programme. Cette fois notre premier club recevait les anciens. Ces derniers se montrèrent quelque peu supérieurs par une victoire de 3 à 0.

A 4 h 15, les mères et les religieuses livrèrent une partie de ballon-balai très chaude aux filles. Résultat: 0 à 0.

A 4 h 45, ce fut au tour des pères de se mesurer à leurs fils dans une partie de ballon-balai. A la toute dernière minute, les pères comptèrent un but chanceux. C'est alors que la partie s'est terminée par le résultat de 1 à 0 en faveur des pères.

Enfin, à 5 h 30, tous se dirigèrent vers le réfectoire et la salle d'étude pour y prendre un bon repas familial après un après-midi bien rempli. Durant le souper, M. Gérard Rémillard, président du comité des parents, fit connaître les prix accordés aux meilleurs monuments de glace. Prix de perfection: moto-neige réalisée par Paul Campeau, Luc Vulgnier et Denis Champagne. Prix de travail: igloo, esquimau chassant un ours polaire accompli par Normand Gautron, Michel Lachiver et Gabriel Lambert. Prix d'originalité: un skieur qui prend un plongeon profond dans la neige, travail fait par Georges Kirouac, Martin Delaquis et Léo Parent. Enfin, prix de persévérance accordé au comité des travaux. Les gars qui ont accompli un travail immense au comité des travaux sont: Denis Rémillard, Claude Martin, Gérald Labossière, Claude Dubois, Joël Gosselin, Roland Chaput, Guy Lafond, Roger Massicotte, Lionel St-Hilaire, Raymond Bérard, Marc Roy, Roger Foidart et Gilbert Jolicoeur.

Nous pouvons affirmer que notre journée de glace fut un véritable succès, grâce à l'esprit d'équipe des gars, à la présence de plus de 200 personnes, dont plusieurs professeurs du Collège, à la nourriture toujours si généreusement fournie par les parents. Nous désirons remercier tous ceux qui, avec nous, ont rendu possible cette belle fête de famille.

Le chroniqueur

Précieux-Sang

L.F.C.

Les dames de la L.F.C. du Précieux-Sang ne se sont pas cachées sous le masque de l'hiver, elles sont toujours remplies d'énergie et de vigueur. La preuve: notre assemblée mensuelle du 17 février. Malgré la maladie et autres organisations paroissiales, plusieurs dames vinrent rendre la réunion agréable et surtout profitable. On manqua la présence de notre aumônier en vacances bien méritées.

Le programme, genre cercle d'étude, provoqua l'animation chez les dames, soit du côté spirituel ou d'éducation. Comment parler d'éducation sans mentionner les chers jeunes; ce que l'on peut faire pour leur aider, ce que l'on devrait faire, ce qu'ils attendent de nous, etc.

La réunion se termina sur une note joyeuse avec la suggestion que l'on apporte un peu de chant aux assemblées.

Comité de publicité





Mercredi dernier, 19 février, au Club Kiwanis de Saint-Boniface-Saint-Vital, M. Gary Martin (ci-dessus), directeur régional du Conseil canadien des Chrétiens et des Juifs, était l'invité d'honneur et il parla de "l'Unité canadienne et de la fraternité". M. Martin exhorta ses auditeurs à faire du Canada non un "melting pot" mais une "mosaïque" accueillante à une grande variété de traditions et d'expériences culturelles et spirituelles. "De la discrimination envers un seul individu, un seul groupe, c'est de la discrimination envers nous tous", a affirmé M. Martin.

GUIDES CATHOLIQUES *Sous le trèfle d'or*

Bâtir la paix... avec joie

Le dimanche 23 février, la paroisse de Christ the King à St-Vital accueille à bras ouverts toutes les guides du diocèse de St-Boniface. C'est fête, c'est le ralliement qui termine la semaine guide. Environ 300 membres y sont présents.

La levée des couleurs, les prières guides et jeannettes et le mot de bienvenue de la vice-présidente, Mme J. Heyser, met le ralliement en marche. Cie de district no 2, Mme F. Lemay, M.C., nous présente l'abbé F. Juneau, qui engage les guides et jeannettes dans des chants aussi variés que Frère Jacques et A Ram Sam Sam.

Puis, c'est le moment des récompenses. Cie T. Drouin présente les permis de camp aux cheftaines et assistantes méritantes. Un grand nombre de jeannettes et de guides se voient décerner des brevets, enseignes, etc., selon ce qu'elles ont gagné au cours de l'année. Cie R. Bohémier et Cie L. Dumaine en font la distribution.

C'est maintenant le temps de s'amuser. Les commissaires dirigent à trois reprises les guides dans des jeux ayant pour but de se mieux connaître les unes les autres. Au contraire, les jeannettes avaient préparé, soit des saynètes, des chants, des danses ou des mimes. Cela a très bien réussi. Félicitations à toutes. Marie-Thérèse Bérubé et Hélène Proteau les entraînent toutes à apprendre quatre nouveaux bans.

Le sérieux envahi encore le gymnase. L'abbé F. Juneau et Cie T. Drouin confirment l'affiliation de la 9e Cie Elisabeth Bergeron, de Lorette, et la 11e Cie Youville, de La Broquerie, à l'Association des Guides Catholiques du Canada.

Notre Cie diocésaine, Mme T. Drouin, dans son message, nous demande de toujours faire progresser la paix et la fraternité et de les partager où nous soyons. Elle remercie tous ceux qui donnent de leur temps bénévolement.

Le souper est succédé de chants conduits par l'abbé L. Couture. Pour son dernier mot, l'abbé F. Juneau lit le message de Lady Baden-Powell. Il nous prie de prendre notre "salut" en main. "Bâtir la paix avec joie", nous dit Mgr Hacault, c'est de toujours faire progresser notre personnalité. S'aider entre guides, dit-il, nous amène éventuellement à aider autrui. Mme F. Lemay nous remercie de notre attention et de notre coopération.

Nous tenons à remercier chaleureusement la paroisse de Christ the King et surtout l'abbé Bélanger, tous ceux et celles qui ont contribué, soit par leur présence ou par leur aide, à faire de ce ralliement un vrai succès.

Soirée sociale

Le comité protecteur de la paroisse basilique organise une soirée sociale pour le samedi 15 mars au gymnase du Collège de St-Boniface. Bienvenue à tous.

La publiciste

IN MEMORIAM

M. Célestin-Edouard Champagne est décédé récemment à Somerset, Man., où il fut inhumé. Cette nouvelle laconique a dû être lue avec peu d'attention par un grand nombre, mais, pour moi, pour ceux qui l'ont bien connu et qui ont été témoins de ses activités religieuses et patriotiques, cette nouvelle a une signification plus profonde.

Après un solide cours classique au vieux Collège de St-Boniface, il devint bachelier ès arts dans un groupe de finissants, dont plusieurs ont fait leur marque au Manitoba, et se dirigea vers le Droit.

C'est à Somerset même que M. Champagne fit ses débuts dans le bureau de M. de Froment, une figure bien connue et estimée de la région de la Montagne Pembina. Plus tard, il occupa son bureau personnel qui était fréquenté par des clients de diverses nationalités, dont il avait gagné la confiance par son sérieux, sa probité et son application à rendre service à tous ses concitoyens de cette région. Depuis un bon nombre d'années, il était le seul avocat canadien-français de cette partie du Manitoba.

Fervent catholique, il fut toujours étroitement fidèle à sa paroisse, toujours prêt à seconder les différents curés qui se succédèrent à la direction de Somerset. Il était membre à vie des Chevaliers de Colomb. C'est surtout comme grand patriote que j'eus le privilège de le connaître. Il était fidèle à faire partie et à s'intéresser aux organisations, toujours présent aux congrès annuels, sans tenir compte des distances. Il fut président de Radio St-Boniface, poste qu'il fit bénéficier de son expérience et de son bon jugement.

Son épouse le précéda dans la tombe il y a deux ans. A ses enfants dispersés au Canada, aux Etats-Unis et même jusqu'aux Barbades, nous leur offrons nos profondes et sincères condoléances.

Les hommes de cette trempe disparaissent les uns après les autres. C'est une autre génération qui prend la relève. Nous avons confiance qu'elle continuera les oeuvres que les anciens ont mises sur pied et auxquelles ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Que les nouveaux soient dévoués et tenaces, comme Célestin Champagne le fût! Qu'il repose en paix!

Léon Bruyère, un ex-Manitobian.

Ce qu'ils appellent le progrès permet aux hommes de se protéger des catastrophes naturelles et d'en déclencher d'artificielles tout aussi terrifiantes. (G. Cesbron)

Sts-Martyrs-Canadiens

Parties de cartes

Une série de cinq parties de cartes est organisée pour les dimanches 2, 16 et 30 mars et 13 et 17 avril. Elle se tiendront en la salle paroissiale des Sts-Martyrs. La première donc, organisée par le Comité Protecteur des Guides et Jeannettes, sous la présidence de Mme Victor Morin, aura lieu le dimanche soir 2 mars à 8 heures du soir.

Avis

Les personnes qui auront pris part aux cinq parties, et dont les cartes de whist auront été conservées, auront la chance de gagner un "gros lot" de $100.

Repas de la Faim

Le dimanche 16 mars, on servira le repas de la faim au sous-sol de l'église, après chaque messe. Prenons une part active au Carême de Partage.

L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le 11 février. Mme Louise Morin, responsable du comité du bien-être social, nous invita à chercher ensemble de quelle façon le chemin de la croix contient tous les symboles d'amour et de charité qui guident nos vies personnelles et communautaires. En se concentrant sur les 4e, 6e, 8e et 10e stations, Mme Morin fit ressortir comment elles s'appliquent au travail que la Ligue accomplit dans le domaine du bien-être social.

Ensuite, sous forme d'animation sociale, nous avons étudié et pesé nos charités présentes et à venir; tirant de cette étude des suggestions et des objectifs qui nous aideront à préparer un plan d'action plus à la page pour le comité du bien-être social. En suivant ce rude et douloureux chemin de croix apostolique, Jésus nous montra les misères et souffrances du monde entier. Il nous enseigne les plans divers de la charité humaine et nous guide finalement à la résurrection de l'amour éternel!

Amour — Caritas — Charité!

Félicitations à Mme Morin pour nous avoir préparé un programme si intéressant et important.

Ligue des Quilles Béliveau

Félicitations aux gagnants de la 3e série, les Ingénus, avec M. l'abbé Pierre Raymond, capitaine, et Marcelle Boulet, Thérèse Martinelli, Louise Jeanson et Paul Charrière.

Les personnes ayant obtenu le plus haut pointage à date sont:

Femmes: Haute partie individuelle, Stella Halpin, 302; haute 3 parties individuelles, Stella Halpin, 666; haute moyenne, Claire Tétrault, 168.

Hommes: Haute partie individuelle, Paul Charrière, 349; haute 3 parties individuelles, Paul Guyot, 852; haute moyenne, Alphé Ouellette, 206.

Les billets pour notre banquet, danse et présentation des trophées du 18 avril sont maintenant en vente. Pour réservations appeler François Gagnon — 256-6180 ou Stella Halpin — 256-3239. Tous sont bienvenus.

Chevaliers de Colomb



Conseil St-Boniface no 3158

Plainte d'un nouveau membre

Je vous vois aux réunions toujours,
Mais jamais vous me dites bonjour;
Avec ceux que déjà vous connaissez,
Vous êtes continuellement occupé.

Je me tiens parmi des frères,
Et cependant très solitaire,
Tous les nouveaux, comme moi,
Des anciens sentent le froid.

Lors de la récente initiation,
Vous nous parliez de compagnons;
Vous n'auriez que la salle à traverser
Mais le trajet n'est pas tenté.

Ne pourriez-vous, d'un signe de tête, saluer?
Ou, en passant, une poignée de main accorder?
Puis retourner vers vos amis
Alors, vous seriez compris.

Si, à la prochaine réunion, vous me voyez,
Tout prêt pour votre amitié, acceptez
Pour une fois, votre nom et la main,
Car je voudrais être votre copain.

(Traduction libre)

Çà et là

La grande partie de cartes est fixée au 9 mars au gymnase Notre-Dame. Il y aura de nombreux prix de valeur. Les billets sont déjà en vente. Pour plus de renseignements, appelez le frère Prairie: 233-2591.

La semaine de la fraternité vient de se terminer. Qu'avez-vous personnellement fait de spécial à cette occasion? Vous pourrez vous reprendre la prochaine fois. Bientôt il y aura la clinique de donneurs de sang... pensez-y.

Car Après-Tout

Institut collégial St-Claude

Safari à St-Claude

Un annonceur de la radio bien connu, optimiste et encourageant a fait courir sur les ondes pendant une semaine qu'"une équipe d'explorateurs passionnés de la chanson avait préparé pendant des mois un safari mélodieux". Il est possible que ses paroles pleines de confiance dans la jeunesse ont fourni l'énergie nécessaire au perfectionnement de la présentation de la dernière Boite à chansons.

Laissés entièrement à eux-mêmes, les étudiants de l'Institut Collégial de St-Claude, dont plusieurs viennent de Haywood, ont dû tout élaborer eux-mêmes. Devrais-je dire qu'ils ont dépassé de beaucoup ce qu'on pouvait normalement espérer.

Tout d'abord, l'ambiance, l'atmosphère dans laquelle le public se trouvait. Atmosphère créée par une belle équipe de décorateurs qui ont oeuvré pendant des semaines pour tresser des lianes, des vignes, pour faire s'épanouir quantité de fleurs multicolores, pour donner presque la vie à du carton qui prenait forme d'animaux. Avec un tout petit peu d'imagination, on se croyait en pleine jungle africaine avec des singes qui se baladaient au-dessus de nos têtes, des lions et des tigres, tapis un peu partout, des serpents enroulés ou suspendus, des hippopotames et des crocodiles émergeant de l'eau, des perroquets se becquetant et des oiseaux en plein air. Les 500 personnes présentes n'assistaient pas à un spectacle, elles en faisaient partie. D'ailleurs, pour accommoder tous nos amis, il a fallu installer la première rangée à quelques pouces seulement des estrades sur lesquelles évoluaient avec beaucoup de grâce chanteurs et chanteuses, danseuses et maîtres de cérémonies.

Ces derniers n'ont pas manqué d'attirer l'attention dès leur arrivée sous les feux du projecteur. Habillés un peu comme Tarzan et Jane avec des peaux d'animaux, cela faisait bien dans le décor. Les textes assez spirituels parfois étaient tous signés des maîtres de cérémonies eux-mêmes, Debbie Cewick et Roland Rey.

Quant aux danseuses qui accompagnaient les différents rythmes, elles avaient pris l'initiative de se faire des robes toutes pareilles en peau de léopard. Le nom de "goguettes" semble s'être implanté ici pour désigner ces interprètes du rythme dans nos Boites à chansons. Les "goguettes" étaient donc Gisèle Philippot, Lorraine Dheilly, Suzanne Burgoyne et Doris Rey. La chorégraphie de tout le spectacle était due à l'une d'entre elles.

La Création du Dr Jeckyll s'est méritée des félicitations pour avoir réussi à soutenir le chant sans le couvrir. C'est tout un art, paraît-il. Bien entendu, ce n'est pas la même chose quand ils accompagnent une danse. Encore là, ils ont eu l'occasion de nous faire montre de leurs talents. C'est pourquoi on peut les présenter sans gêne. Norbert Dupasquier est à la batterie: il est toujours assis, mais se démène autant que les trois autres ensemble. Brian Wilson sait tirer des sons riches de l'orgue qu'il a entre les mains. Lionel Burgoyne ronronne à la basse. Henri (Hank) Dupasquier, à ce qu'il dit, ne fait rien, et pourtant sa guitare est toujours en mouvement.

Un autre groupe formé récemment est celui de Leslie Demas, Gérald Tétreault et Denis Chappellaz. Ces trois garçons font du beau travail et ont accompagné plusieurs chansons du Safari.

Puisqu'on en est au chapitre des accompagnateurs, il ne faut pas oublier notre cher M. Boulianne qui fait le pont entre Somerset, Notre-Dame-de-Lourdes et St-Claude. Ses fonctions d'instructeur en culture physique dans les trois écoles de la Montagne lui permettent de rencontrer des jeunes des trois endroits et de leur faire répéter des chansons à l'occasion. Sa guitare à douze cordes fait sensation. Même ses cordes vocales sont appréciées quand il exécute du Enrico Macias.

Je pourrais m'éterniser sur chacune des chansons du programme du 21 février à St-Claude. Il y aurait tellement de belles choses à dire. Qu'on me comprenne bien, je n'ai pas dit qu'aucune ait atteint la perfection. Mais il se dégage de l'ensemble comme un climat de satisfaction d'avoir enfin réussi à réaliser ce qu'on croyait inaccessible.

Le programme était assez varié si l'on en juge par les titres qui suivent: Quelqu'un aidez-moi (Dr Jeckyll), Parce que tu es noir (Annette de Rocquigny), Vous les copains (Alice Bernard et Cécile Bazin), Où vont les fleurs (Evelyne Martel), La terre promise (Leslie Demas, Gérald Tétreault, Gisèle Philippot et Jacqueline Philippe), Avec tout mon amour (Suzanne Chatel), Ne dis pas aux copains (Louise Gautron), Au clair de la lune (Shirley Jackson), Le temps des fleurs (Gisèle Souque), Le train va (Marilyn Martel), Tu ne sais pas (Liliane Tranq, Liliane Vandel, Gisèle et Adrienne Oliviero), L'oranger (Leslie Demas et Gérald Tétreault), Bateau de nuit (Paulette Delaquis), Je suis là (Dr Jeckyll), L'important c'est la rose (Annette de Rocquigny), J'aurais voulu (Léa Delaquis), Pendant les vacances (Joanne Lafrance), En blue jeans et blouson de cuir (Evelyne Martel), Dis-moi ce qui ne va pas (Guy Boulianne), Le monde est gris, le monde est bleu (Marilyn Martel), La guerre cruelle (Léa Delaquis, Gisèle Philippot et Jacqueline Philippe), L'amour d'un garçon (Jacqueline Philippe), Un Indien (Irma Labossière), C'est pas facile (Joanne Lafrenière), La dernière valse (Cécile Bazin), San Francisco (Leslie Demas, Gérald Tétreault et Denis Chappellaz).

Les plus sincères félicitations à tous ceux et celles qui ont participé à la réalisation de Safari à St-Claude, ce qui veut dire la majorité des étudiants de l'Institut Collégial. Ils ont raison d'être fiers de leur succès car ils en ont fait une oeuvre de communauté.

Il y en a qui ont du talent pour chanter, d'autres pour danser, d'autres pour accompagner. Il y en a qui ont du talent pour dessiner, d'autres pour décorer, d'autres pour remettre les choses en place ou tout simplement nettoyer ce que les autres ont sali.

C'est quand tous font valoir leurs talents que la communauté fonctionne à merveille.

Un gros merci à nos amis éloignés qui ont parcouru une assez grande distance pour assister à la Boite à chansons. Leur encouragement est très précieux.

Aimé-Onil Dépôt, c.s.v.

Eglises où "La Liberté et Le Patriote" est en vente:

Sacré-Coeur
Winnipeg, Man.
•
Notre-Dame
Alberni, C.-B.
•
Précieux-Sang
St-Boniface, Man.
•
Saint-Charles
St-Charles, Man.
•
Saint-Emile
St-Vital, Man.
•
Saint-Eugène
St-Vital, Man.
•
Saint-François
St-Boniface, Man.
•
Saint-Jean-Baptiste
Regina, Sask.
•
Saint-Laurent
Thompson, Man.
•
Saints-Martyrs
St-Boniface, Man.
•
Saint-Norbert
St-Norbert, Man.
•
Chapelle Base d'aviation
Gimli, Man.
•
Chapelle Base d'aviation
Winnipeg, Man.

Décès

Au Manitoba

LAURIER —
Mme Eugène Assailly

Le 16 février dernier, la paroisse perdait une de ses plus anciennes paroissiennes, Mme Eugène Assailly, née Virginie Boisvert le 2 juillet 1883 à St-Jean-de-Weeckham, Qué. Elle vint avec ses parents s'établir à Laurier et, le 10 octobre 1905, épousait M. Eugène Assailly.

La messe des funérailles fut concélébrée en l'église Notre-Dame des Victoires le mardi 18 février par M. l'abbé R.-C. Lavoie, curé, les Pères Louis Aubin et Laurent Godbout, O.M.I., de Ste-Rose-du-Lac.

La défunte laisse dans le deuil cinq filles, Mme Alphonse Bouchard (Florida), de New Westminster, C.-B., Mmes Patrice Jeannotte (Marie) et Alphonse Verley (Rose-Anne), de Laurier, Mme Lucien Paquin (Andréa), de St-Jérôme, Qué., et Mme L. McDonald (Jeanne), de Winnipeg; trois fils, Octave, de Laurier, Alcide, de Fort Frances, et Albert, de Kenora, Ont.; un frère et deux soeurs.

* * *

En Ontario

NIPIGON —
M. Joseph Ritchot

M. Joseph Ritchot est décédé le dimanche 16 février à l'hôpital de Port Arthur après une longue maladie. Né à L'Epiphanie, Qué., M. Ritchot fut au service du Canadien National à Winnipeg pendant 31 ans. Il déménagea à Nipigon en 1957 et y demeura jusqu'à sa mort.

Des prières furent récitées au salon funéraire Lawrence, de Nipigon, la veille du service qui fut chanté en l'église de l'Annonciation le mardi à 10 h 30 du matin. L'enterrement se fit au cimetière Cliffside.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Arzilia; quatre filles, Mme Eugène Choiselat (Léa), Mme Charles Choiselat (Eva), Mme Larry Routhier (Gaby) et Mme J. Roy (Marie); deux fils, Joseph, de St-Boniface, Man., et Denis, de Red Rock; 10 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants. Quatre fils et trois filles le précédèrent dans la tombe en bas âge.

* * *

En Colombie-Britannique

VICTORIA —
Charles-A. Lanthier

Le dimanche 16 février, à sa résidence de 2825, Lake End Road, Victoria, est décédé, à l'âge de 48 ans après une longue maladie, M. Charles-A. (Pete) Lanthier, autrefois de St-Boniface, Man.

Le défunt fit ses études à l'école Provencher et au collège de St-Boniface. Il demeurait en Colombie-Britannique depuis 25 ans.

Outre son épouse, Frances, il laisse dans le deuil trois fils, David, Roch et Todd; trois filles, Lolly (Mme J. Walkinson), Michelle et Caprice, et trois petits-enfants, tous de Victoria; ses parents, M. et Mme Charles Lantier, et trois frères, Fernand, Gérard et Claude, tous de St-Boniface; quatre soeurs, Carmelle (Mme Y. Châteauneuf), de Drummondville, Qué., Lucille (Mme B. Bélanger), de Transcona, Man., Louise (Mme T. Pinchbeck), d'Elmwood, Man., et Claudette (Mme G. Mineault), de St-Claude, Man.

Les funérailles eurent lieu à Victoria le jeudi 20 février.

AVIS AU PUBLIC

AVIS AU PUBLIC EST PAR LES PRESENTES DONNE que LE VILLAGE DE SAINT-CLAUDE a l'intention de transformer les régions décrites ci-dessous, situées dans ledit village de Saint-Claude, en un District Local d'Amélioration, à moins que la majorité des propriétaires des terrains concernés tels que délimités dans la sous-section 1 de la section 692 de l'Acte Municipal et représentant au moins la moitié en valeur de ces terrains telle qu'indiquée sur le dernier rôle d'évaluation revisé du village ne s'y oppose par une requête dans un délai de quatre semaines après la première publication de cet Avis:

"Tous les terrains compris en-dedans des limites du village de Saint-Claude, dans la province du Manitoba."

AVIS AU PUBLIC EST AUSSI DONNE qu'après la création de ce District Local d'Amélioration tel qu'indiqué ci-dessus, le Conseil du village de Saint-Claude a l'intention de commencer la construction et l'installation et d'un réseau d'égouts collecteurs et d'un système de distribution de l'eau dans cette partie du village de Saint-Claude plus particulièrement décrite sur un plan classé dans le bureau du secrétaire-trésorier de Saint-Claude, Manitoba. Le coût de ces travaux est estimé à $201,000.00 payables sur une période de 20 ans par une taxe spéciale de 35 cents du pied de façade de tous les terrains longeant ou aboutissant au réseau d'égouts et une autre taxe semblable de 35 cents du pied de façade sur tous les terrains longeant et aboutissant au service des eaux avec le solde du montant requis pour le principal et les intérêts à percevoir chaque année sur tous les terrains imposables à moins que la majorité des propriétaires des terrains concernés tels que délimités dans la sous-section 1 de la section 692 de l'Acte Municipal représentant au moins la moitié en valeur des terrains telle qu'indiquée sur le dernier rôle d'évaluation revisé du village de Saint-Claude, ne s'y oppose par une requête présentée au Conseil dans le délai d'un mois après la première publication de cet Avis:

AVIS AU PUBLIC EST AUSSI DONNE que, selon les règlements de la section 696 de l'Acte Municipal, le Conseil du VILLAGE DE SAINT-CLAUDE siégera comme Cour de Revision dans la salle du Conseil du VILLAGE DE SAINT-CLAUDE, Saint-Claude, Manitoba, le 1er jour d'avril, A.D. 1969, pour entendre:

1) Toutes plaintes contre les taxes projetées, de la part des personnes dont les propriétés ne donnent pas ni n'aboutissent pas sur les secteurs à améliorer.
2) Toutes plaintes contre les limites de façade établies d'après le règlement no 59 selon la section 710 de l'Acte Municipal.

DATE ce 18e jour de février, A.D. 1969.

G. Magne,
Secrétaire-trésorier,
Le Village de Saint-Claude.

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE IS HEREBY GIVEN that THE VILLAGE OF ST. CLAUDE intends to form the following described areas situated in the said Village of St. Claude into a Local Improvement District unless a majority of the owners of the lands affected as defined in Subsection 1 of Section 692 of the Municipal Act representing at least one-half in value of the lands as shown by the last revised assessment roll of the Village petition the Council against it within four weeks after the first publication of this Notice:

"All of the lands contained within the limits of the Village of St. Claude, in the Province of Manitoba."

AND TAKE FURTHER NOTICE that after the creation of the Local Improvement District No. 1 as above set out, the Council of THE VILLAGE OF ST. CLAUDE intends to proceed with the construction and installation of both a sewage disposal system and a water distribution system in that part of the said Village of St. Claude more particularly set out on a Plan on file in the Office of the Secretary-Treasurer at St. Claude, Manitoba, the estimated cost thereof, namely $201,000.00 to be financed over a period of twenty years by a special frontage rate of 35 cents per front feet upon all lands fronting or abutting upon the sewage system and a like charge of 35 cents per front foot upon all lands fronting and abutting on the waterworks system fronting or abutting with the balance of the requirements for principal and interest being levied in each year upon all the rateable lands in Local Improvement District No. 1 unless a majority of the owners of the lands affected as defined in Subsection 1 of Section 692 of The Municipal Act, representing at least one-half in value of the lands as shown by the last revised assessment roll of the Village of St. Claude petition the Council against the same within one month after the first publication of this Notice:

AND TAKE FURTHER NOTICE that, pursuant to the provisions of Section 696 of The Municipal Act, the Council of THE VILLAGE OF ST. CLAUDE will sit as a Court of Revision in the Council Chamber of THE VILLAGE OF ST. CLAUDE Council Chambers, St. Claude, Manitoba, on the 1st day of April, A.D. 1969 to hear:

1) any complaints against the proposed levies in respect to those persons not fronting or abutting on the proposed improvement.
2) any complaints against frontages established under By-law No. 59 in accordance with Section 710 of The Municipal Act.

DATED this 18th day of February, A.D. 1969.

G. Magne,
Secretary-Treasurer,
The Village of St. Claude.

EN SASKATCHEWAN

Chronique de CFRG

Le mardi 11 février, M. René Lévesque, chef du Parti Québécois, a donné deux conférences à Saskatoon devant un auditoire de plus de 2,000 personnes, la plupart des étudiants de l'université de la Saskatchewan. M. Lévesque a donné aussi une conférence de presse.

Qui connait l'éloquence et la dialectique de M. Lévesque ne s'étonnera pas d'une telle affluence. 2,000 personnes assistèrent à la première conférence, et plus d'un millier à la seconde en soirée.

Selon M. Lévesque, un Québec séparé permettrait la mise en place d'un gouvernement central, fort, pour le reste du Canada, et les Canadiens français pourraient alors accomplir pleinement leur épanouissement.

En ce qui concerne les minorités canadiennes-françaises de l'Ouest, elles s'assimilent naturellement et, vouloir empêcher cette assimilation, autant vouloir empêcher ou arrêter l'évolution ("He said minorities are naturally assimilated and trying to stop this is like trying to stop evolution").

Il n'est pas question de contredire systématiquement les arguments avancés par M. Lévesque, mais cette réflexion qui fait part de la thèse qu'il défendit au cours de ses deux conférences, en amène une autre: comment se fait-il que la minorité anglophone du Québec ne s'est pas assimilée? Loin de mettre un frein à l'évolution, cette minorité se porte très bien à tous les points de vue, à telle enseigne qu'au Québec l'on est bien obligé de compter avec elle!

Pourquoi cette "réussite" est-elle possible au Québec, et impossible en Saskatchewan, sans risquer d'empêcher l'évolution? Je crois que le chef du parti québécois a soulevé là une question qu'il serait très intéressant d'examiner. Quels sont les facteurs qui contribuent au dépérissement de la minorité canadienne-française en Saskatchewan? Les Canadiens-français manquent-ils de confiance en eux-mêmes? Seraient-ils incapables de se faire une certaine idée de ce que pourrait être leur destin? A tort ou à raison, on a prétendu que le général de Gaulle n'aimait pas les Français. Sans doute est-ce vrai dans un sens que de Gaulle voudrait changer les Français comme bien avant lui entre les deux guerres, le maréchal Lyautey disait des Français: "Ils ne sont pas ambitieux, ma petite femme, mon petit bistro, ma petite maison". Cette mentalité était celle de nombreux Français d'avant-guerre. Il faut dire que beaucoup d'entre eux avaient passé par de durs moments durant la première guerre mondiale.

Mais Lyautey savait reconnaitre qu'il avait bâti un empire, le Maroc, avec la collaboration de beaucoup de Français de bonne volonté. Combien ce même jugement pourrait être porté sur les Canadiens français? Dire qu'ils manquent de dynamisme, de volonté et de courage? Au dernier congrès général de l'ACFC, un orateur a dit: "Soyons durs pour durer!". Ce durcissement demandé, quand viendra-t-il? Quand pourrons-nous prouver à M. René Lévesque qu'il s'est trompé? Car, après tout, rien n'est jamais perdu complètement. L'Allemagne en 1945 était complètement détruite et ruinée. Vingt-quatre ans plus tard, elle est devenue la quatrième puissance économique et industrielle du monde, après les Etats-Unis, la Russie et le Japon (autre grand vaincu). Dans des proportions bien moindres évidemment, l'exemple de l'Allemagne devrait nous inciter à réfléchir et que, sans vouloir arrêter l'évolution, qu'au contraire nous dirigions cette évolution pour que notre minorité devienne forte et agissante. Bien sûr, la condition essentielle est d'être convaincu, aussi convaincu que M. R. Lévesque, parce que lui sait où il va, tandis que nous...

La culture

Dans les régions agricoles de l'Ouest il est normal que l'on parle de culture: culture des céréales, de légumineuses; en un mot de tout ce qui touche l'agriculture, car la plupart des gens savent de quoi ils parlent. Il en va tout autrement quand il s'agit de culture... culturelle et non de culture culturale... et quand il est question de culture française, alors là, on est complètement dans le cirage.

La culture est par définition, une manière originale de voir les choses, de vivre, de penser, de travailler, d'entreprendre et d'espérer. Et, en ce qui nous concernent, les minorités de l'Ouest, c'est en plus, résister aux assauts de la standardisation, de l'imposition de modèles conçus pour un plus grand nombre. Or, ceux qui résistent se font de plus en plus rares aujourd'hui. En fait de résistance à l'imposition de "modèles", elle devient de plus en plus faible. Fort souvent, nous prenons part à des réunions où une ou deux personnes, au maximum, ne parlent pas le français. Au nom de la "Tolérance", on nous prie bien poliment de nous exprimer en anglais. Donc, c'est au nom de la "Tolérance" que l'on devient "intolérants". Et au nom de la "Politesse", sous le couvert de la "politesse", qu'on devient "serviles"! Certains semblent se rendre compte de cette situation, leurs excuses dissimulent mal un sentiment de culpabilité. La plupart de nos compatriotes sont-ils intimidés par les anglophones? C'est l'impression générale que l'on ressent. L'occasion nous en a été donnée encore récemment à Gravelbourg au cours d'une réunion sur le plan paroissial.

Malheur, si vous vous élevez contre cette tolérance devenue intolérable. Immédiatement vous serez mis au banc de notre société minoritaire. Ceux qui font de louables efforts pour recréer même un semblant de "vie française" sont immédiatement qualifiés de fanatiques et de gêneurs. Si vous voulez du français, c'est à nous d'en mettre. Ce conseil a été tellement bien suivi que ce "français" a été placé quelque part et qu'il n'est pour ainsi dire plus possible de le retrouver.

M. M.

Willow-Bunch

Showers

Un shower en l'honneur de Mlle Marie Bérard dont le mariage à M. Peterson, d'Assiniboia, fut célébré le 22 février eut lieu le 7 février chez Mme Gisèle Bruneau qui reçut l'aide de Mme René Beauregard.

Un autre shower en l'honneur de Mlle Judy Montgomery, qui épousa M. Lance Potts le 15 février, eut lieu le 8 février chez Mme Donald Montgomery. Ce shower fut organisé par Mmes Irène Montgomery, Gérard Lapaire et Emile Giraudier.

Çà et là

M. et Mme Francis Therrien ont conduit leur fils, Patrick, à Moose Jaw pour examen médical.

Une retraite pour les filles des 11e et 12e années fut prêchée les 14, 15 et 16 février par le Père Hervé Delisle, O.M.I., de Lisieux.

Mme Louis Philippon passa deux semaines à l'hôpital de Rockglen. M. Edouard Dionne fut patient à l'hôpital de Coronach pendant quelques jours.

M. Lucien Couture est patient à l'hôpital de Moose Jaw où il a subi une opération, et Mme François Rodrigue à l'hôpital d'Assiniboia.

Le personnel de l'école rendit hommage à M. et Mme Marcel Lavallée, en appréciation de leurs services rendus comme concierges à l'école. Ceux-ci ont maintenant démissionné. M. Gérard Granger agira comme concierge.

M. et Mme Léonard Bourdages sont partis pour le Mexique avec M. et Mme B. McGinn qui possèdent un avion.

Zenon Park

Çà et là

MM. et Mmes Victor Sirois, de Drummondville, Qué., et Onésime Desrosiers (née Sirois), de Cornwall, Ont., visitaient M. et Mme Joseph Sirois et Mme Marie-Louise Hudon (née Sirois) et leurs familles. A cette occasion, M. et Mme Robert Hudon, d'Edmonton, Alta, vinrent aussi dans la localité.

Mme Marthe Chartier, maîtresse de poste, est revenue d'un voyage de quatre semaines chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Robert Brisebois, à Palm Springs, Cal. Durant son absence, Mme Lorenzo Hudon était en charge du bureau de poste.

Le samedi 1er février avait lieu, à la salle paroissiale, une soirée récréative, sous les auspices de l'Association locale de l'A.C.F.C. M. l'abbé Papen, professeur au Collège Notre-Dame de St-Louis, Sask., en était l'invité d'honneur. Les membres de l'exécutif du comité local sont: président, M. Henri Poulin; secrétaire-trésorière, Mme Louis Ferré; conseillers, MM. Florent Lalonde, Ernest Chabot, Léon Marchildon et Jean Courteau, Soeur Réjane, Mmes G. Masson et Paul Marchildon.

Comme la température est plus clémente, plusieurs cultivateurs sont occupés à faire fonctionner leurs séchoirs automatiques pour grain humide récolté l'automne dernier. Il y a suffisamment de ces séchoirs dans le district, et l'on espère que tout le grain sera séché à la fin de mars.

Radville

Çà et là

Les dépenses courantes de la paroisse ont toutes été payées et la dette est effacée. Il y eut au cours de l'année 1968: 41 baptêmes, 13 mariages, 52,000 communions, 86 confirmands et neuf sépultures. La paroisse se compose de 231 familles.

Les Chevaliers de Colomb amateurs du curling sont priés de donner leur nom à M. Raymond Fradette, avant le 15 mars.

La reine du carnaval sera couronnée le 9 mars à la grande salle du collège où tous sont les bienvenus.

M. l'abbé A.-E. Yandeau et Mme Juliana De Vreese sont patients à l'hôpital local.

Wawota

Félicitations

Félicitations à M. et Mme Robert Jacques à l'occasion de leur anniversaire de naissance les 23 et 24 février, et à leur nièce, Mme Jacob Eberlé, de Montmartre, le 26 février.

Félicitations à M. et Mme Maurice Zébière à l'occasion de leur 31e anniversaire de mariage le 23 février.

Ferland

Réunion

Le mardi 18 février, la Fédération des Femmes Canadiennes françaises a tenu sa première assemblée de l'année 69. L'élection du nouvel exécutif donna les résultats suivants: Mme Irène Chabot, présidente; Mme Pauline Boisvert, secrétaire; Mme Monique Brisebois, trésorière; Mmes Edmond Tardif, Hélène Massé et Paulette Fournier, conseillères.

On discuta au sujet de la célébration du 90e anniversaire de Mme Marie Audet comme pionnière. Le prix d'entrée fut gagné par Mme P. Massé.

Après l'assemblée, les dames allèrent rejoindre leurs époux à la salle du sous-sol où eut lieu une partie de cartes à l'occasion du Mardi gras. Au cours du goûter, chacun chercha à deviner les noms de deux personnes qui entrèrent costumées en Mardi gras: Mmes Paulette Fournier et Alice Beaudoin, qui chantèrent "Anatole et Amanda".

90e anniversaire

Le vendredi 21 février, les membres de la F.F.C.F. tenaient une fête pour souligner le 90e anniversaire de naissance de Mme Marie Audet. L'après-midi débuta par une grand-messe célébrée par M. l'abbé Roger Ducharme, qui donna une homélie de circonstance. Les servants étaient deux arrière-petits-fils de Mme Audet, Norman et André Chabot. Des nouveaux chants furent accompagnés à la guitare par Soeur Lorraine Chabot et à l'orgue par Soeur Suzanne Lupien. L'épître fut lue par une arrière-petite-fille, Joanne Chabot. La jubilaire prenait place dans l'allée centrale.

Après la messe, tous se rendirent à la salle du sous-sol. Le programme présenté comprenait un chant "La colombe" par trois petites-filles, Michelle, Laurette et Claire Chabot; une danse "Coo-Coo" par les Jeannettes; un chant par Bernadette et Lise Beaudoin, accompagnées à la guitare par leur mère. M. le curé présida des chants auxquels toute l'assemblée prit part.

Mme Alfred Chabot, présidente, présenta une médaille de la Fédération à Mme Audet et prononça un beau discours.

Les membres de la F.F.C.F. offrirent un panier de pâtisseries et plusieurs cadeaux à la jubilaire. Le gâteau de fête avait été décoré par Mme Lucien Beaudoin. Un souper suivi d'une soirée récréative eut lieu chez M. et Mme Médelger Chabot.

Çà et là

MM. Robert Chabot et Hector Massé ont subi des examens médicaux à Regina.

Mlle Hélène Laverdière, de Frenchville, est employée chez M. et Mme Roméo Morin, tandis que Mme Morin enseigne à Meyronne où elle remplace Soeur Laurianne Ruest.

M. et Mme Antonio Fournier, de New Westminster, C.-B., ont visité leur fille, Mme Raymond Lizée, de Gravelbourg, et leur fils, Aimé, de Ferland.

Sincères condoléances à Mme Camille Hamel à l'occasion du décès de sa tante, Mme Henri Nicolas (née Fernande Massé), de La Broquerie, Man.

Debden

Va-et-vient

Mmes Henri Lajeunesse, Alfred Lehouillier, Amédée Ruel, Emile Couture, Léo Couture, Henri-Paul Fortier et Dassise Bisson et Mlle Alma Cyr ont assisté à une retraite prêchée par le R. P. Lemire, O.M.I., à "Queen's House of Retreats" de Saskatoon.

Mme Wilfrid Fortier, de St-Boniface, est venue passer une semaine chez sa mère, Mme Amédée Ruel, qui a profité du retour de sa fille pour aller visiter St-Boniface.

Dessins fous, dessins sages

Quel enfant n'a pas reçu des crayons, des cahiers à colorier ou des jeux de peinture au temps des fêtes. Si le vôtre n'en avait pas eu, donnez-lui vite de grandes feuilles et des crayons et laissez-le dessiner. Autrefois, lorsque l'enfant s'amusait à colorier, c'était tout simplement un répit pour la maman; les enfants étaient tranquilles. Aujourd'hui, les parents voient beaucoup plus loin: l'expression d'un caractère, d'une évolution et même d'une libération. Que l'enfant griffonne à sa guise petits personnages, dessins informes, croquis soigné, caricature affreuse, ou autres sujets, voilà qu'il s'exprime dans un langage bien à lui. Les mots qu'il voudrait dire pour arriver à mieux se faire comprendre, il ne les sait pas encore. Cependant, si vous prenez le temps de discuter avec le petit, pourquoi il a dessiné ce monstre, vous apprendrez qu'il vient de se libérer de l'oncle Gudule qui parle trop fort, ou d'une autre personne qui a perdu patience à son égard. Voici quelques analyses de gribouillis qui pourront vous aider à mieux comprendre l'état actuel de votre enfant. Il faut bien préciser l'état actuel, car, aujourd'hui libéré d'une certaine angoisse par le dessin, il pourra, le lendemain, avoir une toute autre façon de s'exprimer.

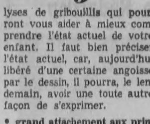
• **grand attachement aux principes établis:** l'enfant dessine des formes géométriques, conformistes, sagement recopiées d'un livre. Son dessin est net, sans bavures et précis. Chez cet enfant il serait bon de favoriser la spontanéité. Il est sans doute trop réservé et trop sérieux pour son âge. Encouragez-le à la fantaisie, à la détente. Montrez-lui que vous n'êtes pas des parents aussi sérieux, aussi rigides qu'il ne le croit. Blaguez avec le petit, faites-lui des dessins folichons, montrez-lui des caricatures amusantes. Son désir de bien faire, bien reproduire le déjà fait, peut dénoter que l'enfant craint une certaine autorité en quelque part, si ce n'est pas chez vous, c'est à l'école ou ailleurs. Faites-lui sentir la grande valeur d'un dessin qui sortira de sa propre imagination. Il s'apercevra ainsi qu'il peut se permettre d'être moins parfait sans pour autant perdre votre confiance;

• **enfant désemparé:** si à neuf, dix ans ou plus, l'enfant trace encore des montagnes de griffonnages informes, ceci dénote peut-être qu'il est en proie à un certain désarroi. Si vous prenez le temps d'analyser ses dessins, demandez-lui pourquoi il a choisi cette couleur et là, une autre; pourquoi ces lignes tordues. Conversez amicalement, avec beaucoup de douceur. En confiance, l'enfant devant l'intérêt que vous lui manifestez, arrivera peut-être à se libérer de ses angoisses.

• **les bateaux, les avions, les fleurs, les jardins, les beaux paysages:** l'enfant a besoin de romantisme, d'évasion. Sans, nécessairement vouloir fuir son milieu immédiat, il éprouve le besoin de partir en rêve. Procurez-lui tous les livres d'aventures convenant à son âge. Laissez-le voguer dans ces pays lointains où tout n'est que soleil et beauté. Si vous parlez avec lui de ces voyages vous lui apprendrez qu'il y a un temps pour la fiction et un temps pour la réalité. S'il est bon qu'il s'échappe dans le rêve il faut aussi qu'il sache vivre parmi les siens qui l'aiment beaucoup;

• **vive les fantaisistes:** ils peuvent se libérer par l'humour. Ne brimez surtout jamais l'imagination. N'en riez pas, ne ridiculisez surtout pas. Donnez à l'enfant des longueurs et des longueurs de papier. Achetez-lui un gros rouleau s'il le faut. Des crayons et des crayons, de la peinture et laissez sortir ce trop plein qui bouillonne en lui-même.

Et tout compte fait... lorsque les enfants sont bien... endormis, pourquoi ne pas nous mettre, nous-mêmes, à gribouiller, à griffonner, il serait peut-être fort amusant et troublant d'analyser nos propres réactions. C'est peut-être là une façon de nous libérer. Même rendus grands et raisonnables, nous avons besoin d'une soupape. Pourquoi ne pas revenir, pour quelques moments, à ce temps extraordinaire de notre enfance où toutes les maladresses nous étaient permises...



Courrier de Louise

Q. — Voici mon problème. Je suis de nationalité portugaise. J'ai émigré en France avec mes parents, au milieu de l'année 1964. Je suis rentré à l'école primaire française et à la fin de la saison scolaire de 1966, j'ai obtenu mon certificat d'études primaires et suis allé travailler pour apprendre le métier de magasinier sur pièces d'automobiles. A vrai dire, le métier me plaisait beaucoup. Quand je croyais avoir mon diplôme, un an et demi plus tard, voilà que mon père, incité par des Canadiens qui travaillaient dans les bases américaines, lui ont mis en tête cette idée (pour moi tragique) d'émigrer au Canada. Cela m'a obligé à abandonner mon travail et à rentrer au Portugal où j'ai vagué pendant un an et demi avant que mon père puisse trouver les moyens de nous permettre d'aller le retrouver. Et voilà, j'ai 17 ans, suis arrivé il y a sept semaines, je travaille dans un atelier de couture, sans définition de service, à vrai dire comme manoeuvre.

Je sens que mon avenir est en péril, et comme je me crois un peu doué pour les études, je viens vous demander, s'il vous plait, si je pourrais faire des études ou apprendre un métier en assistant à des cours du soir, vu que mes parents ne pourront pas se passer de mon salaire du jour, car j'ai trois frères plus jeunes que moi. Conseillez-moi, je vous prie. Comme je l'ai dit, j'ai mon diplôme de l'école primaire française et de l'équivalente portugaise, mais je me tiens mal debout en anglais. Merci.

Manuel.

R. — Nombreux jeunes gens sont dans votre cas et je me suis renseignée auprès des autorités compétentes. On m'a dit de vous suggérer d'écrire au **Centre de Main-d'Oeuvre à 283, avenue Taché, St-Boniface,** et que vous adressiez votre lettre au gérant. Il vous fixera sans doute un rendez-vous et vous expliquera ce que vous pouvez faire pour parfaire votre éducation. Il existe au bénéfice des Canadiens et de ceux qui viennent d'arriver au pays plusieurs plans de recyclage ou d'études. Je vous souhaite bonne chance et vous félicite de vouloir immédiatement vous perfectionner.

☆ ☆ ☆

Q. — Votre courrier est toujours des plus intéressants quoi qu'en ait pu dire votre critique "Compatriote". Auriez-vous l'obligeance d'y insérer ce qui suit pour obvier à une tendance qui se propage parmi nos grandes pensionnaires. Bon moyen, je crois de les corriger sans les offusquer.

On prétend, on affirme même que, de nos jours, on peut, à table, sans déroger à la bienséance, beurrer dans sa main une tranche de pain et y mordre à belles dents. Tout en admettant que notre monde d'aujourd'hui est à l'envers, je crois inadmissible une telle dérogation aux règles de l'étiquette. — **Pantagruel.**

R. — A table, on doit toujours rompre le pain en bouchées et beurrer un morceau à la fois avant de le manger. Evidemment, en pique-nique ou autres endroits où l'on sert des tartines au beurre et aux confitures, celles-ci sont beurrées sur des tranches entières ou des demi-tranches. Alors, il est permis, à la rigueur, d'y mordre à belles dents, surtout si on n'a pas d'assiette. Il n'y a rien de mal à vouloir être à la page, mais qu'il est beau de voir des personnes qui savent se comporter avec élégance, en particulier à la table.

Merci de vos remarques obligeantes au sujet du courrier. Croyez qu'elles sont vivement appréciées.

☆ ☆ ☆

Q. — Mon mari, qui est charmant, est un peu vieux jeu quant au choix de ses vêtements. Il ne veut pas adopter les nouveaux vestons aux couleurs gaies et à la coupe un peu "différente". Pour ma part, sans être trop exagérée, j'aime être à la page. Nous avons tous les deux vingt-trois ans. Que faire? — **Ninette.**

R. — Vous pourriez peut-être lui faire cadeau d'un veston à l'occasion soit de son anniversaire de naissance ou d'une autre circonstance appropriée, mais choisissez-le sagement. Qu'il ne soit ni trop gai ni trop "différent". Vous risqueriez de vous blesser l'un l'autre?

LOUISE



Vive le brocoli!

Le brocoli, ce légume exotique devenu très populaire, est d'origine italienne. Présenté d'une façon élégante il peut nous sembler dispendieux mais il est au contraire d'un prix très abordable, facile à préparer tout en étant apprécié des plus fins gourmets.

Le brocoli voyage surtout des états de Californie et Arizona mais aussi du Texas, du New Jersey, Oregon et autres. Il doit être conservé au frigidaire jusqu'à ce qu'on l'utilise. Il est délicieux servi chaud ou froid; choisir de préférence des tiges d'un vert foncé qui sont tendres et fermes avec des fleurs bien garnies. Ce légume constitue une bonne source de vitamine A et C et servi avec une sauce au citron et au fromage Suisse, ce légume si riche en valeur nutritive sera des plus appétissants!

Brocoli avec sauce au fromage Suisse

1 paquet de brocoli (2 livres environ)
2 c. à table de beurre ou margarine
2 c. à table de farine
½ c. à thé de sel
Un peu de poivre
1¼ tasse de lait
½ tasse de fromage suisse râpé
2 c. à thé de jus de cirton frais

Cuire le brocoli, avec couvercle, dans une petite quantité d'eau salée jusqu'à ce qu'il soit tendre (dix minutes environ). Egoutter si nécessaire. Durant ce temps faire fondre le beurre ou la margarine; incorporer la farine, le sel et le poivre. Ajouter le lait graduellement en brassant constamment jusqu'à ce que le mélange commence à bouillir. Ajouter le fromage et le jus de citron. Cuire en brassant continuellement jusqu'à ce que le fromage soit fondu. Verser sur le brocoli. Donne environ six portions.

La trentaine, point d'équilibre

Décidément, la femme de trente ans a toutes les chances! Vous en doutez? Jugez-en par vous-même!

Depuis cinq ans et plus, la mode célébrait les grâces et les charmes de la toute jeune femme. Les grands couturiers n'avaient d'yeux que pour elle. Cette femme alors dans la vingtaine, on la voulait rajeunie, plus petite fille que femme et la robe courte, mini, même, lui allait à merveille. Les coupes seyantes modelées sur les corps souples et effilés de mannequin à peine sortis de l'adolescence (souvenons-nous de Twiggy) lui permettaient toutes les folies de la jeunesse. Bref, depuis cinq ans la jeune femme était comblée, portée aux nues, chantée sur toutes les gammes...

Mais oui, chantée par les poètes, par les chansonniers... On ne parlait que d'elle, tant et si bien que les femmes plus âgées, pour participer à cette fête, l'imitaient en tout, s'attifaient comme elle, cherchant de toute force à avoir vingt ans.

Or, voilà que cette même femme passe maintenant le cap de la trentaine. Doit-elle s'en attrister? Mais non, car une fois de plus, elle est le point de mire d'un courant admiratif. La mode, la première, fait volte-face et se tourne vers la femme-femme. Tout dans ce domaine concourt cette année à l'embellir tout en respectant son âge. Les yeux se fixent dorénavant sur la femme pleinement femme, celle à qui les années confèrent grâce et épanouissement.

Mieux encore! Déjà les chansonniers chantent la femme dans la trentaine. Jean-Pierre Ferland (qui vient de se classer huitième au concours "Le plus bel homme du Canada) pour un, la célèbre en douceur ... tandis que les téléromans depuis quelque temps s'en préoccupent (pensons au téléroman, Le Paradis Terrestre).

Ce revirement en faveur de la femme-femme est à mon sens très heureux car toutes, jeunes et moins jeunes y trouveront leur compte. La trentaine n'est-elle pas le point d'équilibre entre la jeunesse folle et la vieillesse trop sage?

Thérèse
(Le Richelieu, 5-2-69)

Tout votre poids repose sur vos pieds... traitez-les bien...

Une intéressante théorie sur la sécurité veut qu'elle commence par les pieds. Cette opinion ne vise pas seulement à encourager le port de chaussures de sécurité, mais plutôt à favoriser une répartition équilibrée du poids du corps. Les personnes qui portent des chaussures mal ajustées ou qui ont mal aux pieds sont portées à adopter certaines postures à cause de ces conditions et ainsi à détruire l'équilibre de leur corps. Il en résulte que certains muscles du corps ne sont pas aussi développés que d'autres. Lorsque ces personnes soulèvent un poids, qu'elles se retournent ou font un autre mouvement, elles sont exposées à se donner une entorse dans les régions qui sont moins développées.

Le bon équilibre du corps est important parce qu'il assure une juste coordination des mouvements et va même jusqu'à protéger la charpente du corps contre toute déformation.

Films à l'intention des Instituts ménagers et Groupements féminins

Canada Packers Limited met à la disposition des Ecoles, Collèges, Associations paroissiales, Instituts ménagers et Groupements féminins deux nouveaux films: "Produit au Canada", disponible sur emprunt gratis seulement, et "Six étapes faciles pour une pâte parfaite", disponible pour achat ou emprunt gratis.

Au sujet des films

"Produit au Canada" (16 mm. couleur/sonore) — Des scènes intéressantes, tournées sur le vif, de la fabrication des aliments. Le film comprend une description des recherches canadiennes, la production des produits pharmaceutiques et des engrais alimentaires pour bestiaux et volailles. Les séquences de ce film en couleur vous transportent dans une cuisine ordinaire illustrant plusieurs aspects de la fabrication et de l'usage ultime de produits canadiens divers.

Ce film est d'un vif intérêt pour les consommateurs, les agriculteurs et les étudiants. La durée en est de 27 minutes.

"Six étapes faciles pour une pâte parfaite" (ruban de 35 mm.) — La réussite pour une pâte parfaite est expliquée en entier dans ce nouveau ruban imagé. Le scénario suggère avec subtilité la meilleure méthode de préparer et de cuire les pâtes qui seront toujours tendres et feuilletées. Une attention toute particulière a été donnée à la préparation du texte de façon à expliquer tout spécialement le "comment" et le "pourquoi" de chacune des six étapes faciles.

Un ensemble comprenant 25 images en couleurs, genre diapositives, sur ruban continue ainsi que le scénario servant au commentateur, plus 30 feuillets d'informations, peut être emprunté gratuitement ou acheté pour usage multiple.

Pour formule de demande, s'adresser à: Bibliothèque du Film de Canada Packers Limited, 485, rue McGill, Montréal, Qué.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Une bonne circulation est spécialement importante durant ces temps froids. Aussi pour l'activer, rien ne vaut les bonnes frictions à la grosse brosse dure ou au gant de crin. Lorsque vous prenez un bain, commencez par brosser vos pieds et montez vers les épaules, brossez votre dos, vos bras et votre cou. Avec une brosse plus souple, frictionnez doucement votre visage. Brossez vos mains et le dessous des ongles. Terminez en vous essuyant avec une grosse serviette rugueuse. Votre épiderme sera tout rouge, mais ne vous inquiétez pas il est très bon d'activer la circulation sanguine et vous constaterez, qu'en plus d'être plus en forme, votre peau sera merveilleusement affinée et douce.

✦ ❊ ✦

La coiffeuse, plus toute jeune, se regarde dans la glace et soupire:

— Pas de doute! Voilà que je frise la cinquantaine.

✦ ❊ ✦

C'est jolie, j'achète! Ne dites jamais cela: que ce soit joli, d'accord! mais dites-vous bien qu'il faut aussi que cela vous aille.

✦ ❊ ✦

Deux jumeaux, fils de M. et Mme Delbert Seyles, de Grand Rapids, au Michigan, sont nés à 13 minutes d'intervalle. Dennis vaudra à ses parents des déductions de $2,400 en impôts, parce qu'il est né cinq minutes avant minuit de l'année dernière. Son frère, Kenneth, est arrivé huit minutes après le début de la nouvelle année.

✦ ❊ ✦

Vous savez que les blancs d'oeufs ne montent pas en neige légère, si vous échappez la moindre goutte de jaune dans le blanc. Si cela vous arrivait, employez la demi-coquille de l'oeuf pour retirer le jaune. Il se collera beaucoup plus facilement à la coquille qu'au métal d'une cuillère par exemple.

✦ ❊ ✦

Un fou, dans un asile, se promène avec un énorme rouleau de ficelle qu'il roule et déroule indéfiniment en poussant des grognements.

— Qu'est-ce que tu cherches? demande un autre fou.

— Je voudrais trouver le bout.

Alors le second fou, secoué par un énorme rire, s'écrie:

— Imbécile! Je l'ai coupé tout à l'heure.

✦ ❊ ✦

Si vous ne pouvez pas surveiller étroitement votre jeune bébé, mettez-le dans un parc. Il faut le garder dans son lit, panneaux relevés, ou dans sa voiture quand on ne le tient pas dans ses bras.

✦ ❊ ✦

Aujourd'hui, une conscience c'est comme un gant de Suède, ça se porte sale.

(François Coppée)

✦ ❊ ✦

Un des meilleurs procédés pour enlever la poussière sur les meubles, boiseries, etc., est de se servir d'un linge que vous aurez passé à la vapeur de votre bouilloire durant quelques secondes, juste assez pour qu'il soit à peine humide.

✦ ❊ ✦

Avec beaucoup de peine, il a pu convaincre sa jeune épouse de l'accompagner à une fantastique finale de football. Elle a mis longtemps à se préparer. Il trépignait. Ils arrivent avec une demi-heure de retard.

— Quel est le pointage? demande fébrilement le mari.

— Zéro à zéro.

— Eh bien, tu vois, dit la jeune femme, nous n'avons rien manqué.

Les Français sans télévision

"Qu'avez-vous fait de vos soirées pour remplacer la télévision pendant qu'elle était en grève?", telle est la question qui a été posée à 500 parisiens hommes et femmes de plus de 15 ans dont 70% avaient la télévision.

Les résultats de cette enquête de la SOFRES sont les suivants (plusieurs réponses pouvant être données par une même personne): 55% ont écouté la radio; 31% sont allés se coucher plus tôt; 27% ont lu des livres; 25% ont lu des journaux; 23% ont discuté en famille, entre amis; 19% sont allés dans des réunions, manifestations, se promener et voir ce qui se passait dans la rue; 12% ont fait des travaux ménagers, du bricolage; 9% sont allés au cinéma; 7% se sont occupés de leurs enfants; 2% ont cité d'autres activités.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

QUI VIVRA VERRA

PAR

ROBERTE ROLEINE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 9

— Oh! je veux le voir! s'écria-t-elle et, avant que son compagnon eût pu faire un geste, elle releva sa jupe et se précipita en courant vers la route, traversa une pelouse pour aller plus vite.

La grille était ornementale et ne protégeait pas la propriété car elle avait à peine trente mètres de long. Au-delà, le long de la route se dressait seulement une barrière précédée d'un fossé peu profond.

Don Cristobal dépassait la grille quand la jeune fille parvint à la barrière. Il l'aperçut et arrêta son cheval.

— Que me veux-tu, ma jolie? demanda-t-il.

Comme il examinait sa robe et ses cheveux dépeignés, avec une certaine insistance, Virginie comprit qu'il la prenait pour une servante. Elle rougit.

— J'ai entendu parler de vous et je voulais vous connaitre, déclara-t-elle résolument. Je suis Virginie de Saint-Clair.

Il prit un air moqueur, qui éleva ses épais sourcils noirs à l'arc régulier.

— Vraiment?

— Hola! Germain, qué tal? (Expression d'accueil intraduisible. Le sens est: comment allez-vous?) s'écria Cerrar d'un ton cordial.

— Sautez donc la barrière, Cristobal, au risque d'être fait prisonnier, répondit M. de Baumilly, qui domina sa mauvaise humeur. Virginie brûle de vous connaitre.

Cristobal eut l'air confus. Il se rendait compte de sa bévue.

— Excusez-moi, mademoiselle, murmura-t-il.

Sa voix caressante et grave était une des plus belles que Virginie eût entendues. Par comparaison, celle de Germain, pourtant très agréable, paraissait quelconque.

Cristobal de Cerrar mit pied à terre et sauta le fossé. Il enjamba la barrière et rejoignit Virginie. Presque avec timidité, elle qui était si audacieuse, elle lui tendit la main. Il la prit dans la sienne, qui était douce et chaude. On en ressentait un certain trouble. Il la garda un instant serrée tout en regardant la jeune fille fixement dans les yeux. Elle se sentit fascinée, incapable de faire un geste ou de dire un mot, passive. Une étrange sensation l'envahissait, amollissante et cruelle. Elle souhaita se laisser absorber par ce regard intense où dansaient des paillettes dorées. Elle avait l'impression qu'il lui prenait son âme, mais cela lui était égal; au contraire, elle en était heureuse. Cristobal se pencha et quand elle sentit le contact de ses lèvres, un frisson la parcourut. Lorsqu'il la lâcha, elle vacilla comme si elle venait de perdre un appui.

"C'est lui, pensa-t-elle. C'est lui que j'attendais depuis des années."

Il était bien semblable aux caballeros qui hantaient ses rêves: de taille légèrement supérieure à la moyenne, mince et bien proportionné; élégant, vêtu à la dernière mode. Il avait des cheveux noir de jais, bouclés, coiffés en un désordre savant, et qui formaient de courts favoris sur les joues. Il était beau, avec ses yeux troublants, son sourire caressant, son teint mat, ses moustaches longues et frisées suivant la mode lancée par Bolivar. Son nez un peu charnu aux narines palpitantes, sa bouche top épaisse, passaient inaperçus et ne le déparaient pas.

Germain n'avait pas cessé de surveiller le couple durant la courte scène de séduction, et son regard avait une intensité tragique. Inconsciemment, il s'était voûté. Il avait senti que maintenant tout était perdu: Virginie appartenait à Cristobal.

• • •

Il pleuvait. C'était une pluie dense et lourde, régulière, qui tombait verticalement dans l'air immobile. Elle s'écrasait sur le toit avec un bruit sourd et continu, qui servait de fond sonore aux conversations. Une douzaine de personnes réunies dans le petit salon éclairé d'une lumière terne bavardaient galement, avec cette intelligence et cette civilité qu'ont vantées tous ceux qui visitèrent alors le Venezuela. Une haute société brillante et cultivée s'enthousiasmait pour la littérature, les arts, la philosophie et la politique.

Si intéressante que fût la conversation, Virginie n'écoutait que d'une oreille distraite. De toute manière, elle ne pouvait y prendre part car une jeune fille bien élevée ne parlait que si on l'interrogeait. Elle jugeait plus passionnant de penser à la rencontre du matin. Elle se rappelait tous les mots prononcés par Cristobal comme s'il les lui avait répétés dix fois et elle éprouvait une grande douceur à les évoquer. Pourtant, ils étaient banals, mais dits avec une telle voix, ils devenaient inoubliables.

Son intuition, qui la faisait frémir en entendant le nom de Cristobal de Cerrar, ne l'avait pas trompée: cet homme, un inconnu qu'elle voyait pour la première fois, était entré dans sa vie. Il la remplirait à lui tout seul et personne d'autre ne compterait désormais. Comme elle avait eu raison d'espérer beaucoup de cette terre romanesque! Elle lui avait apporté l'amour, le premier de sa vie et qui serait l'unique. Elle lui avait accordé la grâce de lui faire aimer un être exceptionnel par sa beauté, son envergure, un héros, un de ceux qui font l'histoire de leur pays et de leur époque.

La veille, Virginie se plaignait de cette guerre assommante dont tout le monde parlait et à laquelle elle ne comprenait rien. Maintenant, elle était avide d'en connaitre les détails, les origines, les événements. Elle voulait savoir pourquoi se battait Cristobal de Cerrar, qui était le chef qu'il servait, quelle était cette cause pour laquelle un être si radieux, si parfaitement fait pour vivre et pour aimer, était prêt à mourir.

Un sifflet modulé, interrompu, repris sur un rythme particulier, long, bref, long, lui parvint, assourdi par la pluie, l'écran des vitres, le bruit des voix. Elle l'entendit sans chercher ce que c'était mais son regard qui errait dans le vague passa sur Germain, assis dans le fond du salon, près de la porte. Il jeta un coup d'oeil autour de lui, se leva sans bruit et quitta la pièce sans qu'on le remarquât.

Virginie guetta son retour. Il resta dehors un bon quart d'heure. Quelques gouttes d'eau tachaient ses épaules et le devant de sa veste. Peut-être était-il nerveux, bien que cela parût incroyable de sa part, car la porte lui échappa et claqua trop vite avec un bruit sec. Tous les visages se tournèrent dans sa direction.

— Comment, mon cher, vous étiez sorti! s'exclama la marquise de Saint-Clair. Vous êtes comme les fantômes, vous passez à travers les murs.

Certes non, madame, répondit-il, sinon je serais rentré de la même manière et sans bruit.

Les dames eurent un rire de tête, léger et gazouillant, plein de grâce. Germain les regarda l'une après l'autre et son visage devint sévère.

— Je crois que ce n'est pas l'heure de rire, mesdames, dit-il gravement. Je sais, j'ai donné le mauvais exemple en plaisantant et je le regrette.

Il y eut un bourdonnement affolé dans le salon, que domina la voix de la marquise.

— Que se passe-t-il, Germain? Pour l'amour du Ciel, dites-le vite.

— Hier, Reyes Vargas a été battu par un officier de Bolivar.

Un soupir de soulagement parcourut l'assistance.

— Oh! Ce n'est que cela! s'écria-t-on.

M. de Baumilly s'avança au milieu de la pièce, très calme, comme toujours; mais Virginie sentit qu'il était en colère.

— Vous le prenez singulièrement bien. Etes-vous espagnols et royalistes?

— Et vous, vous le prenez bien au tragique! Reyes Vargas n'était qu'un chef de bande, un Indien. La belle affaire qu'il ait été battu!

— Il a été non seulement battu mais fait prisonnier. On l'a envoyé au quartier général de Bolivar pour y être interrogé. Comprenez-vous ce que cela veut dire?

Assise entre Marie-Antoinette et Virginie qu'elle chaperonnait, Mlle Leonor brodait. Elle n'avait pas dit un mot depuis le début de la réception, car elle savait se tenir à sa place. Depuis que Ger-

(à suivre)

St-Malo

Syndic

M. Antoine Gosselin est devenu syndic de la paroisse pour un terme de trois ans. Il remplace M. Benoit Coulombe, sortant de charge. Merci à l'ancien et bienvenue au nouveau.

Colloque

M. Gabriel Catellier sera le délégué de la Caisse populaire de St-Malo au colloque des Caisses populaires qui aura lieu les 28 février, 1er et 2 mars prochains à Gimli.

L.F.C.

A la réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques tenue le 18 février à l'école élémentaire, sous la présidence de Mme Léo Marion, on a pu constater que les différents comités sont à l'oeuvre. Plusieurs projets sont en marche, d'autres sont en voie de le devenir.

Les cours de catéchèse pour adultes mis sur pied par le comité d'éducation suscitent l'intérêt et la participation de plusieurs personnes conscientes de leur responsabilité. Avec les changements et le renouveau apportés dans l'Eglise par le Concile, on ne bannit pas les enseignements reçus auparavant, comme plusieurs le croient; on les replace dans leurs perspectives. Ce sont ces nouvelles perspectives qu'ont tenté d'expliquer les conférenciers, les abbés Jean-Pierre Leclaire, Marcel Toupin et Robert Nadeau et le Père Bernard Pinet, O.M.I.

La série de cours en éducation sexuelle, organisée de concert avec l'école, les Filles d'Isabelle et les Chevaliers de Colomb, est terminée. Plusieurs parents ont profité des conférences de M. l'abbé Raymond Roy, le Dr Roland Cantin et M. Roger Dubois, psychologue. Un grand merci à ces conférenciers.

Un comité a été formé pour organiser un thé printanier. On en aura des nouvelles sous peu.

Pour encourager un seul journal français "La Liberté et le Patriote", Mmes Laurent Robidoux, Daniel Letain et Gilles Hébert se chargeront des abonnements que les paroissiens voudront bien leur confier d'ici le 31 mars.

A la réunion, on a eu une pensée spéciale pour les membres malades ou hospitalisés.

La partie récréative de la soirée fut présentée par le comité spirituel qui sut faire travailler les "méninges" pendant qu'on dégusta un bon goûter en ce soir du Mardi gras.

La date de la réunion annuelle de la L.F.C. est fixée au 7 mars.

Lorette

Carnaval d'hiver à Lorette

Vendredi prochain, 28 février, ouverture du carnaval d'hiver à Lorette. Le programme s'annonce des plus chargés: hockey entre les anciens de Ste-Anne et ceux de Lorette vendredi soir, patinage artistique, course sur patins, danse, courses de motos-neige (les samedi et dimanche après-midi). Il y aura des trophées et des prix en argent pour les gagnants. Le tout se terminera le dimanche soir par une joute de hockey entre Lorette et Landmark.

St-Joseph

Caisse populaire

Le mardi 7 février, à la réunion annuelle de la Caisse populaire, un boni de 5 pour cent sur les parts sociales fut consenti par les 42 membres présents.

M. Paul Damphousse lut le rapport financier et Lorraine Parent agissait comme secrétaire. Les rapports des différents comités furent aussi présentés.

M. Marcel Fillion, président de l'assemblée, annonça que la Caisse locale faisait maintenant partie du "Fonds de Sécurité des Caisses Françaises" et qu'on pouvait obtenir tous renseignements du bureau de la caisse.

Le rapport financier informait les membres d'un chiffre d'affaires d'au-delà d'un demi-million de dollars et que la somme de $214,809.10 avait été prêtée au cours de l'année 1968.

Les élections donnèrent les résultats suivants: bureau de direction, MM. Joseph Lavallée, Lionel Parent, André Dionne, Léon Sarrassin et Marcel Fillion; comité de crédit, MM. Roger Parent, Etienne Brais et Gérard Bérard; comité de surveillance, MM. Renald Parent, Bernard Sarrassin et Camille Delorme.

Les prix d'entrée furent gagnés par Mme Georgette Houle et M. Wilfrid Delorme.

Les abbés Morin et Damphousse parlèrent brièvement sur les avantages d'une Caisse à St-Joseph.

Dunrea

Initiation

Le dimanche soir 16 février, plusieurs Chevaliers de Colomb de cette localité, accompagnées de leurs épouses, se sont rendus à Brandon pour assister à l'initiation de quelques paroissiens dans cette société bienfaisante.

MM. Georges Cuveliers, Jos. Shipasky, Basil Spurrill, Arthur Boulet, Allan Dionne et Denis Rondeau ont franchi le premier pas ou la première épreuve avec l'encouragement de leurs devanciers qui sauront les soutenir au besoin. Après les cérémonies de l'initiation, les dames se joignirent au groupe pour prendre part à une discussion fort animée et très intéressante.

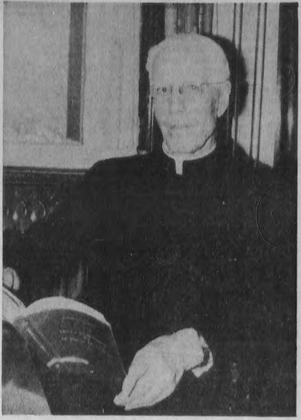
Çà et là

Mme Benoit Garand et M. Olivier Côté ont été nommés au comité du Club des 200 pour remplacer Mme Joseph Boulet et M. Théo Boulet dont le terme était fini. Ces derniers furent félicités pour leurs services consciencieux et fort appréciés.

Carême

Pour le temps du carême, les instructions religieuses, données au presbytère par M. l'abbé P.-A. Morand, curé, le mercredi soir, auront lieu à neuf heures, vu que la messe sera à huit heures et demie, afin de permettre à plus de paroissiens d'y assister. Le chemin de la croix précède ordinairement les messes pendant la sainte quarantaine.

Livre reçu à la Rédaction



LES LA VERENDRYE ET LE POSTE DE L'OUEST

par Antoine CHAMPAGNE

«Les Cahiers de l'institut d'Histoire», No 12.

Fruit de nombreuses années de travail et de recherche, cet ouvrage comble un vide important dans l'historiographie du régime français au Canada. Il raconte l'histoire de l'Ouest canadien de 1717 à 1760, il fait le point sur les découvertes de La Vérendrye et replace dans ses véritables perspectives historiques un homme et une oeuvre que les historiens ont eu trop tendance à laisser dans l'ombre. Il constitue, en outre, une importante contribution à l'histoire du commerce des fourrures qui n'a pas encore été écrite.

Dès les environs de 1700, les Français nommaient "l'Ouest" cette région qui occupe l'immense plaine du centre du continent nord-américain et qui, aujourd'hui, forme la majeure partie des trois provinces canadiennes dites des Prairies et de plusieurs états américains. Plusieurs voyageurs avant La Vérendrye avaient atteint et visité certaines parties de ce territoire, mais aucun ne l'avait parcouru comme lui en tous sens, aucun n'y était demeuré aussi longtemps, n'y avait fait, comme lui, une oeuvre durable de conquête pacifique.

C'est donc à juste titre que La Vérendrye est reconnu comme le découvreur de l'Ouest. L'oeuvre considérable qu'il y a accomplie, avec l'aide de ses quatre fils et de son neveu, le place parmi les hommes qui ont fait l'histoire de l'Amérique.

On trouvera dans le présent ouvrage la documentation la plus exhaustive jamais publiée sur La Vérendrye et le poste de l'Ouest. L'auteur s'est efforcé d'aller aux documents originaux, ce qui lui a permis, non seulement de rectifier bon nombre d'erreurs, mais encore d'ajouter aux textes déjà existants une longue suite de pièces jusqu'ici inédites. Il a donné un soin spécial aux nombreuses références, fournissant ainsi une bibliographie substantielle des plus utiles. Enfin, il a complété son étude par un index onomastique qui en facilite la consultation.

Cet ouvrage offre une mine précieuse de renseignements aux historiens et aux chercheurs, aux étudiants et à tout lecteur susceptible de s'intéresser à l'histoire du Canada en général et à celle de l'Ouest canadien en particulier.

Les Presses de l'université Laval
LES LA VERENDRYE ET LE POSTE DE L'OUEST
6 x 9, x —592 pages, 32 illustrations hors texte, broché, $12.00.

Le concours oratoire de la Rivière-Seine

SAINTE-ANNE — Le dimanche 16 février avait lieu à Ste-Anne la finale du concours oratoire que la commission scolaire et le personnel enseignant de la Rivière-Seine avaient lancé sous la direction du Frère Fernand Marion, C.S.V., responsable du français dans tout le district scolaire.

Les élèves de 9e à 12e année des écoles de Ste-Anne, Lorette, La Broquerie et St-Norbert étaient représentés par: François Tétrault et Lucie Blanchette (La Broquerie), Suzanne Nolette, Paulette Hébert, Anita Provost et Diane Sabourin (St-Norbert), Mona Gauthier (Lorette), Suzanne Théberge, Jeannine Chaput, Janine Tougas et Rose-Marie Doyle (Ste-Anne).

Les discours portaient sur les sujets les plus variés: Apollo-8, le silence, l'homme aux cheveux longs, les Martiens, le bilinguisme, la joie, etc.

M. le juge Alfred Monnin, Mme James Stanners et M. Marcel Bonneau avaient été choisis comme juges.

Des prix en argent furent décernés aux trois gagnants, Mona Gauthier, François Tétrault et Janine Tougas. En faisant part de leurs décisions, les juges relevèrent les principales fautes de langage communes aux Canadiens français telles que les anglicismes, les mauvaises intonations. Mais d'autre part, ils n'hésitèrent pas à souligner les diverses qualités que le concours avait permis de révéler.

La Cie "Canadian Breweries" modernise son empaquetage

Les principales marques de bière Carling ou O'Keefe seront livrées aux clients dans un nouvel empaquetage. Il s'agit de la boîte contenant les bouteilles de bière qui sera sous forme de mallette ou de petite valise. En introduisant ce nouveau modèle, la Compagnie en a profité pour le rendre plus attrayant encore en y ajoutant de la couleur.

En faisant ses commentaires, lors d'une réception tenue à l'hôtel Fort Garry, jeudi dernier, le gérant général des ventes, M. Al Branston, a dit que ces innovations plairaient sans doute aux buveurs de bière et qu'elles correspondraient à la tendance qui se manifeste partout au Canada vers des empaquetages multicolores et plus attrayants. "Ces réalisations, a-t-il ajouté, sont le fruit de la recherche continuelle que la Compagnie 'Canadian Breweries' poursuit en vue d'améliorer la présentation de ses produits tant pour la commodité que pour le plaisir des consommateurs".

Laurier

Bonspiel

Le bonspiel annuel de curling fut un beau succès. Vingt-neuf équipes y prirent part. Une équipe de dames comprenant Mmes Aimé Van Humbeck, Raymond Van Humbeck, Hervé Molgat et Noël Saquet accaparait le 2e prix de la 3e compétition. Les hommes, plus galants, se contentèrent du 3e prix.

Félicitations à l'équipe dirigée par MM. Joseph Deremiens, Guy Deremiens, Louis Saquet et Clarence Boisvert, ainsi qu'à l'équipe de MM. Joseph Letain, Jean-Louis Saquet, Cyrille Verley et William Boerchers.

L'équipe dirigée par M. Paul Maquet, M. et Mme Wilfrid Bouchard et Mme Paul Maquet remporta aussi un troisième prix.

Voeux

Voeux sincères de bonheur, santé et prospérité à M. et Mme Wilfrid Bouchard à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage.

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

Voici le résultat de la soirée de bingo tenue le 16 février: prix de $25.00, Mmes J. McLean et A. Graham, de Treherne; $15.00, Mmes B. Earle, de Treherne, et Yvonne Dubois, de St-Claude, MM. Ralph Watkins, de Rathwell, et Fred Roubige, de Miami; $10.00, Mmes J. McLean, de Treherne, et Lucien Grenier, de St-Léon, M. Harry Knibbs, de Holland (2); $5.00, Mlle Marie Lesage et Mme Julien Mabon; $8.00, Mme Roger Pantel, M. P. Prodonuick, de St-Claude; $4.00, Mmes Joseph Sibilleau, Antoine Chabbert, Lucien Grenier, de St-Léon, et Myrtle Earle, de Treherne, MM. Jean Mao, Victor Pantel, Laurent Dubois, de St-Claude (2), et B. Earle, de Treherne. Les prix d'entrée ($5.00) allèrent à Mme Lucien Grenier, de St-Léon, et Mme Jean Brisson, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Le prochain bingo aura lieu le dimanche 2 mars, à 8 h du soir avec un gros lot de $500.00 en 56 numéros.

Bonspiel

Au bonspiel des dames tenu à Altamont les 19, 20 et 21 février, deux équipes de la localité y participèrent. Celle de Mmes Isabelle Roch, Irène Crites, Lucille Delaquis et Jeanne Fouasse remporta le 2e prix de la 2e compétition. L'équipe de Mmes Thérèse Bourrier, Colombe Chabbert, Renée Delaquis et Elodie Bérard gagna le 4e prix de la 2e compétition.

Cent trente personnes à l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Saint-Pierre

ST-PIERRE — Le jeudi soir 20 février se tenait, au Centre récréatif de St-Pierre, la 31e assemblée annuelle de la Caisse populaire de St-Pierre. Une si grande assistance fut certainement un plaisir et un encouragement pour les directeurs de la caisse, qui ne reçoivent aucune rénumération pour les longues heures de travail durant l'année.

L'assemblée fut présentée d'une manière tout à fait différente et rendit la soirée très intéressante. Plusieurs questions furent discutées, en plus de suggestions, telles que la papeterie bilingue, emprunts destinés aux étudiants et renseignements aux jeunes, qui furent remises à l'exécutif qui étudiera chaque point pendant le cours de l'année.

On fit savoir qu'il y avait 128 nouveaux membres depuis un an. Aussi un boni de 5 pour cent fut approuvé par l'assemblée, soit un demi pour cent de plus qu'auparavant. Il y eut prix d'entrée d'une valeur de $60.00.

Cinq invités d'honneur se rendirent à St-Pierre pour l'assemblée: M. René Toupin, gérant de la Centrale des Caisses; M. Guy de Marjorie, président de la Centrale des Caisses; M. Jacques Molicard, gérant général de la Société Franco-Manitobaine et président du Conseil de Coopération du Manitoba; M. Hubert Gauthier, qui fit partie de l'animation sociale et qui est le fils de M. Maurice Gauthier, président de la Société Franco-Manitobaine; M. Philippe Jubinville, inspecteur des Caisses Populaires du Manitoba.

M. René Mulaire, président de la Caisse de St-Pierre, remercia l'assemblée et tous ceux qui travaillent dans cette équipe qui forme les officiers, ainsi que les épargnants pour leur confiance et les emprunteurs pour le respect de leurs engagements. Il ajouta un merci au personnel du bureau: M. Olivier Beaudette, gérant, Mlle Aurise Lapointe et Mme Albert Gagné, assistantes.

Cours de catéchèse

De 95 à 100 personnes assistent fidèlement tous les dimanches soir au cours de catéchèse pour adultes. La sixième leçon se donnera à 8 heures au Centre récréatif de St-Pierre le 2 mars.

M. l'abbé Marcel Toupin, de St-Pierre, prit part à chaque soirée, sauf la dernière; il dut s'absenter lorsqu'il alla présenter une leçon de catéchèse à St-Malo.

Les invités, conférenciers et professeurs de catéchèse, furent jusqu'à maintenant: l'abbé Jean-Pierre Leclaire, de Saint-Boniface, l'abbé Nadeau, de Saint-Malo, l'abbé Bernard, de Montréal, Qué. (de passage à St-Boniface), l'abbé Gariépy, natif de St-Jean-Baptiste, l'abbé Roger Bazin, supérieur au Petit Séminaire Indien d'Otterburne.

Mlle Annette Fredette, institutrice de catéchèse à l'Institut collégial St-Pierre, était la conférencière à la dernière soirée du 16 février.

S'il y en a qui désire assister à ces cours, il n'est pas trop tard. Il y aura encore sept leçons: une chaque dimanche soir. Tous sont bienvenus.

Ste-Amélie

Malades

Prompt rétablissement à Mmes Ludger Soucy, Gaston Grandbois et Andy Morrisseau et M. J.-B. Moriaux, patients à l'hôpital, et à M. A. Labelle, de retour au foyer.

Caisse populaire

La 24e assemblée annuelle de la Caisse populaire de Ste-Amélie eut lieu le 14 février à l'école Saint-Vincent-de-Paul avec Mme Hélène Vandepoele comme présidente. Après la présentation des rapports des différents comités, M. G. Verhaeghe répondit aux questions posées par l'assistance.

MM. George Verhaeghe et Antoine Vandepoele furent réélus au bureau de direction, et MM. Alois Stomp et Rosaire Gagnon aux comités de crédit et de surveillance respectivement.

M. Louis Vandepoele gagna une part sociale comme prix d'entrée.

La Broquerie

Hockey

Voici les éliminatoires provinciales: Seniors — le 19 février, à Poplar Point, La Broquerie 10, Poplar Point 1; le 21 février, à La Broquerie, La Broquerie 11, Poplar Point 7. L'équipe de La Broquerie gagnante de la série doit maintenant rencontrer l'équipe de St-Eustache.

Les semi-finales: Seniors — le 20 février, à La Broquerie, Morris 6, La Broquerie 3; le 22 février, à Morris, La Broquerie 8, Morris 1; le 23 février, à La Broquerie, Morris 4, La Broquerie 3.

Les éliminatoires provinciales: Juvéniles — le 17 février, à La Broquerie, La Broquerie 4, Stonewall 3; le 18 février, à Stonewall, Stonewall 10, La Broquerie 1. L'équipe de Stonewall remporte la série.

Les semi-finales: Bantams — le 22 février, à Ste-Anne, Ste-Anne 4, La Broquerie 3. Ste-Anne gagne la série.

M. Warner Jorgensen, du parti progressiste-conservateur, l'a remporté facilement dans la circonscription de Morris, aux élections partielles provinciales, jeudi dernier.

NOTE

Nous avons dû reporter à la semaine prochaine la suite de l'article "Afrique, dis-moi Afrique" par Mlle Emilienne Bohémier.

PROGRAMME

Carnaval de Lorette

28 fév., 1er et 2 mars

Vendredi — 28 fév.

7:00 p.m.	Cérémonie d'ouverture
7:30 p.m.	Partie de hockey — anciens de Ste-Anne contre anciens de Lorette
9:00 p.m.	"Amateurs" contre Winnipeg Grain Exchange

Samedi — 1er mars

10:00 a.m.	Hockey Tom-Tom — Lorette vs Ste-Anne
11:15 a.m.	Hockey Pee-Wee—
1:30 p.m.	Course de motos-neige
3:30 p.m.	Hockey Bantam
7:00 p.m.	Hockey Juvénile — Lorette vs Ile-des-Chênes
	Course en patins de personnes âgées (entre la 1ère et 2e période du hockey juvénile)
8:00 p.m.	Danse à la salle paroissiale: Allan et ses Western Playboys

Dimanche — 2 mars

1:00 p.m.	Course de motos-neige
2:30 p.m.	Patinage de fantaisie — jeunes de Lorette (garçons et filles)
4:00 p.m.	Finale: course de motos-neige
7:30 p.m.	Hockey — Lorette vs Landmark
9:30 p.m.	Cérémonie du couronnement
	Tirage des billets
	Présentation des trophées pour le hockey et les courses de motos-neige

Pour renseignements au sujet des courses des motos-neige, s.v.p. communiquer avec N. Tétreault au numéro 878-2261.



Consommation de beurre en Europe

OTTAWA — L'accumulation d'excédents de produits laitiers en Europe n'est pas uniquement l'effet d'une surproduction, mais aussi de la sous-consommation. Pendant les cinq années 1963-67, la production de beurre à l'intérieur du Marché commun a augmenté de quelque 30,000 tonnes par année en moyenne tandis que la consommation annuelle s'accroissait au rythme de 3,600 tonnes seulement.

Le niveau de la consommation du beurre par personne varie chez les Six d'un minimum de quatre livres en Italie à un maximum d'une vingtaine de livres en France. Dans d'autres pays de l'Europe occidentale hors du Marché commun, on observe le même phénomène, suivant les économistes du ministère de l'Agriculture. Ainsi la production s'est accrue en Irlande et en Finlande cependant que la consommation y baissait à 30½ livres et à 38 livres per personne respectivement — chiffres encore très convenables! De fait, la Finlande occupe toujours le premier rang des pays consommateurs de beurre au monde.

• • •

Enzymes pour veaux et agneaux

FREDERICTON — Avant bien longtemps, les veaux et les agneaux pourraient ne jamais plus goûter au lait. Des scientifiques du ministère de l'Agriculture sont à changer la structure enzymatique de ces animaux, afin de substituer au lait des aliments moins coûteux et non assimilables par l'homme. Le réglage de l'équilibre enzymatique dans le système digestif est le facteur principal de cette transition à des aliments plus économiques. On pourrait de cette façon venir en aide au pays sous-développés en leur fournissant les quantités de lait et de produits du lait servis jusqu'à présent aux veaux et agneaux jusqu'au sevrage.

• • •

La sélection de bovins lourds

LACOMBE — Les agriculteurs peuvent sélectionner les bovins à viande de façon à obtenir des sujets plus lourds à l'âge d'un an. Des expériences commencées il y a huit ans aux Stations de recherches de Lacombe et Brandon ont permis d'accroître de 45 livres en moyenne le poids des sujets d'un an, au premier endroit et de 50 livres au second.

Un troupeau de vaches a été fécondé par six taureaux non apparentés. Les sujets choisis ont ensuite été séparés en deux groupes. Le premier (groupe d'expérience) compte actuellement 180 vaches et 12 taureaux, le second (groupe témoin) 90 vaches et six taureaux. Les douze taureaux les plus lourds à l'âge d'un an sont choisis pour les accouplements et 20 pour cent des vaches remplacées par les génisses les plus lourdes également âgées d'un an.

Cette méthode utilisée pour relever le poids à l'âge d'un an n'est pas la plus rapide, c'en est une essentielle à tout plan de sélection, parce que l'amélioration du rendement est héréditaire. L'éleveur peut utiliser les mêmes principes, qu'il s'agisse d'amélioration à l'intérieur d'une race ou d'améliorations par croisement entre races.

• • •

Mars, mois des bonnes semences

OTTAWA — Les agriculteurs devraient profiter du mois de mars pour songer au revenu supplémentaire que peut leur rapporter un choix judicieux des semences qu'ils emploieront cette année. Tel est le message que leur transmet le ministre de l'Agriculture, M. H. A. Olson.

Le cultivateur qui achète des semences sélectionnées quant à la généalogie est certain de l'identité, de la pureté et du pouvoir germinatif d'une variété produite spécialement pour fins d'ensemencement. Au surplus, elle répond aux normes établies par l'Association canadienne des producteurs de semences.

L'agriculteur qui emploie des semences de qualité, même si elles sont un peu plus coûteuses, réduit ses frais de production avant même de commencer ses semailles.

Abattages de bovins outre-mer

OTTAWA — On ne s'attend pas à des changements sensibles au volume des abattages de bovins en Europe occidentale au cours de 1969. Il se peut qu'il y ait de faibles modifications dans un sens ou dans l'autre. Une augmentation est à peu près certaine si les pays du Marché commun accordent une subvention à l'abattage des vaches laitières pour freiner la production du lait. Le consommateur continuera d'affecter une part plus élevée de son revenu à l'achat de viandes bovines.

• • •

Classe de bestiaux aux expositions

OTTAWA — Le ministère de l'Agriculture du Canada a modifié son programme d'aide aux expositions A et B. Les changements, tous d'importance économique en élevage, touchent le classement des bêtes à présenter et prévoient des subventions pour hausser les prix décernés aux bestiaux de qualité. Une nouvelle classe facultative fait son apparition, celle des bouvillons issus de croisements entre races.

Le Contrôle d'aptitudes est maintenant exigé 1) des bovins laitiers de toutes classes; 2) pour la première fois des taureaux de boucherie, classe d'un an; 3) de toutes les classes de porcs d'élevage lors de l'inscription. Quant aux concours de moutons, ils se limitent maintenant à trois races ou groupes de races au maximum au lieu de quatre comme auparavant.

• • •

Stries rouges sur le grain de maïs

OTTAWA — Les stries rouge brun sur le grain de maïs ne sont pas des virus mais des acariens. Les agriculteurs des comtés de Kent et d'Essex peuvent donc respirer plus à l'aise, selon les spécialistes de l'Institut fédéral de recherches en biologie cellulaire.

On avait tout d'abord cru au virus de la mosaïque striée du blé mais des recherches entreprises au Canada et aux Etats-Unis ont permis de conclure qu'il s'agissait d'un vulgaire acarien dont les dégâts sont bénins. Le changement de couleur de l'épi est le seul dommage apparent. L'expérience a une grande valeur pratique: un simple examen au bon moment empêchera les chercheurs de s'engager sur la fausse piste des maladies à virus.

• • •

Chronique des vivres de mars

OTTAWA — La plupart des principaux aliments se vendront à prix soutenus d'ici quelques semaines, prévoient les économistes du ministère de l'Agriculture du Canada. Voici un tableau détaillé de leurs pronostics.

Boeuf — Etant donné les approvisionnements abondants et une forte demande, on s'attend à peu de changement dans les prix.

Porc — Les prix demeureront probablement soutenus.

Poulets — Les prix resteront vraisemblablement fermes vu les prix élevés des viandes rouges; les approvisionnements de poulets à griller et de poulets à rôtir seront relativement considérables.

Dindons — Les approvisionnements de dindons de tous poids seront aussi assez abondants.

Oeufs — On s'attend à une légère hausse des prix à la fin de mars. On pourra encore acheter des oeufs gros et extra gros à meilleur marché.

Pommes et poires — Les prix demeureront soutenus et les approvisionnements modérés.

Pommes de terre — Des approvisionnements plutôt abondants maintiendront les prix bas.

Carottes et oignons — Les prix demeureront probablement inchangés par suite des approvisionnements très abondants.

Rutabagas — Approvisionnements élevés à bas prix.

Rhubarbe de serre — Bons approvisionnements à des prix supérieurs à ceux de l'année dernière.

Concombres de serre — Les approvisionnements de concombres seront modérés et les prix dépasseront ceux de l'an dernier.

(Informations du ministère de l'Agriculture)

☆ ☆ ☆



M. H. A. Olson, ministre de l'Agriculture, a désigné le mois de mars comme le mois des bonnes semences. Il cause ici avec M. E. T. McLaughlin, secrétaire administratif de l'Association canadienne des producteurs de semences, des bienfaits qu'apporte l'usage de semences enregistrées.

Transcona

Mini-rallye féminin

Le mini-rallye féminin, organisé par la Ligue des Femmes Catholiques de l'Assomption et tenu le 12 février fut une révélation pour une cinquantaine de membres de la Ligue de six sections paroissiales: Sts-Martyrs-Canadiens, Basilique, Lorette, Précieux-Sang, Ile-des-Chênes et l'Assomption. Etaient aussi présents: les abbés B. Bélanger, aumônier diocésain de la Ligue, et A.-J. St-Laurent, aumônier à l'Assomption, le Père J.-P. Aubry, O.M.I., rédacteur de La Liberté et le Patriote, Soeur Madeleine, Oblate, principale de l'école l'Assomption, et Mme M. Dumaine, présidente diocésaine de la Ligue.

Après le mot de bienvenue par Mme A. Comeault, présidente de l'Assomption, Mlle Hélène Blais, modératrice de la rencontre, présenta et félicita Mme Suzanne Prince, invitée d'honneur et la seule femme élue à l'exécutif de la nouvelle Société Franco-Manitobaine.

Les deux experts au panel: MM. Antoine Gaborieau, professeur de français à l'Institut Collégial Louis-Riel, et Fernand Paquin, agronome de St-Norbert, surent répondre avec autorité et conviction aux questions posées par Mmes P.-E. Carrière, B. Bélanger, C. Helbren et D. Tétrault, toutes déléguées de l'Assomption au Grand Rallye, ainsi qu'aux autres questions de l'auditoire.

Economie

M. Paquin révéla le fait que le revenu global de la population franco-manitobaine est proportionnellement inférieur au reste de la population. Il cita des statistiques assez frappantes pour prouver qu'il existe un problème économique. Si, dit-il, "l'éducation d'un groupe est inférieur, il s'en suit que la force économique du même groupe va être moindre". En somme, sur 1,000 Franco-manitobains, 44 ont fréquenté l'université, comparé à 60 pour les autres Manitobains. Sur 1,000 étudiants, 20 fréquentent actuellement l'université, par rapport à 32 pour les autres Manitobains. Le grand rallye démontre que le groupe français a plutôt suivi le cours des arts que ceux de technologie et des sciences. Une trop grande protection de la part des parents, ainsi qu'un manque d'initiative et d'agressivité, sont des obstacles à l'éducation économique et technique.

Selon M. Paquin, les solutions seraient: 1) prendre les moyens de se convaincre de ce problème si on n'en est pas déjà convaincu. 2) La compétence: une minorité doit avoir une plus grande compétence que la majorité; la compétence dans les domaines où l'on se lance. 3) L'investissement: il faut pouvoir et vouloir prendre des risques: on ne peut pas être millionnaire sans prendre des risques. 4) Une meilleure attitude envers l'argent: pour réussir économiquement il faut le vouloir.

M. Paquin expliqua clairement comment une Compagnie de Fiducie (Trust) pourrait aider nos Canadiens français, et parla aussi de la fonction de nos Caisses populaires qui habituent nos gens à manoeuvrer leur argent; ce qui augmente la force économique. Il encouragea les dames à s'intéresser à l'économie en suivant des cours sur notre système économique.

Projet de loi C-20

Le projet de loi C-20 sur les langues officielles est d'une importance primordiale pour les Franco-manitobains. En fait, ceci pourrait faire disparaître le complexe d'infériorité de citoyens de seconde classe. Si l'on ne fait pas pression sur la reconnaissance de nos droits, on ne peut pas se développer comme homme. Il va falloir prendre une position sur cette question et, d'ajouter M. Paquin, "je crois que le temps est venu".

En terminant, M. Paquin disait: "Je vous félicite pour cette soirée. C'est de cette façon qu'on va s'entraider et se convaincre l'un l'autre où on veut aller". Il exhorta fortement tous et chacun à parler français à la maison.

Education

En répondant à une question sur les cours de philosophie, M. A. Gaborieau mentionnait que dans le passé les collèges classiques appuyaient beaucoup sur l'importance du cours classique, mais que maintenant le Collège de St-Boniface commence à donner plus d'importance à d'autre matière.

Pour l'étudiant qui voudrait continuer ses cours de français, il n'y a que le Collège de St-Boniface au Manitoba où il pourrait le faire, ou encore aller au Québec ou même en France. Cependant, on prévoit des cours de français pour l'an prochain à l'université de Winnipeg. Un Institut pédagogique pour les Canadiens français est aussi prévu au campus de l'université.

Bill 59

M. Gaborieau fit la mise au point au sujet du Bill 59. Ce bill est une loi du parlement qui permet 50 pour cent de l'enseignement en français. Cependant, en-dessous de ce bill, il y a des règlements du cabinet qui empêchent la loi d'être exécutée: 1) s'il y a un élève anglais dans une classe, on ne peut pas enseigner un sujet en français, à moins qu'on dise au ministre de l'Education ce qu'on va faire avec l'élève de langue anglaise. 2) Pour le moment on ne peut enseigner que les sciences sociales en français. Même si les commissions scolaires voulaient enseigner à 50 pour cent, elles ne pourraient pas le faire. Ce n'est pas le manque de professeurs ni de textes. Il n'y a pas une école au Manitoba qui peut enseigner à 50 pour cent. 37 pour cent est au maximum au grade 10. Les autres grades pourraient monter à 26 ou 27 pour cent seulement. C'est un manque d'information qui poussent les anglais à croire que l'on enseigne que le français dans les écoles françaises. M. Gaborieau ajouta qu'il faut comprendre la différence entre une loi et son application.

A la question "Seriez-vous d'avis d'avoir des écoles 100 pour cent françaises?", M. Gaborieau dit qu'il ne serait pas d'accord, parce que dans notre milieu il faut que les enfants apprennent la langue anglaise. Je serais d'avis que l'on augmente l'enseignement du français jusqu'à 50 pour cent pour commencer et qu'on augmente graduellement cet enseignement, si on veut continuer d'être des Canadiens français.

But de la S.F.M.

Le but de la Société Franco-Manitobaine est de travailler ensemble avec les Franco-manitobains, de les représenter en conférence de presse, de communiquer les demandes des francophones, de faire connaître la pensée des Canadiens français au Manitoba. Les bureaux de la Société seront situés au Centre Culturel de St-Boniface. Il y aura des directorats d'établis et des communications directes avec deux ou trois personnes de chaque village.

Mme Prince insista sur le fait que c'est à nous de promouvoir la cause. Il y aura des animations sociales qui commenceront sous peu. C'est très beau d'avoir organisé cette soirée, dit-elle, mais vous devenez maintenant conscientes de vos problèmes et il faut vous organiser pour en trouver les solutions. Elle incita tous les foyers à recevoir "La Liberté et le Patriote", seul journal français au Manitoba où tous les communiqués de la S.F.M. paraîtront, à écouter la télévision et la radio françaises.

Mme A. Préjet remercia chaleureusement les invités d'honneur pour avoir si bien renseigné les personnes présentes au sujet de la S.F.M. Elle remercia aussi Mlle Blais d'avoir organisé une si belle veillée.

Les membres de la L.F.C. de l'Assomption servirent le goûter, et le prix d'entrée favorisa Mme D. Tétrault.

La Broquerie

Semaine scoute

Le dimanche 16 février débutait la Semaine scoute. Les Scouts et les Guides de La Broquerie sont toujours très empressés pour marquer cet événement d'une façon spéciale. Gars et filles en uniforme ont bien voulu marquer l'ouverture officielle de cette Semaine en assistant en groupe à la grand-messe.

Dans son homélie, M. l'abbé F. Juneau, curé, invita l'assistance à fraterniser ensemble, spécialement avec tous ceux avec qui on entrera en contact durant cette semaine.

Promesse guide

Pour coïncider avec l'ouverture de la Semaine scoute, une cérémonie impressionnante eut lieu à l'offertoire de la messe.

Scouts et Guides s'avancèrent dans le sanctuaire et se placèrent de chaque côté de l'autel. Et là, en présence du Saint Sacrement, quatre guides-aspirantes: Lise Kirouac, Lynne Desorcy, Colette Tétrault et Nicole Kirouac, firent leur promesse guide devant le drapeau pour ensuite recevoir la bénédiction de l'aumônier. Elles passèrent ensuite voir la cheftaine Hermance Granger, qui leur épingla l'insigne et qui les accepta dans la compagnie. Toute la communauté paroissiale fut témoin de cet engagement solennel.

Scouts et Guides entonnèrent le chant de la promesse. Le tout se termina par le chant thème "Amitié", suivi de la liturgie eucharistique. Félicitations aux guides qui se sont engagées à cette occasion.

Rallye-scout

Comme par les années passées, ce même dimanche, les Scouts de la troupe de La Broquerie, accompagnés de leur aumônier, se rendaient au Ralliement scout à St-Norbert. Départ de la salle Roy à 1 h 30 de l'après-midi. Sauf une patrouille qui fut victime d'une crevaison, toute la troupe était à temps à St-Norbert pour l'heure indiquée.

Sans se classer bons premiers, nos gars ont fait bonne figure dans les Jeux olympiques d'hiver qui se sont déroulés tout l'après-midi. Puis vint le souper organisé en accord avec le thème du Rallye "Fraternité, Amitié", car les jeunes étaient divisés en groupes selon leur âge pour mieux fraterniser ensemble. Après le rassemblement et la distribution des prix, ce fut le rompez.

Les Scouts sont revenus enchantés, car ils ont bien joui de leur après-midi, grâce en partie à leurs hôtes, les Scouts de la troupe de St-Norbert, ainsi qu'à l'équipe diocésaine, responsable du Rallie ment. Merci aux parents qui les ont conduits, ainsi qu'à M. l'abbé F. Juneau, leur chef.

Promesse scoute oubliée

Le jeune Reynald Granger était un de ceux qui ont fait leur promesse scoute le vendredi 13 décembre 1968.

Concours oratoire

Lors du concours oratoire qui eut lieu à l'Institut collégial de La Broquerie, Lucie Blanchette fut choisie pour représenter les 11e et 12e années, et François Tétrault pour représenter les 9e et 10e années de la Division scolaire Rivière-Seine.

Aux éliminatoires le 16 février à Ste-Anne, François Tétrault, avec son discours "La mode aux longs cheveux", remporta un prix dans la catégorie des 9e et 10e années.



M. A. D. Gorrill vérifie les données du graphique d'un photomètre spectral. Cet appareil détermine la présence de certains enzymes dans le tube digestif du veau ou de l'agneau.

Aubigny

Remerciements

Le Club sportif remercie sincèrement tous ceux qui ont rendu possible le grand succès obtenu à l'occasion de la partie de cartes organisée au profit du Club de hockey.

Hockey

Les "Aces" d'Aubigny sont en première place dans la ligue Rivière-Rouge avec 24 points bien mérités. Les clubs de Rosenort et Ste-Elisabeth sont en deuxième place.

Soirée sociale

La soirée sociale du sous-conseil Provencher des Chevaliers de Colomb, qui eut lieu le 15 février à la salle Normandin, donna l'occasion aux Chevaliers de Colomb d'Aubigny de recevoir de nombreux parents et amis.

Améliorations

Une corvée de tous les paroissiens intéressés avait lieu la semaine dernière dans le but de commencer des améliorations à la salle Normandin. M. l'abbé P. Deschênes est en charge des travaux.

Malade

Prompt rétablissement à M. G. Bérard, patient à l'hôpital Victoria de Winnipeg.

Vol. 56—No 44

ON DEMANDE — Pour jeune couple tranquille. Appartement: 3 pièces, à St-Boniface ou Norwood. Entrée et salle de bain privées. Pour 1er mai. Composer 247-4445. 44-663-48C.

JEUNE FILLE diplômée d'un collège commercial — dactylo-sténo, bilingue avec connaissance de tenue de livres, désire travail de bureau à St-Boniface de préférence. Composer 233-4336. 44-660-45C.

GARCON CATHOLIQUE de bon caractère, âgé de 38 ans, désire rencontrer demoiselle catholique possédant de belles qualités. Préférablement âgée de 27 à 38 ans. Photo désirée avec 1ère lettre. S'adresser à: Boite 659, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 44-659-46C.

A LOUER — 441, rue Des Meurons. Logis meublé: 2 pièces. Poêle et réfrigérateur. Place de stationnement. Près autobus. Homme seulement. 44-668-45C.

A LOUER, St-Boniface, 382, rue Archibald. Petite chambre meublée pour homme qui travaille ou persone âgée. Composer: CEdar 3-6104. 44-667-45C.

A VENDRE ou A LOUER — Ste-Anne, Man. Maison moderne: 7 pièces. Libre: 1er mars. Pour renseignements, s'adresser à Philippe Perron, C.P. 11, St-Norbert. Téléphone: 269-2114. 42-651-44P.

A VENDRE — St-Pierre. Ferme: 176 acres en culture. Contrat de lait "Jersey". Téléphone: 433-7986. 44-670-45C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Mason. Duplex: 5 pièces, 1 chambre à coucher en bas; 4½ pièces, 2 chambres à coucher en haut. Entrées privées. Appeler 256-4925. 42-652-44C.

A VENDRE
Ste-Anne, Man.
Bungalow genre "Ranch": 3 chambres à coucher. Garage attenant. $17,900. Sous-sol complet. Egouts, eau, gaz naturel.
Appeler John Panting: 774-3677
ou
Barry Morden Realty: 888-4871
44-664-45C.

A VENDRE — Maison de rapport, près hôpital St-Boniface, 2 étages complètement séparés. 3 pièces en haut, 3 en bas. Bon revenu. Louée à l'année. Soubassement à la grandeur. Chauffage: huile. 2 plomberies. Garage. Plein prix: $14,900. Signaler: 253-5979, après 5 h. p.m. seulement. 43-656-44C.

A VENDRE — Quelques propriétés dans village. Choix varié. S'adresser à: Eugène Labelle, représentant d'Assurances Coopératives, St-Pierre, Man. Tél.: 433-7758. 38-613-46P.

A VENDRE

VILLAGE D'ILE-DES-CHENES
3 grands lots: 74' x 220' chacun avec toutes commodités.

VILLAGE DE LORETTE
272 acres en culture. Cinq graineries. Deux hangars à machineries. Maison de 5 pièces avec toutes commodités. $150 de l'acre.

PARC WINDSOR
Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Grand lot. Prix: $14,500 à termes.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw,
Winnipeg 9
Téléphone: 475-1876
32-572-T.F.

À VENDRE OU À LOUER
à St-Claude, Manitoba

Bungalow complètement moderne, avec garage attenant. 3 chambres à coucher, cuisine, salon, salle de bain. Soubassement fini, avec salle de loisirs plus 3 chambres à coucher supplémentaires et salle de bain. Près école, église et hôpital. Possession immédiate. $100.00 par mois, ou offres pour vente considérées. S'adresser à Société Centrale d'hypothèques et de Logement, 870, avenue Portage, Winnipeg 10, Manitoba. Téléphone: 774-7491.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Près école, bungalow moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grand terrain. Garage double. $1,200 comptant, balance à termes.

Rue St-Jean-Baptiste — Près écoles. Propriété: 3 rapports. Revenu mensuel: $265. $2,500 comptant, balance portée par propriétaire à 8%.

St-Boniface — Restaurant avec résidence de 6 pièces attenante. Bon commerce établi depuis longtemps. Tous accessoires en très bon état. Contient aussi petit commerce d'épicerie. Revenu annuel: $30,000.

St-Boniface — Rue Langevin. Maison de rapport: trois logis avec entrées privées, comprenant grand logis moderne de 3 chambres à coucher. Deux pièces et salle de bain au sous-sol. Bon revenu. Comptant requis: $7,000. Balance à termes.

St-Boniface — De la Morénie. Maison: 6 pièces, 3 ou 4 chambres à coucher. Plancher: bois dur. Chauffage: gaz. Garage. $6,000 comptant. Balance à termes.

APPELER
A. Ayotte: 233-5845
37-604-44C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

St-Norbert — Maison: 1½ étage, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Peut être achetée avec ameublement. Lot clôturé et garage.

Parc Windsor — Duplex: 3 chambres à coucher. Très bon état. Toujours loué. Hypothèque à 6%.

PAIERAIT COMPTANT POUR VOTRE MAISON OU LA VENDRAIT POUR VOUS, SI INTERESSE.
Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
38-614-44C.

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	41.7
A—moyens	40.1
A—petits	34.0

Volailles

(livrées à Winnipeg)
Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.20-
Poulets 4-5½ lb	.19-.20
Poulets 5½-6¾ lb	.21-.22
Poulets, plus de 6¾ lb	.24-.25
Poules	
Moins de 4½ lb	.08-.09
4½-5¾ lb	.08-.09
Plus de 5¾ lb	.13-.16

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 19 février 1969 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 4,500 bovins, 975 veaux, 2,750 porcs, 200 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 4,000 bovins, 825 veaux, 1,950 porcs, 450 moutons et agneaux.)

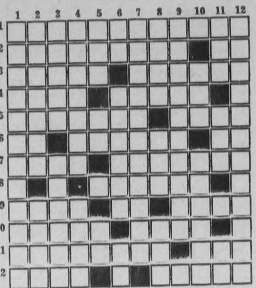
Bouvillons	
Choix	$27.00—27.50
Bons	$26.50—27.00
Moyens	$24.00—26.50
Communs	$20.00—23.50
Génisses	
Choix	$25.00—26.00
Bonnes	$24.00—25.00
Moyennes	$21.00—24.00
Communes	$15.00—20.50
Vaches	
Bonnes	$21.00—22.00
Moyennes	$19.50—20.50
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$15.00—19.00
Taureaux	
Bons	$23.00—24.00
Communs et gras	$15.00—22.50
Veaux	
Bons et choix	$38.00—46.00
Moyens	$32.00—37.00
Communs	$20.00—31.00

Porcs

Les porcs de $31.40—32.90 ($31.85 à la fermeture). Les truies de $22.55—22.75.

Agneaux et moutons	
Agneaux bons 80-100 livres	$28.00—30.00
Agneaux légers	$35.00—40.00

— No 590 —



HORIZONTALEMENT

1—Dépendance particulière de deux figures (plur).
2—Registre renfermant les noms des morts. — Pronom.
3—Mélangée. — Jaillir en éclaboussant.
4—Tenter. — Partie supérieure du corps humain.
5—Tout ce qui compose un lit. — Mammifère carnivore.
6—Phonétiquement: enlever. — Ordinaire et régulier. — Note.
7—Joli. — Mis des balises.
8—Ce qui rend une action digne.
9—Tramway. — Tellement. — Fin, adroit.
10—Dix mille cent onze. — Grande fête.
11—Substance qui forme le tissu cellulaire des os (plur). — Lettre grecque.
12—Venues en vie. — Maniai doucement.

VERTICALEMENT

1—Approbation donnée, notamment par l'autorité administrative ou judiciaire.
2—Excès d'embonpoint. — Fleur.
3—Siège de l'école philosophique d'Ionie. — Qui n'a aucun usage du monde.
4—Se dépouillèrent de. — Dans le pain (plur).
5—Corruption de "gai". — En rond. — Deux.
6—Sur le tambour. — Vieillards.
7—Emeraude vert de mer.
8—Emprunté, tiré. — Epoux de Fatima. — Camp, armée.
9—Mesure qui contient cent litres.
10—Forme ancienne du mot "loup". — Diminutif de "seul".
11—Saison. — Jeta impétueusement. — Tienne.
12—Estimerai au-delà de son prix.

SOLUTION DU PROBLEME No 589

■ **Horizontalement:** 1. Gallicanisme; 2. Aloès — Tortus; 3. Loisir — Néant; 4. Apres — Dia; 5. Ce — Ath — Ici; 6. Tchèque — Rai; 7. Ai — Nudité — Pa; 8. Gentianacées; 9. Action; 10. Guam — Estival; 11. Usions — Nixe; 12. Eésir — Casécs.

■ **Verticalement:** 1. Galactagogue; 2. Alopécie — Usé; 3. Loir — Niais; 4. Lésèrent — Moi; 5. Isis — Quia — Nr; 6. Audaces; 7. At — Eteints; 8. Non — Tait; 9. Ire — Recoins; 10. Stadia — Envie; 11. Municipe — Axe; 12. Estai — Asiles.

Heures du lever et du coucher du soleil à Winnipeg

	Lever	Coucher
26 février	7 h. 18	18 h. 06

Soirée "Boss and Slave" à l'hôtel Fort Garry

C'est le lundi 3 mars qu'aura lieu, à la salle La Vérendrye de l'hôtel Fort Garry de Winnipeg, la soirée annuelle "Boss and Slave" du Women's Advertising and Sales Club de Winnipeg. Les membres profitent de cette occasion pour présenter leurs "maîtres" aux membres et aux invités.

L'orateur invité sera M. Claude I. Taylor, de Montréal, directeur général de la mise en vente pour la compagnie Air Canada.

On décernera aussi le même soir le titre de "Femme de l'année" à une personne qui s'est distinguée à part de son travail au foyer ou dans sa carrière, par ses services à la communauté où elle demeure. Ce titre, offert tous les ans, est fort apprécié en dehors du club et est un précieux témoignage d'appréciation pour la personne qui le reçoit.

Il y aura réception pour les invités.

Prière à Marie, Reine des Coeurs

La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaitre sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

44-669-44C.

Ford-Canada établit des records pour ses ventes et ses bénéfices

OAKVILLE, Ont. — Ford-Canada a établi, en 1968, des records pour ses ventes et ses bénéfices.

Les ventes consolidées de la société canadienne et de ses filiales ont atteint l'an dernier un record de $1,292.3 millions, comparativement à $1,098.9 millions en 1967.

Le revenu net consolidé après impôts a été, pour 1968, de $50.2 millions, un nouveau record. L'ancien record avait été établi en 1962 alors que le revenu net consolidé avait atteint $34.2 millions. En 1967, alors que les opérations de la société avaient été réduites par suite de grèves, le revenu net avait été de $31.6 millions.

Pour 1968, le bénéfice par action s'établit à $30.26 comparativement à $19.04 pour 1967.

Les ventes en gros de camions et voitures au Canada, en 1968, ont atteint 260,255 comparativement à 201,885 l'année précédente.

Le nombre d'emplois fournis par Ford-Canada est passé d'une moyenne de 14,855 en 1967 à une moyenne de 15,451 en 1968.

NOS PETITES ANNONCES PORTENT ET RAPPORTENT

Avis aux créanciers

EN CE QUI CONCERNE la succession d'HERVE KERBRAT, du Village de St-Laurent, au Manitoba, fermier.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées sous forme de déclaration assermentée à l'étude des soussignés, chambre 304 — édifice Montreal Trust, 213 avenue Notre-Dame, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 30 mars 1969.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 20e jour de février 1969.

GRAFTON, DOWHAN, MULDOON, LAFRENIERE, ROY et WALSH, procureurs de la succession.

La Division Scolaire du Cheval Blanc No 20

sollicite des demandes pour le poste de secrétaire-trésorier de la Division devant entrer en fonction aussitôt que possible.

S'adresser à: G.-A. Beauregard,
Surintendant,
Case postale 147,
Elie, Manitoba.

La Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg

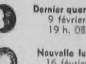
Le dimanche 16 février, les membres se sont réunis dans le but d'élire le comité de régie pour l'année courante.

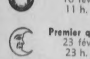
Les officiers et leurs charges sont comme suit: Jacques Gagnon, président; Maurice Deschênes, vice-président; Josaphat Gauthier, secrétaire; Roland Gauthier, trésorier; Théobald Dufort, Olivier Gagnon et Léopold Gareau, directeurs.

Après de sérieuses discussions, la décision fut prise de diminuer le nombre d'assemblées au cours de l'année.

Phases de la lune pour le mois de février 1969


Pleine lune
2 février
7 h. 56


Dernier quartier
9 février
19 h. 08


Nouvelle lune
16 février
11 h. 25

Premier quartier
23 février
23 h. 30

Le Centre Récréatif de St-Pierre demande

Gérant-concierge. Les fonctions de l'employé seront établies par le bureau de direction. Date limite des demandes d'emploi: le 15 mars. Les candidats devront indiquer le salaire désiré et leur expérience. Le nouvel employé devra entrer en fonctions le 1er avril. On n'acceptera pas nécessairement le candidat demandant le plus bas salaire.

Ecrire au Gérant, Centre Récréatif de St-Pierre, St-Pierre, Manitoba.

ON DEMANDE

réceptionniste bilingue à temps partiel, sachant de préférence dactylographier, pour bureau de médecin à St-Norbert, 5 jours par semaine, de 1 h. à 6 h. du lundi au vendredi inclusivement, emploi devant commencer le 1er mai.

Pour renseignements supplémentaires, veuillez appeler **Dr F. P. Doyle à 452-9221**

GAGNER UN SUPPLÉMENT D'ARGENT À LA T.V. COMME MANNEQUIN OU COMMENTATEUR COMMERCIAL

Aucune expérience nécessaire

Tests filmés pour la présentation d'annonces commerciales et de nouvelles modes.

Hommes — femmes — enfants de tous âges. Aucune expérience requise. Aucun frais pour interview et essais préliminaires de T.V. Inscrivez-vous pour une carrière à plein temps ou à temps partiel.

U. S. T. V. AND FILM STUDIOS
Pour information APPELER 943-6559

ON DEMANDE

Une technicienne licenciée en rayon-X qui serait consentante d'apprendre les procédés du laboratoire et comment prendre des ECG.

Salaire $400. Logement à l'hôpital, $60

Pour autres renseignements adressez-vous à
Mme. C. Comte, administratrice, Hôpital Notre-Dame, Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba.

À LOUER ou À VENDRE
MAGASIN
Epiceries et viandes

Dans un centre canadien-français
Logis attenant au magasin en très bonne condition.

Pour renseignements, s'adresser à
Case postale 231, St-Lazare, Man.